Courrier de Gironde français
Hebdomadaire départemental
31 juillet 2026
N° 4272
1,70 €
www.courrierdegironde.fr

Un nouvel été en enfer



Après les mégafeux de 2022, la Gironde est de nouveau confrontée à un incendie monstre qui a ravagé, depuis le 22 juillet, 42.000 hectares entre Médoc, Bassin et Métropole. Plus de 220.000 personnes ont été évacuées.

Lire pages 2 à 9

Sorties

Cet été, nous vous proposons quelques idées de sorties à faire en famille à Bordeaux, dans les alentours ou ailleurs dans la région. Zoom sur les activités à découvrir à la Cité du Vin.

Lire en page 11

Fest'arts

Trois jours durant, du 6 au 8 août à Libourne, les rues deviennent des scènes, les passants des partenaires de jeu, et la bastide le décor d'un festival où le spectacle peut surgir à tout moment.

Lire en page 13

Saint-Jean-d'Illac



L'hommage émouvant à Anthony et Wilfried

> p. 25

Arcachon

Du théâtre et du jazz à l'affiche du Zèbre

> p. 21

Sauveterre-de-Guyenne

Des contretemps pour la Fête des vins

> p. 24

Cestas

Une épicerie sociale a ouvert ses portes

> p. 25

EN RAISON DES INCENDIES, nos réseaux de distribution ont été perturbés. Aussi il est possible que vous ne receviez pas, ou avec un certain retard, les prochains numéros de votre hebdomadaire. La disponibilité en kiosque est également impactée.

Votre hebdomadaire numérique reste cependant disponible.

Avec toutes nos excuses

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION
31 juillet 2026

Un feu hors normes, encore

Après les mégafeux de 2022, la Gironde est de nouveau confrontée à un incendie monstre qui a ravagé, depuis le 22 juillet, 42.000 hectares entre Médoc, Bassin et Métropole. Plus de 220.000 personnes ont été évacuées.

Une semaine de lutte acharnée contre un incendie XXL

Une semaine après le début de l'incendie de Saumos, 2.700 sapeurs-pompiers et des centaines de bénévoles étaient mobilisés sur le terrain pour venir à bout d'un feu jugé imprévisible.



Mercredi 29 juillet, le bilan fait état de 240 maisons détruites et 110 sapeurs-pompiers blessés.

Ph CCH Damien Rembert / Sdis 33

Mégafeu, incendie XXL, hors norme, exceptionnel, inédit... Les mots ont-ils encore un sens quand ce sont les mêmes qui, à quatre ans d'intervalle, viennent qualifier deux catastrophes majeures dans le massif des Landes de Gascogne ? La Gironde pensait avoir vécu le pire à l'été 2022 quand deux incendies géants, dans les secteurs de Landiras et de La Teste-de-Buch, avaient dévasté près de 30.000 hectares. Mais depuis le 22 juillet, en une poignée de jours et de nuits, ce sont plus de 42.000 hectares qui sont partis en fumée sur une vaste zone englobant le sud du Médoc, le nord du Bassin d'Arcachon et les portes de la métropole bordelaise. Et si aucun mort n'est à déplorer, un quasi-miracle, 240 maisons ont été détruites et quelque 224.000 personnes, habitants et touristes confondus, ont été évacuées sur ordre des autorités. Du jamais vu en France depuis l'exode de juin 1940.

Une semaine après le début de l'incendie, à l'heure où nous écrivons ces lignes mercredi 29 juillet en fin d'après-midi, le feu, « stabilisé », n'est toujours pas fixé. Comme la veille, au cours de laquelle 14 reprises de feu ont été traitées par les sapeurs-pompiers sur le terrain avec l'appui des moyens aériens, la journée est émaillée de nouvelles alertes, du côté de Lanton, Saint-Jean-d'Illac et Sainte-Hélène. *« La stratégie consiste en la combinaison des pare-feux, du largage de retardant et de l'attaque du feu au sol »*, renseigne la préfecture de la Gironde, tandis que le département est placé ce jour-là en vigilance orange canicule.

Malgré l'épuisement général, la mobilisation ne faiblit pas avec, au front, plus de 2.700 pompiers, une vingtaine de moyens aériens et près de 1.200 forces de sécurité. Des chiffres officiels qui ne reflètent qu'en partie la course contre la montre engagée contre un feu qualifié d'imprévisible par Marc Vermeulen, directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Gironde. Plusieurs centaines d'agriculteurs et de bénévoles veillent ainsi aux retours de flammes et se muent en porteurs d'eau pour les soldats du feu. Et tout autour du périmètre de l'incendie, pick-up, camions et tracteurs se relaient pour créer des pare-feux, ces zones tampons indispensables pour espérer priver l'incendie de combustible et stopper définitivement sa progression. L'objectif des 127 km de coupes tactiques étant atteint, les effectifs se concentrent maintenant sur les travaux de sécurisation de 240 km de lisières.

Ce mardi 28 juillet en soirée, les habitants de trois communes de la métropole, Le Haillan, Eysines et Mérignac (ces deux dernières en extra-rocade), ont été autorisés à regagner leur domicile après une évacuation quatre jours plus tôt. La conséquence d'un pyrocumulonimbus, *« phénomène météorologique jamais vu en France »*, dixit la préfète de Gironde, Sophie Brocas, obligeant à réorienter les secours le vendredi soir vers la métropole où le feu se dirigeait. Le développement de ces « orages de feu » est alimenté par la chaleur intense et les mouvements ascendants générés par l'incendie : il produit alors sa propre météo, entre vents violents, tourbillons, projections de braises et parfois même éclairs, susceptibles de déclencher de nouveaux départs de feu. Le même phénomène a été observé le lendemain, samedi 25 juillet, et a entraîné la progression rapide de l'incendie sur son flanc sud-est, vers Marcheprime.

Un incendie dont l'origine se précise, suite aux investigations confiées à la brigade de recherches de la gendarmerie nationale de Lesparre-Médoc. Son déclenchement aurait eu lieu en bordure de la route de l'Esquirot à Saumos.*« L'incendie aurait été provoqué par l'emploi d'une machine de débroussaillage utilisée par les ouvriers d'une entreprise chargée de nettoyer les abords d'une ligne à haute tension pour le compte de la société Enedis »*, a fait savoir le procureur de Bordeaux, Renaud Gaudel. L'usage de cet engin était autorisé par arrêté préfectoral à l'heure, peu après 12h, où le feu a démarré. Selon les informations de Rue89 Bordeaux, l'association Anti-Corruption AC !! a demandé au procureur que les investigations examinent les responsabilités du prestataire de débroussaillage, d'Enedis et les choix ayant conduit au maintien du chantier tandis que le département était placé ce 22 juillet en vigilance rouge feux de forêt.

Guillaume PANTAIGNAN

Au cœur du brasier avec les sapeurs-pompiers

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION
31 juillet 2026

Depuis mercredi 22 juillet, les sapeurs-pompiers sont aux premières loges. Jour et nuit, ils se battent contre un incendie incontrôlable. Récit d'un scénario qui se répète.



Des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime sont venus en renfort lundi 27 juillet. Ph MG

« *L'apocalypse.* » Trois nuits durant, du mercredi 22 au samedi 25 juillet, Christophe (le prénom a été modifié), 43 ans, sapeur-pompier volontaire en Gironde, est intervenu au Porge, commune durement touchée par l'incendie qui s'est déclaré le jour même à Saumos. Il a tout fait pour sauver les habitations alors que près de 190 maisons de la commune ont été complètement ravagées par les flammes.

Sa mission a commencé mercredi à 18h30. L'objectif : protéger la zone industrielle du Porge et plus particulièrement *« une entreprise qui fait de l'essence térébenthine avec de la résine de pin »*. Et ce, jusqu'à 8h du matin. *« On l'a protégée toute la nuit et deux jours après, elle avait brûlé. »* La deuxième nuit démarre, toujours sur le même principe en ce qui concerne la caserne de Christophe. C'est-à-dire une relève de jour, 8h-18h30, et une relève de nuit, 18h30-8h. *« La direction prépare des relèves sur trois jours. On sait qui va partir, quand et comment. »* Retour au Porge où le but de Christophe, et trois de ses collègues, pour cette deuxième nuit est désormais de faire de la défense de points sensibles. Concrètement, cela signifie protéger les habitations. *« On est autour de la maison et on attend que le feu arrive. Une fois qu'il est très proche, on arrose la maison pour ne pas qu'il saute dessus. On ne fait pas d'arrosages préventifs car avec l'intensité de ce feu, ça ne ferait qu'aspirer l'eau. Avec mon équipage, j'ai dû sauver six maisons ce soir-là. Nous avons sauvé ce que nous devions sauver. »*

À chaque roulement, chaque équipage est sous les ordres d'un chef de secteur qui mène ses missions en autonomie. *« Quand on prend notre garde, le chef nous montre le secteur et nous indique où est-ce qu'il pourrait y avoir du boulot. Après, on patrouille et on cherche les flammes, tout ce que nous devons éteindre »*, explique le pompier volontaire.

En plus des journées de travail, qui débutent à 9h pour Christophe, la troisième nuit arrive. *« Je suis plutôt fatigué, mais psychologiquement, serein du travail accompli. »*

Des contrôles de santé réguliers

Si depuis ce week-end, le feu ne grappille plus de terrain, avec 42.000 hectares brûlés, des reprises sont constatées au quotidien comme lundi 27 juillet, à Saint-Jean-d'Illac, sur une parcelle déjà ravagée par les flammes. Voilà cinq jours que l'incendie sévit. Autant de temps que les sapeurs-pompiers sont à pied d'œuvre. *« Le moral n'est pas au beau fixe, surtout vis-à-vis des événements mardi dernier* (avec la perte de deux sapeurs-pompiers professionnels de Saint-Médard-en-Jalles, NDLR)*, mais nous ne sommes pas pessimistes. Si globalement, le feu n'évolue que très peu, nous restons sur nos gardes. La vigilance doit être accrue avec des conditions météo favorables avant la hausse des températures »*, déclare le capitaine Wilfried Schneider, officier communication du Sdis 33. L'objectif est d'être constamment sur place pour intercepter chaque nouveau départ de feu. Justement, à proximité de la D106, à Saint-Jean-d'Illac il est 14h30 et la fumée s'intensifie. Ils sont une trentaine de sapeurs-pompiers à tenter d'éteindre les flammes avec un Canadair en appui. C'est un succès. Avant que d'autres n'apparaissent sur une parcelle mitoyenne.

La fumée libère des gaz et des particules fines qui peuvent s'avérer dangereuses pour l'organisme. Le capitaine image : *« Vous êtes devant votre cheminée. Vous respirez pendant cinq jours le bois qui est en train de brûler. Sauf que là, la cheminée est beaucoup plus grande que chez vous. Il y a beaucoup plus de fumée, donc potentiellement beaucoup plus de toxicité. »* La santé des soldats du feu fait ainsi l'objet d'une attention toute particulière. À chaque retour d'intervention ou pendant les ravitaillements en eau, *« des personnels de santé supervisent leur état. D'autres tournent avec des 4x4 sur les différents secteurs pour être capable, en fonction des remontées des chefs de secteur, d'identifier les gens qui seraient potentiellement à évacuer. »* L'examen se fait sous forme de questions. *« Des collègues ont été évacués parce qu'ils avaient inhalé beaucoup de fumée. Ils ont manifesté le besoin d'être pris en charge »*, raconte le capitaine Wilfried Schneider.

« C'est la magie des agriculteurs »

Au moment de recueillir le témoignage de Christophe, mardi 28 juillet, cela fait six jours que le feu sévit en Gironde. S'il a pu profiter de deux journées de repos, lundi soir, il a renfilé son uniforme. Cette fois, direction Saumos. *« On a fait pas mal de reprises de feu sur le secteur déjà touché en 2022. Sur les endroits où ils ont replanté, de petits pins ont brûlé. Sur les autres, c'est de la broussaille avec des végétaux qui ont repoussé et une forêt qui n'est pas entretenue. »*

À chaque intervention, les sapeurs-pompiers peuvent compter sur l'aide de confrères venus d'autres départements. *« Là, j'étais avec une colonne bretonne. Eux tournent en trois équipes, deux qui travaillent et une qui se repose. Ils devaient partir se reposer 24h mais ils négociaient pour ne pas y aller. Ils avaient vraiment envie de bosser. Leur direction a refusé en leur demandant de revenir en forme. »* À Saint-Jean-d'Illac, ce sont des équipes venues de Charente-Maritime qui ont œuvré au côté du personnel du Sdis 33. Au total, 2.700 sapeurs-pompiers étaient mobilisés mercredi 28 juillet.

L'entraide vient aussi des civils qui ne se contentent pas d'apporter des dons en caserne. Certains vont plus loin en se rendant sur le terrain, les véhicules chargés de citernes d'eau. C'est le cas sur la D106, route du Cap-Ferret à Lanton, lundi 27 juillet, où la solidarité est plus visible que jamais. Des particuliers armés de tuyaux d'arrosage ciblent les sols encore fumants. Plus loin, sur la D5, des professionnels, forestiers et agriculteurs, dotés de tractopelles, abattent des arbres pour réaliser des pare-feux entre Cestas, Biganos et Marcheprime. *« On vient aider les pompiers, le feu prend de partout. L'inconvénient, c'est que les bénévoles ne peuvent pas venir sur place puisqu'il y a un ordre d'évacuation. S'ils ne sont pas là, tout va brûler. En 2022, on est allés sur les feux, et quatre ans après, nous n'avons retenu aucune leçon. La situation est pire et on attend toujours que ce soit catastrophique pour intervenir »*, dénonce Stéphane, habitant de Blagon. Il est venu à Lanton avec sa remorque pour arroser. *« Ça nous coûte de l'argent mais on le fait. Certains gendarmes ne nous laissent pas passer alors qu'on a des cuves. C'est inadmissible. »*

Il y a ceux qui arrosent et ceux qui réapprovisionnent les citernes des camions. *« Dès que l'on sort de la forêt, ils sont là pour remplir les camions. C'est la magie des agriculteurs »*, observe Christophe. Le capitaine Wilfried Schneider est lui aussi reconnaissant. *« On n'a pas besoin d'aller chercher un point d'eau à 2 km quand on a des citernes capables de nous ravitailler à 500 m. Si on utilisera en priorité nos points d'eau, dans une phase où on est vraiment en lutte active et de manière relativement urgente, tout le temps qu'on gagne à être ravitaillé au plus proche du sinistre, c'est du temps de gagné sur la lutte contre les flammes. »* Les points d'eau utilisés habituellement par le Sdis peuvent être des points d'eau naturels, souvent des lacs. Le capitaine salue également le travail des entreprises extérieures qui élargissent les pistes afin d'avoir *« une zone d'appui plus importante »*.

« On n'a rien compris »

Face à cet incendie indomptable et son impact sur la biodiversité, le sapeur-pompier volontaire est particulièrement attristé. D'autant plus que selon lui, cela aurait pu être évité. *« On nous a dit, 'On a compris nos erreurs, on va s'adapter'. Au final, on fait la même chose quatre ans plus tard, au même endroit. On n'a rien compris. »* Végétaux secs, températures élevées, pluie absente… Les sapeurs-pompiers se doutaient que ça allait arriver. Restait à savoir quand. *« Tous les ingrédients étaient là. Même moi, à mon niveau, je me demande comment on a pu en arriver là. C'est incompréhensible. »* À certains moments, Christophe a pu se sentir impuissant. *« On a fait descendre des colonnes entières d'engins-pompe qui auraient dû avoir des missions de défense de points sensibles. Nous, avec les camions de forêt, on aurait dû aller éteindre le feu dans la forêt. »*

Alors que des aides affluent de toute part au niveau européen, particulièrement en termes de moyens aériens, des mesures concrètes devront être prises en temps voulu pour ne pas que ce scénario catastrophe ne se répète tous les quatre ans. De façon toujours plus agressive.

Margau GONZALEZ

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

31 juillet 2026

Récits d'un exode inédit

Face à l'ampleur de l'incendie de Saumos, les autorités ont ordonné l'évacuation de plus de 220.000 personnes entre le 22 et le 28 juillet. Témoignages.

Après avoir reçu une alerte sur le téléphone à 14h, il est temps de quitter Arès. Ce vendredi 24 juillet, les dernières voitures empruntent la route direction Bordeaux dans le calme. Les gendarmes et les CRS s'assurent que les rues soient vides. Parmi les centres d'accueil, la municipalité de Marcheprime a ouvert deux salles, la Caravelle et le complexe Émilie-Andeol.

Alors que la Gironde traverse sa journée la plus chaude de la semaine, le complexe est frais. Les sinistrés sont enregistrés et dirigés vers la buvette et peuvent se reposer dans une salle où des lits sont alignés et un film diffusé sur grand écran. À côté, les enfants jouent dans une pièce à l'instar des deux petites filles d'Annick, âgées de 4 et 7 ans. La grand-mère, propriétaire d'une maison secondaire à Arès, a commencé à leur expliquer la situation la veille en leur indiquant qu'il était possible qu'ils doivent partir. *« Je leur ai dit que comme ça, les pompiers pourraient travailler. »* En effet, en pleine nuit, elle a reçu une alerte d'évacuation. Avec son fils, Louis-Charles, elle s'est rendue à Marcheprime pour faire une petite halte avant leur périple jusqu'à Soulac. *« C'était un bon compromis de d'abord venir ici car il n'y avait pas d'embouteillages. »*

Même son de cloche à quelques pas de là, dans la salle de repos. Allongé sur un lit, Rémi, 59 ans, exprime sa surprise quant à la tranquillité sur la route : *« Ça s'est fait dans le calme, tout en ayant une atmosphère chargée. »* Il a dû quitter sa maison dans les premiers, son habitation se trouvant à proximité de la D106. Comme Annick, il est arrivé avec sa femme, Pascale, 62 ans, aux alentours de midi. Hier, ils ont anticipé en remplissant le coffre de leur voiture. Ce matin, ils ont pris le temps de chercher leur chat, sans succès. *« Nous sommes fatigués, on n'a pas dormi depuis deux jours. Je me sens angoissée, inquiète. Des collègues ont perdu leur maison à Lège, j'ai peur »*, confie Pascale assise aux côtés de son mari. À l'échelle de la Cobas, la solidarité s'organise depuis déjà 48h. *« On a reçu 1.200 personnes au maximum avec une capacité de 1.400 entre les deux salles. Ce midi, il en restait une centaine après que la plupart ont trouvé une solution soit dans un autre lieu de vacances, soit parce qu'ils sont rentrés chez eux ou parce qu'ils ont trouvé un plan B chez l'habitant »*, explique Manuel Martinez, maire de Marcheprime. Une commune qui a d'ailleurs dû être évacuée dans la nuit de samedi à dimanche.



À Marcheprime le vendredi 24 juillet, dans l'une des salles qui accueille les personnes évacuées... avant que la commune soit elle aussi vidée de sa population. Ph MG

Par vagues successives, quelque 220.000 personnes, dans une vingtaine de communes du Bassin, du Médoc et de la Métropole, seront évacuées entre le 22 et le 28 juillet. *« Nous dormons dans notre véhicule pour ne gêner personne »*, expliquent Kassandra et Charlie, venus de Strasbourg pour faire la saison dans deux bars du Bassin. Logé au camping de Lège, le couple a trouvé refuge avec son chien à proximité de l'une des trois salles mises à disposition par la Ville de La Teste, après une première halte à Audenge. *« La suite de la saison va être compliquée, nous comptions rester travailler ici jusqu'en octobre. »*

Dans le Médoc, Cathy a pris en charge en urgence sa mère de 86 ans, installée depuis deux ans à la RPA de Saint-Aubin-de-Médoc. *« Vendredi soir à 23h30, nous avons eu un appel de la directrice, les pensionnaires devaient quitter l'établissement avant minuit suite à l'arrêté préfectoral d'évacuation. Ma mère va bien même si elle a été perturbée la première nuit. Dans la précipitation, on a oublié pas mal de choses dans sa valise. »*

Et du côté de Cestas, alors qu'elle accueillait des amis eux-mêmes évacués d'Andernos, Sophie a dû prendre la direction de Langon, *« avec le chat qui a vomi partout. Nos adorables voisins ont eu moins de chance. Leur fille déjà évacuée ne pouvant les accueillir, ils se sont retrouvés avec leur fils handicapé au Parc des expositions à Bordeaux Lac : il a pris peur, s'est enfui et une fois retrouvé, ils ont passé le reste de la nuit dans leur voiture. »* Depuis ce dimanche matin, le téléphone n'arrête pas de sonner, indique Sophie. *« Où êtes-vous ? Que faites-vous ? Bon courage, on pense à vous, autant de mots simples et réconfortants. Nous sommes moins inquiets qu'eux. Une amie d'Andernos m'a dit : Je ne voudrais pas qu'un pompier meure pour sauver ma maison, ce serait pire que tout ! »*

La Rédaction

Trois évacuations en moins de deux jours pour Alice

L'incendie a obligé Alice à quitter tour à tour Lège, Arès et Lanton.

Alice, 54 ans, n'imaginait pas devoir quitter son domicile à plusieurs reprises en l'espace de quelques heures. De Lège-Cap-Ferret à Arès, puis Lanton, avant de prendre finalement la route du Gers, son parcours est celui de milliers d'habitants contraints de fuir l'avancée des flammes.

Tout commence mercredi 22 juillet en soirée, alors qu'elle se trouve chez son compagnon, à Lège bourg. *« On voyait le ballet des Canadair. L'air devenait irrespirable. On s'est vite rendu compte que la situation s'était nettement dégradée ici aussi. »* Asthmatique, masque sur le visage et Ventoline dans la poche, elle finit par ne plus parvenir à respirer sous l'effet de la fumée.

Très vite, elle prépare ce qu'elle estime indispensable. *« J'ai tout posé sur le lit : des vêtements, des couvertures, une gourde, des biscuits, une lampe de poche, des bottes, une trousse de secours, médicaments, ordonnances... J'essayais de penser à tout ce qui pourrait nous être utile, sans savoir combien pour combien de temps. »*

En quittant la maison, Alice est saisie par une scène qu'elle n'oubliera pas : *« Le brasier se reflétait dans la piscine. C'était magnifique et terrifiant à la fois. »*

Le couple rejoint alors Arès, où Alice espère pouvoir passer la nuit en sécurité dans sa propre maison. Mais au petit matin, l'inquiétude gagne le voisinage. *« Quelqu'un nous a dit : 'Vous allez être évacués d'ici trois ou quatre heures'. Je suis allée prévenir mes voisins, notamment une dame âgée qui vit seule. »*

Vers 11h, vendredi 24 juillet, l'alerte de la préfecture tombe sur les téléphones : il faut quitter la commune sans délai. Les gendarmes passent de maison en maison pour demander aux habitants de quitter les lieux. Il faut une nouvelle fois refaire les sacs. Sur la route, Alice est aussi le témoin d'un bel élan de solidarité : *« Les camions de pompiers étaient alignés sur des centaines de mètres. Les habitants leur apportaient de l'eau, des gâteaux, tout ce qu'ils pouvaient. »*

Direction Lanton, où une amie doit les héberger. *« On espérait vraiment que le feu serait contenu. »* Mais à peine arrivés, les informations évoquent déjà une possible évacuation de la commune. Après un déjeuner avalé à la hâte, *« le dernier que nous allions partager sur le Bassin avant longtemps »*, la décision s'impose. Le couple choisit de quitter définitivement le Bassin et rejoint des amis dans le Gers,

« Je ne veux pas rentrer pour être inutile », confie Alice. Une phrase qui résume son état d'esprit. Au-delà du choc, cette expérience bouleverse profondément sa vision des choses. *« Pour moi, il y aura un avant et un après. On va devoir se serrer les coudes. Il faudra davantage penser à l'entraide. Ne pas connaître son voisin, ne pas s'aider, ce ne sera plus envisageable. »* Elle évoque aussi un changement plus profond. *« On vivait en pensant que tout était possible. Aujourd'hui, la nature nous rappelle très durement nos limites. J'ai envie de vivre plus simplement, de consommer différemment, d'accorder plus d'importance au partage. »*

Parmi les images qui resteront gravées dans sa mémoire figurent aussi des scènes aussi insolites que révélatrices de l'incrédulité ambiante. *« Cet homme qui partait avec sa tondeuse. Ces familles dont la voiture était remplie jusqu'au toit, la caisse du chat bien en évidence, attendant pendant des heures, coffre ouvert, dans l'espoir que l'évacuation n'aurait finalement pas lieu. Beaucoup n'y croyaient pas. Les touristes espéraient encore pouvoir reprendre leurs vacances. Certains habitants peinaient à se résoudre à quitter leur maison malgré les consignes d'évacuation. »*

Le contraste avec les réactions de son entourage l'a également surprise. *« Certaines personnes proches n'ont pas vraiment pris la mesure de ce que nous vivions. À l'inverse, mes amis américains étaient bouleversés. Il y a ceux qui prennent des nouvelles avec bienveillance... et ceux qui préfèrent ne pas appeler, peut-être parce qu'ils ne savent pas quoi dire. »*

Aujourd'hui, comme des milliers d'habitants du Bassin, Alice attend de retrouver sa maison. Une chose est sûre : cette épreuve l'a convaincue qu'il faudra désormais apprendre à vivre autrement.

Christelle SEGUY (clp)

« Cette sonnerie restera gravée dans ma mémoire »

Solange n'est pourtant pas d'un naturel anxieux. Samedi 26 juillet à Mios, alors que le risque d'incendie était bien présent, elle avait simplement préparé quelques affaires au cas où un départ deviendrait nécessaire. Rien de plus. La journée s'était déroulée presque normalement : elle gardait ses petits-enfants, leur avait offert un dîner « McDo » et avait même accepté d'accueillir le chien d'un habitant évacué d'Arès et hospitalisé car choqué.

Ce n'était pourtant pas son premier incendie. En 2022 déjà, elle avait vécu les mégafeux qui avaient marqué le Sud-Gironde. Forte de cette expérience, elle pensait pouvoir garder son calme. Le soir, elle se couche après avoir regardé une série. Puis, en pleine nuit, tout bascule.

« C'est une sonnerie qui restera un réveil traumatisant. On nous ordonne de partir immédiatement vers le sud par l'A63, sans réfléchir, sans autre solution et avec très peu d'explications », raconte-t-elle encore émue. Sous le choc, Solange perd tous ses repères : *« J'étais tellement perturbée que je suis tombée en allant jusqu'à la voiture. Mon mari et moi n'avons même pas échangé un mot. Nous n'étions plus capables de réfléchir. »*

Heureusement, leurs enfants arrivent rapidement et leur proposent une autre solution : rejoindre un petit appartement à Arcachon. Une décision qui leur évite un long trajet vers une destination qu'ils ne comprennent pas. Mais une fois à l'abri, l'angoisse ne retombe pas. Les petits-enfants sont paniqués et le chien, lui aussi, est désorienté. Les médicaments sont restés à la maison. Et les images diffusées en continu à la télévision entretiennent un climat de détresse.

« Je ne comprends pas pourquoi on nous a évacués alors qu'il n'y avait ni feu ni fumée autour de nous. Les enfants étaient effrayés parce qu'ils ne savaient même pas ce qu'était une évacuation. Nous avons dû leur expliquer le lendemain matin. »

Le lendemain justement, Solange revient récupérer ses médicaments. À Mios, elle découvre une commune qui lui paraît calme, sans signe apparent de danger immédiat. *« Je me demande si c'était vraiment nécessaire de nous faire vivre une telle peur, si tard dans la nuit, et surtout de nous demander de partir jusqu'à Agen. »*

Au-delà du risque d'incendie lui-même, c'est le traumatisme de cette nuit qui marque aujourd'hui Solange. L'alerte brutale, le départ précipité, la peur des enfants, l'incertitude et le sentiment de ne pas comprendre ce qui se passait ont laissé une empreinte profonde.

Lucette GÉRARD (clp)

« On se sentait inutiles, impuissants. Nous voulions aider »

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION
31 juillet 2026

Dès jeudi 23 juillet à 5h du matin, le Parc des expositions de Bordeaux a été réquisitionné pour accueillir les personnes évacuées suite à l'incendie parti de Saumos la veille. Depuis, chaque jour, des centaines de bénévoles se pressent pour prêter main-forte.

La scène est surréaliste. Des centaines de lits picots alignés, des buffets achalandés pour le dîner, des matchs de badminton disputés, une bibliothèque de fortune installée sur une table, un spectacle de stand-up sur le point de démarrer… Nous sommes bien aux Parc des expositions de Bordeaux lundi 29 juillet. Ce lieu, qui accueille habituellement nombre d'événements en tout genre, a été réquisitionné jeudi 23 juillet, dès 5h du matin, pour accueillir les Girondins et les touristes évacués. En seulement quelques jours et au fil des mesures prises par la préfète, Sophie Brocas, le site est passé de 450 personnes accueillies la première journée à 6.000 le samedi suivant, dont 3.500 dans la nuit de vendredi à samedi. Face à l'affluence, les lits ont manqué. À l'ouverture, Thomas Cazenave, maire de Bordeaux et président de Bordeaux Métropole, indiquait sur place que 1.000 personnes pourraient trouver refuge. La jauge a finalement été revue à 10.000 avec l'ouverture d'autres espaces que le seul hall 3 devenu zone médicalisée, notamment pour les résidents d'Ehpad.

Lucia, 26 ans, est arrivée de Saint-Médard-en-Jalles dans la nuit de vendredi à samedi avec cinq membres de sa famille. Assise avec un groupe électrogène à ses pieds, elle s'apprête à passer sa troisième nuit au Parc des expositions. Elle raconte : *« Le matin, je reste ici*, explique-t-elle en désignant le hall 2. *Après, mon papi fait tout pour que l'on sorte, pour ne pas que l'on s'ennuie. Là, on revient du centre commercial. Sinon, on mange au restaurant le soir. »* S'ils étaient préparés à partir sur le plan logistique, psychologiquement, le stress a naturellement pris le dessus. Désormais, le moral fluctue : *« Globalement, ça va, mais c'est frustrant de ne pas savoir quand est-ce qu'on pourra rentrer. Le manque d'intimité commence à peser »*, confie celle qui prépare un BTS opticien-lunetier.

12.000 bénévoles enregistrés

Ces évolutions ont forcé l'équipe de bénévoles à se réinventer et à Bordeaux Métropole à pousser toujours plus les murs. Lundi 27 juillet, le Parc des expositions a complètement été réorganisé. *« Il y a beaucoup de changements en fonction des vagues d'évacuation. Aujourd'hui a été la journée la plus compliquée car il y a eu des transferts dans les halls »*, raconte Anaïs, 26 ans, bénévole depuis quatre jours, qui profite de ses vacances pour prêter main-forte. Les réservistes métropolitains et le personnel de la Croix-Rouge ont ainsi rapidement été rejoints par des citoyens volontaires. La collectivité a enregistré 12.000 bénévoles pour assurer des rotations sur place. *« 100 personnes se relaient par tranche de huit heures (50 bénévoles citoyens et 50 réservistes métropolitains). »* Malgré ces chiffres, sur les réseaux sociaux, des bénévoles assurent être en sous-effectif alors que des dizaines de volontaires se pressent chaque jour devant les grilles du Parc des expositions avec la volonté d'aider et sont parfois retoqués.

Après s'être inscrits sur une liste dans l'espoir d'être appelés, Manon et Ludo, un couple de Bordelais, se sont directement rendus sur place lundi 27 juillet en début de soirée. *« On se sentait inutiles, impuissants. Nous voulions aider. On a vu sur les réseaux sociaux qu'ils avaient besoin de monde, alors on y est allés de nous-mêmes »*, explique-t-elle. Là-bas, ils remplissent un formulaire en ligne avec leurs coordonnées, leurs compétences et contraintes, et leurs disponibilités. Au bout d'un quart d'heure d'attente, ils sont réquisitionnés. Le feu vert est systématiquement donné par un responsable de pôle qui indique ses besoins. Un groupe de volontaires est ensuite constitué. Parfois aussi, lorsque les bénévoles terminent leur tâche, ils se rendent spontanément sur un autre espace, pour éviter les latences. Stockage de dons, gestion des appels d'urgence, aide à la personne… Anaïs est sur tous les fronts : *« Il est 20h30, je suis là depuis 11h. Je n'ai plus de notion entre le jour et la nuit. »* De leur côté, Manon et Ludo sont restés au hall 1 où ils se sont occupé de la logistique. *« Nous avons déplacé des chaises pour le dîner, transféré des packs d'eau, déchargé un camion en provenance de Limoges qui transportait des lits pour enfants et des matelas et trié des vêtements pour enfants selon l'âge, le genre, les hauts, les bas… »*



Du petit déjeuner au déjeuner en passant par le dîner, tous les repas sont proposés aux personnes évacuées. Ph MG

Contente d'avoir pu aider, Manon espère pouvoir y aller de nouveau : *« Nous allons reremplir le formulaire mais nous voulons aussi donner la chance à tout le monde. On est conscients que les gens veulent aider, même si ce n'est qu'une fois pendant quatre heures. »*

Une cellule de relogement

Il est 21h, lundi, la journée touche à sa fin. Jean-Luc, 69 ans, est assis sur la chaise à côté de son lit. Pendu à son téléphone, il attend son ami évacué avec lui. *« Je suis là depuis samedi. Je n'étais pas préparé, j'ai fait mon sac dans l'urgence à 2h du matin. J'ai oublié un certain nombre d'affaires… »* Fort heureusement, grâce à une solidarité massive, les dons affluent. Brosses à dents, crèmes, gels douche, produits pour bébés, brosses à cheveux, oreillers, plaids et duvets… des dizaines de tables regorgent d'objets en tout genre. Face à l'ampleur de la mobilisation, l'appel au don a d'ailleurs été suspendu par la Métropole mercredi 29 juillet.

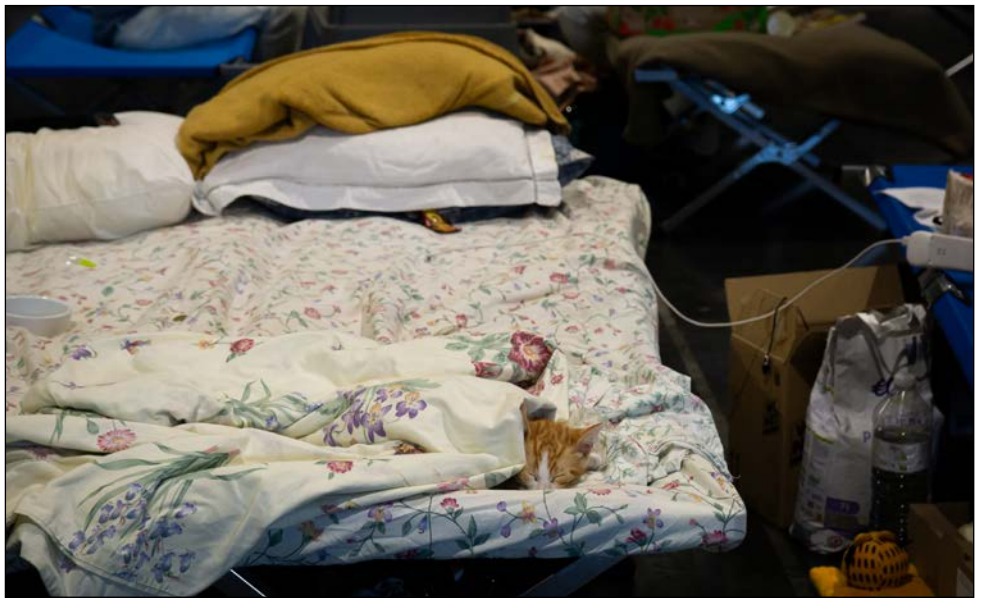
Comme Lucia, il commence à trouver le temps long. *« J'ai un peu de mal à dormir. J'étais dans le hall 3 où il faisait chaud alors j'allais dans ma voiture. Et puis c'est bruyant par rapport à mon environnement habituel. Tous les jours, j'espère qu'on pourra regagner notre logement. »* Il aura fallu une nuit supplémentaire pour que la bonne nouvelle arrive : cet habitant du Haillan, comme ceux d'Eysines et de Mérignac, a pu regagner son domicile mardi 28 juillet. Ils étaient 707 à avoir passé la nuit de lundi à mardi dans le centre d'accueil.

Avant cela, dimanche, Bordeaux Métropole a mis en place *« une plateforme numérique permettant de gérer et organiser les offres de logement proposées par les citoyens et les différents acteurs institutionnels et associatifs. »* 800 offres de logements avaient déjà été recensées offrant ainsi 2.400 couchages. Mardi 28 juillet, 2.672 logements étaient désormais disponibles soit 6.539 couchages. À date, 1.058 personnes ont pu être relogées par ce biais. C'est le cas de Lucia. Avec sa famille, elle a pu intégrer une habitation à Bègles mardi. Soulagée, elle s'apprêtait ainsi à passer sa dernière nuit au Parc des expositions.

Margau GONZALEZ



Chacun s'occupe comme il peut, la plupart du temps sur le téléphone. Ph MG



Les animaux de compagnie sont aussi accueillis au Parc des expositions. Ph MG

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

31 juillet 2026

« On a fait notre possible pour que tout se passe bien »

La commune de Mios s'est organisée pour recueillir les personnes évacuées du Bassin, avant d'être vidée elle aussi de ses habitants.

Lorsque l'incendie a entraîné l'évacuation de centaines de personnes sur le bassin d'Arcachon, une dizaine de bénévoles et des agents municipaux se sont relayés à Mios pour accueillir les sinistrés. Parmi eux, Alyette, conseillère municipale, garde le souvenir de visages marqués par la fatigue, l'inquiétude et la détresse. *« On a accueilli environ 500 personnes »*, raconte-t-elle. À leurs côtés, une cinquantaine de bénévoles épaulaient les agents de la commune pour orienter les évacués, les rassurer et répondre à leurs premières demandes.



À Mios, Alyette, conseillère municipale et bénévole pour l'accueil téléphonique de la mairie. Ph LG

Très vite, ce qui la frappe, c'est l'état psychologique des personnes arrivant au centre d'accueil. *« On aurait dit des zombies. Ils étaient complètement perdus. Certains ne savaient même plus où ils étaient, ils tournaient en rond, cherchaient leurs proches ou des informations. »* Parmi les scènes qui l'ont le plus marquée, celle d'une femme, visiblement bouleversée, qui lui demande timidement si elle pourra avoir une chambre individuelle. *« Elle avait tout perdu de ses repères. »*

Une autre image reste gravée dans sa mémoire : celle des animaux évacués avec leurs propriétaires. *« Une dame avait un chat. Elle me disait qu'il ne mangeait plus et ne buvait plus depuis le matin. Elle essayait de lui donner de l'eau dans un gobelet, mais il refusait. On voyait que les animaux aussi étaient totalement déboussolés. »*

Au fil des heures et des jours, les besoins évoluent. L'urgence de l'accueil laisse place à l'attente. *« Aujourd'hui (mardi 28 juillet, nldr), 90 % des appels concernent une seule question :* Quand est-ce qu'on pourra rentrer chez nous ? *C'est ce que tout le monde veut savoir. »*

Si les repas ont principalement été pris en charge par les employés municipaux, les bénévoles du comité des fêtes se sont également fortement mobilisés. Le festival Mios en fête ayant été annulé en raison des incendies, ils ont mis leur temps et leurs moyens au service des sinistrés. *« On avait environ 160 repas prévus pour le dimanche. Comme tout a été annulé avec l'évacuation du samedi soir, ils ont été apportés au centre d'accueil de Salles, où il y avait beaucoup de personnes hébergées. Rien n'a été perdu. »* Parallèlement, des appels aux dons de matériel, notamment des matelas gonflables, ont été lancés pour faire face aux besoins des centres d'accueil.

Alyette tient pourtant à rester discrète sur son propre rôle. *« Chacun avait sa mission. Les employés municipaux ont fait un travail énorme, les bénévoles du comité des fêtes aussi. Nous, on a simplement essayé d'accompagner les gens du mieux possible. »* Pour elle, l'essentiel était ailleurs. *« On a fait notre possible pour que tout se passe bien, pour que les personnes évacuées soient accompagnées au mieux dans un moment extrêmement difficile. »*

Les bénévoles, les agents municipaux, les élus, le comité des fêtes, les boulangers de la commune et le centre Leclerc se sont pleinement mobilisés pour faire face à l'urgence. Une chaîne de solidarité qui a permis d'assurer l'intendance et d'offrir aux personnes évacuées un accueil aussi digne et serein que possible malgré les circonstances exceptionnelles.

Au total, près de 500 personnes ont été accueillies au gymnase Mayonnade. Parmi elles, environ 300 sont arrivées dès le vendredi soir, évacuées des campings alentour. Beaucoup étaient des vacanciers étrangers qui, après avoir été pris en charge et orientés, ont pu poursuivre leur route ou rejoindre un autre lieu d'hébergement. Les jours suivants, le centre a surtout accompagné les habitants évacués du secteur, toujours dans l'attente de pouvoir regagner leur domicile.

Lucette GÉRARD (clp)

Mobilisation tous azimuts

• À Lacanau et dans le Médoc.

La Ville de Lacanau est pleinement mobilisée depuis le début de l'incendie. Au sud de la commune, dont une partie a été évacuée le 28 juillet (4.000 touristes), d'immenses pare-feux ont été construits, de 60 à 100 mètres de large, par les équipes de la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) et les services communaux, avec l'aide d'entreprises de travaux forestiers et des agriculteurs. La municipalité a mis en place des centres d'hébergement à la salle des fêtes de Lacanau-ville et au Cosec. Plus de 300 personnes, pompiers et militaires de la Force Sentinelle, peuvent s'y reposer et se restaurer. Ces derniers effectuent des opérations de sécurisation dans les communes sinistrées.

Partout dans le Médoc, la solidarité bat son plein. À Arsac, la municipalité a organisé un recueil de groupes électrogènes (en prêt) pour les foyers de la commune du Porge qui n'ont plus accès au réseau électrique. À Macau, tout comme à Ludon-Médoc, à Cussac-Fort-Médoc et dans de nombreuses communes, les appels aux dons des pompiers ont rencontré un grand succès. À Lesparre-Médoc, la municipalité a organisé un recensement des personnes en possession de tracteurs équipés de cuves à eau et de remorques-citernes ou de grosses citernes à eau. Elles peuvent aider au ravitaillement en eau des camions-citernes des pompiers. Cette initiative est aussi reprise par Le Pian-Médoc. La commune, exposée aux fumées nocives, n'a pas été évacuée et recense les hébergements disponibles. Elle récolte aussi les dons pour les acheminer vers le Parc des expositions de Bordeaux-Lac.

• Les jeunes Rotariens sur le pont.

Le Rotaract Bordeaux Les Graves (les plus jeunes Rotariens) a lancé une collecte de fonds destinée à apporter une aide matérielle concrète aux personnes évacuées et aux acteurs mobilisés, en lien direct avec Bordeaux Métropole et les autorités compétentes. En un peu plus de 24 heures, près de 2.000 euros avaient déjà été recueillis ce lundi 27 juillet. Les sommes collectées permettront de financer l'achat de denrées, de produits de première nécessité et de marchandises répondant aux besoins prioritaires identifiés. À l'issue de cette mobilisation, les fonds qui n'auraient pas été nécessaires aux achats d'urgence seront reversés au bénéfice des sapeurs-pompiers de la Gironde ainsi qu'à l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des sapeurs-pompiers de France.

• Des bénévoles veillent aussi sur les animaux.

À Andernos-les-Bains, une équipe de bénévoles s'organise chaque jour pour veiller sur les animaux des propriétaires évacués. Avec une règle essentielle : passer par le dispositif officiel mis en place par la mairie. Tatiana, responsable de l'équipe, coordonne les interventions avec cinq autres bénévoles, Sébastien, Pauline, Karine, Isabelle et Yann. Chaque jour, ils effectuent des tournées auprès des animaux que leur maître, qui aura rempli un formulaire au préalable, n'a pu emmener lors de l'évacuation. Chaque intervention est organisée avec le propriétaire. *« Nous l'appelons dès notre arrivée sur place et nous restons en communication pendant que nous nous occupons de l'animal. Ensuite, nous envoyons une photo pour le rassurer. »* Les bénévoles ne s'occupent pas uniquement des chats. Ils prennent également soin de lapins, de tortues, de poules, d'oies et même... d'une tribu de canetons. Cette mobilisation repose sur un véritable élan collectif. Les commerces locaux ont contribué à l'approvisionnement en nourriture. Les bénévoles bénéficient également du soutien des restaurateurs mobilisés, comme le Café de la Place, grâce notamment aux dons de commerces qui ne pouvaient plus écouler leurs stocks après les évacuations. Le seul interlocuteur recommandé reste le canal officiel de la mairie, qui permet de vérifier les demandes et d'organiser les interventions en toute sécurité.

La solidarité et les interrogations des habitants

Les interrogations et les critiques sont nombreuses parmi les habitants du Bassin qui ont été évacués. Dimanche 26 juillet à Mios, plusieurs personnes ont partagé leur ressenti sur la gestion de la crise et les décisions prises par les autorités.

L'une des remarques les plus marquantes vise directement la représentante de l'État : *« La préfète, ce n'est pas un parapluie qu'elle a ouvert, mais un parachute. »* Une formule qui traduit, selon son auteur, le sentiment que les décisions auraient davantage relevé d'une logique de précaution maximale que d'une réponse adaptée à la situation.

La question des évacuations suscite de nombreuses incompréhensions. Plusieurs habitants s'interrogent sur la nécessité d'avoir évacué Mios. *« Ce n'était pas nécessaire, contrairement à Marcheprime où la menace était réelle »*, estime un riverain.

D'autres vont plus loin en s'interrogeant sur les priorités qui auraient guidé les choix des autorités. *« Le Porge a-t-il été sacrifié au profit du Cap Ferret ? Et Marcheprime et ses environs au profit de l'agglomération bordelaise ? »* s'interroge un habitant, reflétant un sentiment partagé par plusieurs personnes rencontrées.



Des voisins bénévoles pour soigner les animaux des habitants évacués. Ph LG

Enfin, un constat revient avec insistance : *« Aucune leçon n'a été tirée de l'incendie de 2022. »* Pour ces habitants, les événements récents montrent que les enseignements du précédent mégafeu n'auraient pas été suffisamment pris en compte, notamment en matière d'anticipation et de gestion des évacuations.

Mais les habitants saluent également l'élan de solidarité qui s'est rapidement organisé. Ainsi, de nombreux voisins et amis, eux-mêmes évacués mais relogés à proximité, se sont mobilisés pour prendre soin des animaux restés sur place lorsque leurs propriétaires n'avaient pas pu les emmener. Lamas, poules, chats restés introuvables au moment du départ ou encore d'autres animaux domestiques ont fait l'objet d'une véritable chaîne d'entraide. Des habitants se sont relayés pour les nourrir, les abreuver et veiller sur eux dans l'attente du retour de leurs propriétaires, illustrant une fois de plus la solidarité qui unit les habitants face à l'épreuve.

Ces témoignages traduisent un climat de doute et d'incompréhension. Ils reflètent les interrogations d'une partie de la population, alors que les autorités devront sans doute apporter des explications sur les décisions prises au plus fort de la crise. Prise à partie par des habitants lors de son déplacement au Porge le 27 juillet, la préfète de Gironde Sophie Brocas a d'ailleurs défendu son action, dans une commune où 183 maisons ont été détruites et où beaucoup estiment que la protection du Ferret, en face, était la priorité : *« C'est un feu inédit qui a sa propre logique, il oblige les pompiers qui travaillent d'arrache-pied à s'adapter en permanence. Mais on ne démunit pas l'un pour l'autre. Notre priorité, c'est de sauver des vies. »*

L.G. / G.P.

L'œil de Wat



Le Porge : « Nous avons été sacrifiés »

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

31 juillet 2026

Le Porge est une des communes les plus impactées par l'incendie qui a embrasé Saumos mercredi 22 juillet. Les maisons détruites se comptent par centaine. Le recensement des biens concernés est toujours en cours.

Près de 190 habitations complètement détruites. Au Porge, l'incendie a été destructeur. Les premières évacuations commencent mercredi 22 juillet après-midi lorsque le feu, parti de Saumos, prend la direction de la commune. Laruau et Lauros sont les premiers quartiers concernés. Rapidement, la salle des fêtes est ouverte aux habitants. Au petit matin, le feu a déjà parcouru 2.000 hectares. Finalement, la commune est vidée de l'ensemble de ses administrés vendredi, après une alerte donnée dans la nuit de jeudi à vendredi. *« Assez rapidement, il a fallu une cellule de crise pour réceptionner l'ensemble des pompiers et caler les actions de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI). Les gens ne pouvaient plus dormir ici »*, explique Pierre Harrouard, qui gère l'organisation. Après avoir dévoré le flan est, du nord au sud, les flammes s'attaquent au côté ouest du Porge. La commune, qui compte un peu plus de 3.400 habitants, est encerclée et dévorée de l'intérieur. Le centre-bourg reste debout. À l'heure où nous écrivons ces lignes, mercredi 29 juillet, garder le camping municipal la Grigne et le domaine résidentiel naturiste de la Jenny demeure une priorité. Pour cela, des pare-feux d'une centaine de mètres sont créés depuis le début de semaine par les équipes techniques de la commune, la DFCI et des entreprises extérieures. Le feu repart par endroits, notamment à la Jenny au moment où nous nous trouvons sur place, lundi 27 juillet.

Du côté de la salle des fêtes, elle aussi épargnée par l'incendie, les habitants évacués laissent désormais place aux soldats du feu. Ce centre leur offre du répit. Autour de lui s'articule un food truck, des distributions alimentaires, des tables avec au-dessus, des guirlandes lumineuses accrochées aux arbres. Il plane comme un esprit de guinguette malgré l'horreur de la situation. Lundi matin, *« 80 camions étaient garés sur le parking avec 6 personnes par véhicule »*, rapporte Pierre Harrouard. Environ 1.000 repas sont servis ici chaque jour contre 300 au départ. Pour s'assurer de la bonne santé du personnel mobilisé sur les feux, la municipalité informe que sur place, des infirmiers et des médecins sont mobilisés. Pour soulager les douleurs et détendre les muscles, un cabinet de fortune avec kiné et ostéo est installé aussi au fond de la salle. Au total, ce sont 100 bénévoles - élus, DFCI, réserve citoyenne - qui se relaient jour et nuit. Pour faire le point sur la situation et coordonner les actions de la police et de l'armée, deux réunions se tiennent quotidiennement.

« L'après va être très compliqué »

Christine Garrido fait partie de la Protection civile. Elle a pu rester sur la commune et voit défiler un ballet de pompiers, de personnels de la Sécurité civile, de gendarmes... Son téléphone, qui diffuse les informations, n'est jamais loin. *« Nos pompiers ont eu l'ordre de sauver la Presqu'île et sont partis. On nous a sacrifiés. Ce sont les forestiers et les agriculteurs qui ont pris la suite en prenant des risques. »* Michaël Gonzalez, sapeur-pompier volontaire à Castelnau-de-Médoc, est intervenu trois nuits de suite, du mercredi 22 au samedi 25 juillet, au Porge. Il témoigne : *« J'ai aussi entendu des gens dire ça, mais je ne pense pas que dans mon commandement, ils se soient dit que tout le monde devait aller à Lège. »* En tout cas, Pierre Harrouard s'estime chanceux que les sapeurs-pompiers intervenus *« connaissent aussi bien leur forêt »*.



L'avenue du Bassin d'Arcachon au Porge a été une des rues les plus touchées avec le chemin de la Procession et la route des Lacs.

Ph MG

En repartant du Porge, nous traversons l'avenue du Bassin d'Arcachon, une des rues les plus impactées par la perte de logements. C'est une route meurtrie qui s'offre à nous. Christine Garrido, habitante du Porge depuis 45 ans, redoute les prochaines semaines. *« L'après va être très compliqué. »* Le maire, Martial Zaninetti, estime que la commune a été décimée de près de 20 % de ses maisons.

Margau GONZALEZ

Un standard téléphonique est mis en place de 8h à 19h par la mairie au 05.56.26.50.15. Une collecte de dons pour soutenir les habitants a été mise en place par la mairie et le CCAS. Plus d'informations sur le site internet de la commune : https://www.mairie-le-porge.com

À Andernos, dans les coulisses de la cellule de crise

Dès le vendredi 24 juillet au matin, Andernos-les-Bains a activé sa cellule de crise dans le cadre de son Plan communal de sauvegarde (PCS). Sous la direction du maire Jean-Yves Rosazza et du directeur général des services Rodolphe Merand, une trentaine de personnes - élus et agents municipaux - se mobilisent pour accompagner les habitants évacués, répondre aux situations urgentes et coordonner les différentes actions nécessaires pendant cette période exceptionnelle. Plusieurs pôles sont organisés pour répondre aux besoins de la population : information des habitants, sécurité, accompagnement des personnes vulnérables, logistique ou encore communication.

L'une des premières missions a été de maintenir le contact avec les habitants contraints de quitter leur domicile. Un standard téléphonique est mis en place afin de répondre aux nombreuses interrogations et inquiétudes. Il a fonctionné de 8h à 22h durant les deux premiers jours, et depuis, de 8h à 20h. Soit environ 1.600 appels le vendredi, 350 le samedi, 310 le dimanche et 450 le lundi.



La cellule de crise constituée des élus, dont le maire, des représentants de la Police municipale et des services techniques.

Sébastien Faure Mairie d'Andernos

Au-delà des chiffres, ces appels témoignent surtout de la diversité des préoccupations exprimées. La question qui revient le plus souvent concerne le retour à domicile. D'autres habitants, qui n'ont pas pu évacuer ou qui sont restés sur place, sollicitent la mairie face aux difficultés du quotidien, notamment pour se ravitailler alors que certains commerces sont fermés. Les visiteurs et les touristes contactent également la commune, inquiets pour leurs réservations et leurs séjours à venir.

La cellule de crise a également dû gérer des situations individuelles nécessitant une attention particulière. La continuité des traitements médicaux a notamment été organisée en lien avec les médecins et les pharmacies locales. Deux personnes vulnérables, qui ne pouvaient pas être transportées, ont fait l'objet d'un accompagnement spécifique avec l'intervention d'infirmières.

Les services municipaux ont également assuré une importante mission logistique, notamment l'approvisionnement en nourriture des pompiers, des gendarmes et des équipes DFCI mobilisées sur le terrain.

La municipalité indique que l'urgence de l'évacuation n'a pas permis de s'appuyer sur le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) pendant la crise. Il complète le PCS, qui définit l'organisation des services et la coordination des moyens en cas d'événement majeur.

Le message adressé aux habitants reste celui de la prudence : ne pas regagner la commune tant que les autorités n'en ont pas donné l'autorisation. La cellule de crise reste mobilisée et accessible pour accompagner les habitants. Elle peut être contactée au 05.57.76 11.00. pour toute demande d'information.

Christelle SEGUY (clp)

Quels impacts des fumées sur la santé ?

Alors que l'incendie de Saumos et ses fumées entraînent un dépassement des seuils d'alerte aux particules fines en Gironde (ainsi que dans les Landes et le Lot-et-Garonne), les premières mesures réalisées lundi 27 juillet ne montrent pas, à ce stade, de trace de monoxyde de carbone, fait savoir l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine.

Il n'empêche que l'exposition à ces fumées nocives présente des risques à court terme : irritation des yeux, du nez, de la gorge ou des bronches. Les personnes atteintes d'une affection chronique sont particulièrement exposées, les fumées pouvant aggraver des maladies respiratoires ou provoquer des crises d'asthme. Le danger concerne principalement les personnes atteintes de maladies chroniques respiratoires, cardiovasculaires, souffrant de pathologies oculaires, dialysées, diabétiques ou immunodéprimées, et les plus âgées, particulièrement vulnérables aux risques liées à l'intoxication aux fumées, tout comme les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes, avec des risques d'accouchements prématurés.

Dans ses recommandations, l'ARS invite les populations exposées, en vrac, à limiter les déplacements et le temps passé à l'extérieur, à arrêter les VMC durant les épisodes de fumée et à n'aérer son domicile que lorsque les conditions le permettent, à éviter les efforts physiques, à privilégier les transports en commun et le covoiturage.

À l'extérieur, les personnes les plus fragiles doivent porter un masque FFP2, qui filtre 94 % des particules fines. Il doit être remplacé dès qu'il devient humide, sale ou difficile à respirer, et au plus tard après une journée d'utilisation, soit environ 8 heures d'utilisation cumulée. 3,5 millions de masques FFP2 ont été livrés en quelques jours dans les pharmacies landaises et girondines.

Aux habitants de retour chez eux après les évacuations, pour éviter de mettre en suspension les particules nocives, l'ARS préconise de *« ne pas utiliser son aspirateur pour retirer les poussières »* et incite plutôt à *« nettoyer les surfaces à l'eau uniquement »*.

Un désastre économique

Les incendies qui ravagent une partie de la Gironde ont de lourdes conséquences pour les entreprises. Tous les secteurs sont touchés, en particulier celui du tourisme.

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

31 juillet 2026

La situation sur le front de l'incendie de Saumos évoluant en permanence, les chiffres restent provisoires. Au 28 juillet, *« 39.500 entreprises, dont près de 15.000 totalement à l'arrêt, représentant environ 200.000 emplois, sont impactées directement - parce que situées en zone sinistrée ou évacuées - ou indirectement »*, explique Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux Gironde.

Mobilisé sur le terrain auprès des entreprises et en visioconférence avec Bercy, il suit la crise au quotidien. *« Le ministre de l'Économie a décidé de faire une réunion tous les matins à 9h tant que nous serons en période de crise. On aborde tous les sujets, notamment le chômage partiel, et la manière de préparer le retour à l'activité lorsque les 23 communes évacuées seront accessibles et que les gens pourront revenir travailler. Il faut que cela puisse se faire dans le calme et de manière organisée. Jeudi (30 juillet, ndlr) il y aura une réunion générale avec le gouvernement »*, précise Patrick Seguin.



La saison touristique s'annonçait prometteuse en Gironde mais les feux ont brisé cette dynamique.

Ph archives Ugo Amez

Une porte d'entrée unique

La CCI Bordeaux Gironde (CCIBG) et les chambres consulaires, en coordination avec les services de l'État, ont mis en place un dispositif d'accompagnement des entreprises sinistrées.

Un point d'entrée unique, le 3006, permet ainsi aux professionnels de joindre la cellule de crise et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Les conseillers les aident dans leurs déclarations de sinistre auprès des assurances, ainsi qu'au niveau des démarches administratives d'urgence, de l'identification des dispositifs d'indemnisation, de la sécurisation de leur outil de travail et de la préparation de la reprise d'activité.

« Il s'agit d'un numéro vert mis en place en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine (CMA-NA) pour couvrir le spectre global des entreprises, de l'auto-entrepreneur au grand groupe industriel de la métropole », précise le président de la CCIBG.

La cellule de crise est également joignable par courriel : contact@bordeauxgironde.cci.fr ou 33-relationsentreprises@cma-nouvelleaquitaine.fr.

« Ne laisser personne sur la touche »

Pour Patrick Seguin, les priorités sont claires : *« La priorité absolue de ces entreprises est la gestion RH des salariés qui ne peuvent pas travailler et la mise en place d'un chômage partiel. La deuxième est de déterminer comment faire face à la perte d'activité, et donc de chiffre d'affaires, alors qu'elles ont des emprunts à rembourser, des charges à payer… Nous disposons d'une liste exhaustive des services de l'État - mise à notre disposition par la préfecture -, avec les numéros directs. Nous orientons les entreprises vers le service concerné. Si besoin, nous prenons la main, récupérons les informations et rappelons l'entreprise. Il ne faut laisser personne sur la touche. Appelez le 3006. Et surtout, ne restez pas seul(e) ! »*

La CCIBG et la CMA Gironde-Nouvelle-Aquitaine ont également créé le groupe Facebook Solidarité Entreprises. Il recense les propositions d'aide des entreprises et des artisans (locaux, hébergement, repas, transport, logistique, matériel ou compétences) destinées aux professionnels sinistrés, *« à l'image de cette entreprise de menuiserie du Sud-Gironde qui met à disposition un bâtiment pouvant accueillir un atelier pour ce type de métier »*.

De son côté, la CMA Nouvelle-Aquitaine a présenté, le 28 juillet, un premier bilan provisoire faisant état de *« près de 9.600 entreprises impactées, dont 8.500 en Gironde et 1.056 dans les Landes, des entreprises présentes en zones évacuées »*. L'organisme souligne toutefois que *« entre les chantiers inaccessibles, les problèmes d'approvisionnement, les clients empêchés, les commandes annulées, etc., le nombre réel de structures touchées est sans nul doute bien plus conséquent et qu'il faudra plusieurs semaines après la fin des incendies pour calculer le véritable niveau des préjudices »*.

Depuis le 22 juillet, la cellule de crise de la CMA Nouvelle-Aquitaine a reçu près de 350 demandes.

« Ne pas annuler leurs vacances en Gironde »

Un secteur particulièrement touché par les incendies est celui de l'hôtellerie-restauration. Rappel : en Gironde, le tourisme représente 7 % du PIB, près de 50.000 emplois et 3,8 milliards d'euros de retombées économiques.

La saison estivale s'annonçait prometteuse. Mais les incendies en cours ont brutalement interrompu cette dynamique. Les propos de la préfète de Gironde, Sophie Brocas, le 26 juillet, ont également suscité de vives inquiétudes. Elle avait invité les touristes déjà présents à repartir chez eux et demandé à ceux qui prévoyaient de venir *« de ne pas rejoindre la Gironde et d'envisager une autre destination »* afin de libérer les axes de circulation et de faciliter le travail des secours.

« Nous avons beaucoup d'annulations, dont 100 % pour les entreprises qui ont été évacuées. Sur la presqu'île du Cap Ferret, par exemple, tous les établissements sont fermés - un seul a brûlé, à Lège-Cap-Ferret -, avec zéro fréquentation », rapporte Franck Chaumès, président de l'UMIH 33 (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) et président de la branche restauration au niveau national.

Selon lui, ces déclarations de la représentante de l'État *« ont accéléré les annulations au-delà du Cap Ferret, débordant vers le Médoc et le Libournais. Je comprends qu'elle vient d'être nommée ici. On ne peut pas lui reprocher que, face à l'ampleur des feux de forêt, sa première préoccupation soit de protéger les êtres humains et de faciliter le travail des pompiers. Mais elle l'a dit maladroitement. Il suffisait qu'elle rajoute simplement : 'pour l'instant, tant que les feux ne sont pas fixés' et 'uniquement dans les zones sinistrées'. L'ensemble des acteurs du tourisme, avec en tête Thierry Marx, président national de l'Umih, ont remonté cette information de communication au ministre Papin le 27 juillet. Il y a des assureurs de voyage en Allemagne qui ont conseillé aux touristes de ne pas venir ! Je pense, ou au moins je l'espère, qu'elle va rectifier ses propos. »*

Franck Chaumès pointe également *« l'énorme solidarité »* observée au sein de la filière et des autres secteurs économiques. *« Avec tous les autres acteurs économiques (CCI, CMA, Medef, Les Entrepreneurs), nous sommes en train de construire toutes les aides possibles et imaginables d'accompagnement. Une sorte de boîte à outils commune afin que toutes les entreprises sinistrées, quel que soit leur secteur d'activité, puissent avoir accès au même document, décliné par métiers, pour faciliter les démarches. »*

Les déclarations de Serge Papin, ministre du Commerce et du Tourisme, invité de la matinale de TF1 le 28 juillet, se veulent plus rassurantes. Pour lui, *« la saison n'est pas terminée »*. Et il rappelle que la Gironde est un grand département dont seulement une partie est concernée par les feux. Il demande aux touristes *« de maintenir et de ne pas annuler leurs vacances en Gironde »*. Il affiche également son *« bon espoir »* que *« pour le mois d'août, on puisse rouvrir les zones évacuées »*. Et le ministre d'ajouter : *« Il y a eu des élans de solidarité partout. C'est peut-être une façon d'être solidaire avec ces territoires, et se dire : Allez, on y va, on y retourne ! »*

Anna DAVID

Les engagements de Bercy

Pour répondre à l'urgence, les ministères de l'Économie et des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat ont annoncé plusieurs mesures de soutien destinées aux entreprises, tous secteurs confondus, directement ou indirectement touchées.

Sur le volet assurantiel, *« la déclaration de sinistre est prolongée jusqu'au 31 août, pour les particuliers mais aussi pour les entreprises »*, souligne Noémie Nusbaumer, conseillère tourisme du ministre Serge Papin.

Concernant l'activité partielle, trois situations sont distinguées : *« Pour les entreprises en zone sinistrée, il y a une sorte d'automatisme d'instruction de l'activité partielle, qui peut aller jusqu'à un mois après le sinistre, ainsi qu'une prise en charge des dégâts subis. Pour les entreprises situées dans des zones évacuées, elles sont également éligibles à l'activité partielle afin de pouvoir rémunérer leurs salariés pendant cette période. Des discussions sont en cours avec les assureurs pour savoir dans quelle mesure les garanties de perte d'exploitation peuvent être appliquées. Enfin, pour les entreprises situées hors des zones sinistrées ou évacuées mais qui subissent une baisse importante d'activité, l'activité partielle est possible à condition de démontrer cette baisse par rapport à l'année dernière. Un travail est mené avec le médiateur des entreprises et la médiatrice du crédit afin de permettre le report de dettes, de charges ou de créances pour préserver la trésorerie »*, explique le cabinet de Serge Papin.

La situation des travailleurs saisonniers reste plus contrastée. *« Si le saisonnier a commencé son contrat, il est éligible à l'activité partielle. Malheureusement, pour les saisonniers dont le contrat n'aurait pas débuté, ils ne sont pas éligibles. Nous sommes en train d'étudier comment les soutenir »*, précise Noémie Nusbaumer.

Enfin, une campagne de communication, pilotée avec Atout France, en collaboration avec les collectivités territoriales, les professionnels du tourisme et les acteurs économiques, devrait être déployée afin de relancer l'attractivité de la destination.

A.D.

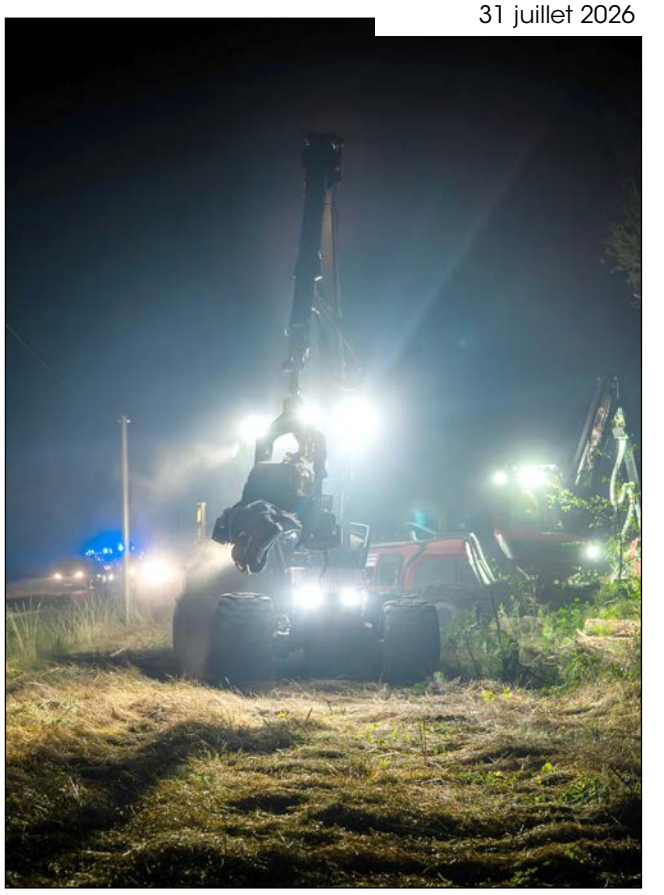
Les incendies en images

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION
31 juillet 2026



Un Canadair en action au-dessus du camp de Souge à Martignas-sur-Jalle, mardi 28 juillet.

Ph Matthieu Penz / Sdis 33



Jour et nuit, 127 km de pare-feux ont été réalisés.

Ph Sdis 33 / Cpl Julien Soulard et Sch Amael Dubiez



Lundi 27 juillet, le feu est reparti sur une parcelle à Saint-Jean-d'Illac.

Ph MG



À Lanton, sur la D106, une maison a été ravagée par les flammes.

Ph MG



À Lanton, des civils se mobilisent pour éteindre les braises.

Ph MG



Les abords de la route qui mène au centre équestre d'Andernos-les-Bains sont calcinés.

Ph MG

La boucle des Calvaires

Quatrième boucle de notre série d'été. Cette fois, c'est à Verdelais, à quelques kilomètres de Langon que j'ai chaussé mes baskets pour une course courte, mais riche en patrimoine.



La commune devrait mieux entretenir ses chemins.

Ph Ugo Amez



La Garonne.

Ph Ugo Amez

Comme une évidence, c'est sur les allées dans le prolongement de la basilique Notre-Dame-de-Verdelais, juste à côté du Musée d'art sacré et du couvent des Célestins, que ce trail débute. Tout de suite, la présence de vieilles dames qui tripotent des icônes de Marie me rappelle que nous sommes dans un lieu de pèlerinage marial, et ce, depuis le XII[e] siècle.

Le quartier du Luc et la fontaine miraculeuse

La Vierge en cuivre doré de 3,75 m, modelée par le sculpteur Duchaîne, surplombe l'ensemble du bourg et me voit contourner l'édifice par sa droite. Très rapidement, je descends dans une combe, le quartier du Luc en bordure du Galouchey. Le lieu incite au calme et au pique-nique que l'on peut prendre sous l'abri Saint-Benoît Labre et à proximité de la fontaine miraculeuse…

Chemins obstrués et nature sauvage

Il est temps de remonter le coteau par le Chemin du Lion d'or, de tourner à gauche à la gravière et de marquer l'entrée dans le deuxième kilomètre par la borne en pierre de la commune limitrophe de Sainte-Croix-du-Mont. Là, la route se fait chemin mais, avec les parcelles de vignes arrachées où plus rien ne pousse et où les viticulteurs ne passent plus le tracteur, le chemin n'est pas des plus évidents. Et lorsqu'il devient communal, de nombreux troncs sont couchés en travers. Une femme, armée d'un sécateur géant, reconnaît les lieux en vue de passer avec un cheval. Il lui faudra revenir avec des amis et des tronçonneuses, si les élus ne répondent pas présent…

Le long de la Garonne

De retour sur le macadam, il faut emprunter sur quelques centaines de mètres la D110, un axe rapide et passant que je suis bien content de délaisser pour le chemin de la Garonelle, qui m'amène tout droit à la Garonne. Toujours aussi beau et limoneux, le fleuve emmène une barque chargée d'enfants. Je longe la rive vers l'amont, franchis avec grande précaution la passerelle posée à la confluence de la Garonne et de la Garonelle et à laquelle il manque quelques morceaux, et cours sans réfléchir dans cet environnement boisé, percé de rayons de soleil.

Malagar et le moulin de Cussol

Je quitte la rive, traverse le bourg de Saint-Maixant, coupe la grosse départementale et les routes désertes commencent à grimper entre les châteaux et les lotissements. Depuis la rue Calèze, j'identifie les cyprès et les pins parasols du domaine de Malagar. Il s'agit de la maison familiale de François Mauriac, l'un des trois M du Bordelais, au sein de laquelle une programmation culturelle exigeante est proposée. La pente est de plus en plus raide jusqu'à l'arête rue de Cussol qui offre un double panorama sur les alentours. Voilà le moulin à vent magnifiquement restauré, qui fonctionne et moud du blé issu d'un champ à proximité. L'édifice se visite en contactant l'association des Amis du moulin de Cussol. À quelques encablures, voilà le Calvaire et ses trois croix. L'une porte le Christ, les deux autres, les larrons. Comme le reste du chemin de croix (avec ses 14 stations et 16 chapelles), que j'ai la bonne idée d'emprunter en sens inverse (celui de la descente), le site mériterait probablement une restauration d'ampleur…

Arrivé au cimetière, je salue Toulouse-Lautrec, admire ce paysage étonnant avant de boucler la boucle, prêt à repartir pour de nouvelles aventures.

Ugo AMEZ

Distance : 9,33 km
Durée : 57 min
Dénivelé : 172 m



Le patrimoine meulier à son meilleur.

Ph Ugo Amez



Oh Toulouse !

Ph Ugo Amez

Découvrir en s'amusant : une journée en famille à la Cité du Vin

Cet été, nous vous proposons quelques idées de sorties à faire en famille à Bordeaux, dans les alentours ou ailleurs dans la région. Pour ce deuxième des quatre épisodes, zoom sur les activités à découvrir à la Cité du Vin, qui fête cette année ses dix ans.

La Cité du Vin est un lieu culturel unique au monde. Niché dans le quartier des Bassins à flot, à Bordeaux, en bord de Garonne, il est porté par la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, dont les missions sont de soutenir, valoriser et transmettre le patrimoine viticole.

Ouverte en juin 2016, la Cité du Vin [1] n'est pas un musée, même si beaucoup la considèrent comme tel. Son succès ne se dément pas. Avec près de 400.000 visiteurs par an, elle est devenue, au fil du temps, l'un des sites touristiques emblématiques de Bordeaux.

À la Cité du Vin, l'offre est si riche qu'on peut facilement y passer la journée ! Les enfants y sont les bienvenus. Les activités proposées ont été pensées pour être accessibles aussi aux plus jeunes, dès 6 ans.

Voici un aperçu de ce que l'on peut découvrir dans ce lieu aussi original par son architecture que par son contenu.



Cette année Via Sensoria propose une expérience 100 % Bordeaux. Ph AD

Découvrir à son rythme

On commence par la très riche exposition permanente, qui propose près de neuf heures de contenus. Les visiteurs sont embarqués dans une expérience interactive, immersive et sensorielle afin de découvrir autrement toutes les facettes de la vigne et du vin. « *On y parle d'histoire, de géographie, de gastronomie. On survole des paysages exceptionnels, on peut fouler virtuellement du raisin, se défier à reconnaître de nombreuses odeurs originales que l'on retrouve dans le vin et assister à de grands spectacles* », détaille Solène Jaboulet, directrice marketing et communication de la Cité du Vin. Au total, six univers répartis sur dix-huit modules invitent à voyager à travers le temps, de l'Antiquité à nos jours, et sur les cinq continents.

Un parcours que chacun peut suivre à son rythme grâce à ce que l'équipe de la Cité du Vin présente comme « *votre compagnon de visite* ». Il s'agit d'un audio-guide numérique, inclus dans le billet d'entrée, disponible en huit langues (français, anglais, espagnol, allemand, italien, néerlandais, chinois et portugais). Il permet de déclencher les animations et d'écouter les commentaires.

Même si la durée moyenne de visite est d'environ deux heures, les plus passionnés peuvent facilement y consacrer beaucoup plus de temps.

À la fin de la visite, cap sur le Belvédère, où vous pourrez déguster un verre de vin - ou une boisson sans alcool, selon vos envies -, tout en profitant d'une vue panoramique sur la Garonne et une partie de Bordeaux.

Éveiller ses sens

Pour sa quatrième édition, et à l'occasion du dixième anniversaire de la Cité du Vin, le parcours sensoriel de dégustation Via Sensoria [2], accessible du 1er avril au 1er novembre, est cette année consacré à 100 % au vignoble bordelais.

Ce parcours immersif d'une heure se déroule en petit groupe, limité à quinze personnes. Via Sensoria complète idéalement la visite du parcours permanent, mais peut aussi être découvert indépendamment. Guidés par un sommelier, les visiteurs déambulent dans une ambiance propice à la déconnexion. Une lumière tamisée et une musique douce accompagnent ce voyage sensoriel, composé de quatre modules, chacun consacré à une saison.

Tous les sens - la vue, l'odorat, le toucher, le goût, l'ouïe - sont sollicités dans cette expérience immersive qui casse les codes de la dégustation, la rendant très accessible. Dans chaque pavillon, des projections, une ambiance sonore et différents dispositifs interactifs plongent les visiteurs dans le printemps, l'été, l'automne puis l'hiver. À chaque étape, ils dégustent un vin - ou une boisson sans alcool originale - associé à la saison. Cette année, les quatre vins, aux styles différents, sont issus du vignoble bordelais. Le sommelier présente les principales caractéristiques de chaque vin (appellation, cépages, assemblage, élaboration) et répond aux nombreuses questions des participants.

« *De nouveaux jeux sensoriels viennent également enrichir l'expérience cette année, comme l'introduction des quatre saveurs fondamentales - le salé, le sucré, l'amer et l'acide - à chacune des quatre saisons, à travers de petits jeux de dégustation* », précise Solène Jaboulet.

Si vous avez des proches ne parlant pas français, sachez que certaines séances sont proposées en anglais ou en espagnol.

Au-delà de ces visites, la Cité du Vin propose également une large offre de dégustations et d'ateliers de découverte, ludiques et accessibles, en français ou en anglais selon les séances.

Enfin, si vous souhaitez vous restaurer, chacun y trouvera son compte : snack-café, brasserie ou restaurant. Ce dernier ayant une vue imprenable sur Bordeaux et la Garonne. « *On peut même pique-niquer en famille dans le jardin* », ajoute Solène Jaboulet.

Petite précision, loin d'être anodine au cœur de l'été, où la chaleur écrasante n'incite guère à se promener dans la rue : la Cité du Vin est climatisée.

Anna DAVID

Renseignements et réservations : www.laciteduvin.com/fr
(1) Esplanade de Pontac, 134, quai de Bacalan, à Bordeaux. Ouvert tous les jours, de 10h à 19h. Parcours permanent et un verre au Belvédère : gratuit pour les moins de 6 ans ; 6-17 ans, 9 € ; adulte, 23 € (27 € avec deux verres). Pack famille (2 adultes + 2 enfants de 6-17 ans) : 56 € (64 € avec deux verres).
(2) Via Sensoria : adulte, 23 € (39,10 € avec le parcours permanent) ; Enfant : 9 € (15,30 € avec le parcours permanent) ; Pack famille : 56 € (95,20 € avec le parcours permanent).

Des musées bordelais à visiter avec les enfants

Voici quelques idées de visites dans la capitale girondine où les plus petits sont les bienvenus.

Musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine (https://www.musee-aquitaine-bordeaux.fr/) propose les 4 et 11 août (à 10h30), de découvrir les maisons traditionnelles de la région Aquitaine. Au programme : une visite commentée dans les salles du musée, suivie de l'atelier « La maison est en carton », au cours duquel les enfants (dès 6 ans) pourront fabriquer leur maison miniature en papier cartonné.

Par ailleurs, les 4, 6, 11, 13, 18, 20, 25 et 27 août (à 15h), le musée organise des visites commentées sur *L'histoire de Bordeaux, de l'Antiquité à nos jours*, accessibles dès 8 ans. Pendant une heure, les visiteurs parcourent 2.000 ans d'histoire à travers les collections du musée.

MAAD

Pour sa part, le MADD, le musée des Arts décoratifs et du Design de Bordeaux (https://madd-bordeaux.fr/), qui vient de rouvrir ses portes après un vaste chantier de rénovation ayant duré trois ans, est particulièrement apprécié des enfants. Et le lieu le leur rend bien. Pensez à demander le livret-jeux destiné aux 7-12 ans, disponible gratuitement à l'accueil. Un outil ludique qui permet aux plus jeunes de découvrir le musée tout en s'amusant.

À noter notamment la très belle exposition que le MADD consacre, jusqu'au 21 septembre, à l'univers de la designeuse Pauline Deltour (1983-2021). Elle met en lumière les nombreux projets auxquels cette artiste particulièrement polyvalente a participé.

Des visites ludiques pour découvrir et comprendre le travail de Pauline Deltour, tout en s'initiant à l'une de ses pratiques favorites, le prototype, sont proposées les 6 et 20 août à 16h30. Durée : une heure.

Cap Sciences

De son côté, Cap Sciences (https://www.cap-sciences.net/) reste un incontournable pour les enfants. Parmi les nombreuses animations proposées cet été, figure l'exposition *Circasciences. En piste !* (à partir de 6 ans), qui permet, grâce à des dispositifs interactifs et des expériences grandeur nature, de découvrir les phénomènes physiques cachés derrière les plus grands numéros de cirque.



Au MADD, les enfants sont les bienvenus. Ph AD

À noter également *Planétarium : histoire d'étoiles* (jusqu'au 31 août), une expérience accessible dès 8 ans, tous les jours à 14h et 14h45. Des séances contées sont également proposées aux enfants dès 3 ans, tous les jours à 15h30, 16h15 et 17h.

À ne pas manquer non plus, la grande exposition *Lune*, présentée jusqu'au 31 août et accessible dès 7 ans.

Bassins des Lumières

Enfin, les amateurs de grandes expositions immersives seront comblés aux Bassins des Lumières (https://www.bassins-lumieres.com/), le plus grand centre d'art numérique de France, porté par Culturespaces et installé dans l'ancienne base sous-marine de Bordeaux. En ce moment, le public peut notamment y découvrir les univers poétiques d'Henri Matisse et de Frida Kahlo.

A.D.

Les sorties de la rédac



Josèfa Ntjam, « The Undercommons », à voir lors de l'exposition « Blackground » jusqu'au 28 mars au CAPC Musée d'Art Contemporain à Bordeaux.

Ph Galerie Nicoletti

DIVERS

■ **TALENCE.** *Flow pulse.* Parcours aquatiques et activités ludiques avec des scooters sous-marins du 4 au 6 août, de 11h30 à 13h et de 14h30 à 16h, au Stade Nautique Henri-Deschamps. Tarifs : prix d'entrée de la piscine + 12 € la séance. À partir de 8 ans (sachant nager). Renseignements et inscriptions au 05.56.80.77.33.

■ **FLOIRAC.** *Ateliers Trucs & Bidouilles.* Cet été, la médiathèque Roland-Barthes donne rendez-vous pour un programme d'ateliers gratuits les mercredis de 11h à 12h30. Le 5 août, projection cinéma dès 3 ans ; le 12 août, lectures dès 3 ans ; le 19 août, atelier gravure dès 8 ans ; et le 26 août, atelier jeux vidéo dès 3 ans. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Inscriptions et renseignements au 05.56.86.99.28.

■ **BRUGES.** *Plage du Lac.* Baignade surveillée et animations gratuites. Tout l'été de 14h à 18h : kayak le lundi, escalade et voile le mardi, voile le mercredi, boxe, kayak et voile le jeudi, kayak et voile le vendredi et le samedi, kayak le dimanche. Séance de lectures le mercredi de 15h à 18h à la biblio plage. Le 5 août : jeux de découverte de la biodiversité locale avec l'Ecosite du Bourgailh ; le 12 août, « à la découverte des végétaux » avec l'association Achillée et Ciboulette ; le 19 août, atelier de lutherie sauvage avec l'association Slowfest ; le 26 août, Estampe végétale avec l'association CLAC. Jusqu'au 31 août à la plage du Lac de Bruges. Animations gratuites. Renseignements et inscriptions au 05.56.69.98.58.

■ **BÈGLES.** *Cinéma plein air.* Diffusion du film *Charlie et la chocolaterie* de Tim Burton. Issu d'une famille modeste, le jeune Charlie doit travailler pour aider les siens et doit économiser chaque penny durement gagné. Friand de sucreries, il décide de participer à un concours organisé par l'intimidant Willy Wonka, à la tête de la chocolaterie de la ville. Celui ou celle qui trouvera l'un des cinq tickets d'or que Willy a dissimulé dans les barres de chocolat de sa fabrique remportera l'équivalent d'une vie de sucreries. Le 6 août à 21h45 à la Résidence Maurice Thorez. Entrée gratuite. Renseignements au 05.57.35.13.00.

■ **BASSENS.** *Cinéma plein air.* Diffusion du film *Dragons*, réalisé par Dean DeBlois. Sur l'île escarpée de Beurk, où depuis des générations Vikings et dragons s'affrontent sans merci, Harold fait figure d'exception. Effacé, écrasé par la stature de son père, le chef de la tribu, ce jeune rêveur défie des siècles de tradition en se liant d'amitié avec un dragon nommé Krokmou. Leur lien improbable va révéler la vraie nature des dragons et remettre en question les fondements mêmes de la société viking. Le 21 août à 21h30 sur la Place de la Commune de Paris. Entrée gratuite. Renseignements au 05.57.80.81.78.

■ **BORDEAUX.** *Unicité plurielle 3.* Une exposition pour plonger dans plus de vingt univers artistiques uniques, où la sculpture, le dessin et la peinture révèlent toute la richesse de la création contemporaine. Chaque artiste y exprime une vision personnelle. Cette pluralité de regards fait la force de cette exposition et offre aux visiteurs un parcours riche en découvertes et en émotions. Jusqu'au 11 septembre au Crédit Municipal de Bordeaux. Entrée gratuite. Renseignements au 06.08.68.92.41.

■ **BORDEAUX.** *Blackground : murmures des mornes.* L'exposition rassemble près d'une cinquantaine d'artistes qui travaillent à partir des survivances de l'esclavage colonial. Le projet se déploie en plusieurs espaces et temps autour du CAPC Musée d'Art Contemporain, de la MÉCA, de la Bibliothèque Mériadeck et du Musée d'Aquitaine. Jusqu'au 28 mars. Tarifs : 2 €. Renseignements au 05.56.00.81.50.

Loterie et travestissement à Barie

Deux pépites d'Offenbach débarquent à Barie, dans le parc du château de Puybarban : une loterie amoureuse, un royaume au double secret, et cette légèreté qui, chez lui, cache toujours un art consommé du mécanisme comique.



L'Opéra de Barie présente cet été deux pièces d'Offenbach.

Ph F3C

Barie, deux cent dix habitants, blottis dans une boucle de la Garonne entre La Réole et l'Entre-deux-Mers : le village est réputé pour ses céréales, son osier et, depuis peu, ses kiwis, plus que pour son sens du théâtre lyrique. C'est pourtant là qu'à partir de 2008, une poignée de mélomanes obstinés – certains amateurs, d'autres passés par l'Opéra de Bordeaux – fait chaque été renaître des opérettes qu'on ne joue plus guère ailleurs. Tout avait commencé modestement, avec un *Pomme d'Api* monté à l'ombre d'un chêne séculaire jouxtant l'église, avant que le Département ne labellise l'affaire « Scène d'été » et ne lui offre, année après année, un peu de sérénité budgétaire.

L'endroit a son charme propre : on vient en famille, on dîne sur place, on écoute Offenbach, Barbier ou Hervé entre deux rangées de chaises pliantes, loin du velours rouge et des lustres. Cette année, le désormais nommé « Festival Opéra Champêtre » déménage au parc du château de Puybarban, à une centaine de mètres à peine du site précédent – l'art lyrique rural a, lui aussi, ses variantes cadastrales. En cas d'orage, un repli est prévu dans la salle des fêtes du village, limitée à deux cents places, ce qui donne une idée assez juste du format résolument intime et sans esbroufe de la manifestation.

Reste une question que l'époque pose avec plus d'insistance qu'autrefois : l'opérette, ce genre qui ne s'embarrasse ni de vraisemblance ni de morale et qui carbure aux ficelles les plus éculées du théâtre de boulevard – quiproquos, travestissements, portefeuilles bien remplis –, traverse-t-elle sans dommage une époque volontiers chatouilleuse ? La question n'est pas seulement rhétorique, et elle ne concerne d'ailleurs pas que Barie. Tout le répertoire léger du XIXe siècle, bâti sur des ressorts qui n'ont jamais visé la profondeur psychologique ni l'exemplarité éthique, navigue aujourd'hui entre deux écueils : l'archive qu'on dépoussière avec componction et le divertissement qu'on prétend décontextualiser complètement, comme s'il ne racontait rien de son époque.

Rien que le titre *Une demoiselle en loterie* suffirait, affiché sans précaution sur un programme de 2026, à faire grincer quelques dents : une jeune femme qui se met elle-même en loterie, corps et dot compris, cochée comme lot principal par des messieurs venus de la Madeleine à la Bastille. L'argument, pris au pied de la lettre, a de quoi hérisser un féminisme qui, on le sait, s'invite désormais dans les moindres recoins de la production culturelle, jusqu'aux dictionnaires et aux manuels scolaires. Sauf qu'Offenbach et ses librettistes, Jaime et Crémieux, n'ont jamais pris grand-chose au pied de la lettre. Aspasie, ex-voltigeuse du cirque Loyal, n'est en rien une marchandise passive. C'est elle qui invente la combine, elle qui manipule son valet Démêloir, elle qui, avec une lucidité assez peu compatible avec le rôle de victime, retourne finalement la situation contre son cousin Pigeonneau, riche engraisseur d'oies périgourdin, pour récupérer sans se marier l'héritage d'une grand-tante commune. La pièce, écrite en 1857 sous un régime impérial qui limitait Offenbach à trois ou quatre personnages parlants et interdisait les chœurs, tient sur cette contrainte même : c'est un mécanisme d'horlogerie comique, mené à trois, où la « demoiselle » finit surtout par se moquer de ceux qui croyaient l'acheter.

Le second ouvrage au programme, *L'Île de Tulipatan* (1868), pourrait presque servir d'antidote préventif à toute polémique sur le premier. Sur une île fantasque, le duc Cacatois XXII n'a eu que des filles ; sa femme fait passer la dernière-née pour un garçon, Alexis, tandis que le grand sénéchal Romboïdal, redoutant pour son fils la guerre, l'a lui-même déclaré fille sous le nom d'Hermosa. Les deux jeunes gens grandissent, chacun à l'inverse de son sexe assigné – l'un délicat et rêveur, l'autre passionnée de fusils et de canons – et tombent amoureux sans se douter qu'un même quiproquo administratif les sépare. Duru et Chivot, habitués du genre, traitent la question de l'identité avec une désinvolture qui, deux siècles plus tard, se lit sans effort comme une réflexion assez fine sur le poids des assignations sociales, et sans jamais verser dans le graveleux, ce qui n'était pas gagné d'avance sous le Second Empire. Le tout se résout, bien sûr, en musique et en pantalons échangés, dans cette gaieté qu'on prête volontiers à Offenbach mais qui recouvre chez lui un art consommé de la construction dramatique.

De ces deux perles d'une heure chacune, jouées les 5, 6 et 7 août, on retiendra surtout que l'opérette du Second Empire savait déjà brouiller les évidences qu'on croit propres à notre siècle, quitte à le faire sous couvert de légèreté comique. Reste à espérer que le ciel, lui, se montrera plus clément que les susceptibilités contemporaines.

Frédéric LACOSTE (clp)

Les 5, 6 et 7 août au château Puybarban.

La mémoire de l'alphabet

« Nostalgie de papier »… L'exposition qui ouvre le 1er août à La Réole, dans l'ancien Hôtel de Ville, porte bien son titre : c'est affaire de mémoire autant que de matière. Peintures, gravures et photographies s'y répondent en variations abstraites, où l'artiste dit avoir voulu « tricoter les alphabets de la Méditerranée », formule qui, chez elle, tient moins de l'image que du programme.

Corse d'origine, installée en Gironde depuis 2015, Maddalena Rodriguez-Antoniotti est venue à la peinture par des chemins de traverse : historienne de formation, elle a quitté l'enseignement pour les arts plastiques, puis pour la photographie argentique, puis pour l'écriture – son dernier livre, *Histoires passagères*, est paru chez Dalva. En Corse, elle a également dirigé pendant huit ans un festival d'art contemporain qui accueillait Di Rosa ou Pignon-Ernest.

Sur ces vieux papiers qu'elle façonne, demeure une question qu'elle se garde de trancher : signe ou trace ? À voir jusqu'au 30 août, du mercredi au dimanche, de 14h30 à 18h30.

F.L. (clp)

La bipédie en héritage

Il y a l'homme qui marche, et il y a le fils qui reste assis. Entre les deux, un malentendu générationnel que David Sire transforme en fable joyeusement donquichottesque : *Fuguer or not fuguer* raconte l'obstination d'un père-marcheur face à un fils devenu expert en arpentage virtuel – cartes IGN d'un côté, écran de l'autre.

Le récit remonte loin, jusqu'aux premiers pas de la bipédie humaine, pour mieux interroger ce qui se transmet, ou pas, entre les générations. Poète et conteur, David Sire tisse l'histoire de l'humanité et celle, plus modeste, d'une famille, avec une légèreté qui n'exclut ni la tendresse ni une certaine causticité envers ses propres certitudes de père.

Mis en scène par Gaëlle Hausermann, avec la collaboration à l'écriture de Marina Tomé, le spectacle se joue seul en scène, sac au dos et chaussures aux pieds, dans la tradition retrouvée des conteurs itinérants.

F.L. (clp)

Lundi 3 août, 19h, salle panoramique François-Mauriac, rue de l'Église, à Bouliac. Durée : 1h10. Dès 10 ans. Gratuit, sans réservation.

La bastide se donne en spectacle

Trois jours durant, du 6 au 8 août à Libourne, les rues deviennent des scènes, les passants des partenaires de jeu, et la bastide le décor d'un festival où le spectacle peut surgir à tout moment.

Il y a un instant précis, chaque année début août, où Libourne bascule. Les voitures s'écartent, les terrasses avancent d'un mètre sur la chaussée, et la bastide se met à respirer autrement. Dès 11h, plus une rue n'est tout à fait fiable : on peut tomber sur une fanfare au détour d'une devanture, lever la tête et découvrir un homme suspendu à un perchoir de plusieurs mètres, ou se retrouver, sans l'avoir cherché, spectateur malgré soi d'un mariage forcé joué en pleine place Abel-Surchamp. Les familles arrivent tôt pour repérer les meilleurs coins d'ombre, les commerçants sortent des chaises sur le trottoir, et personne, ou presque, ne consulte plus vraiment le programme papier : on se laisse porter, on change d'avis à mi-chemin en entendant un tambour plus loin. Le flyer annonce plus de 130 représentations gratuites, données par 45 compagnies sur 25 lieux de la ville, de 10h à 1h30 du matin, devant quelque 35.000 spectateurs attendus sur les trois jours – des chiffres qui, sur le papier, ressemblent à une gageure logistique, et qui, dans l'espace public, se traduisent surtout par une désorientation heureuse. On ne sait jamais très bien ce qu'on va croiser, ni si l'on est encore public ou déjà, un peu, complice.

Cette confusion des rôles n'est pas un hasard de mise en scène : elle est le programme lui-même, depuis l'origine. Fest'arts naît en 1992 d'une journée dédiée aux arts de la rue au sein de « Libourne en fête », avant de prendre son nom actuel l'année suivante. D'une dizaine de spectacles à ses débuts, il en réunit aujourd'hui plusieurs dizaines, sans jamais renier l'ambition initiale. Porté par Gilbert Mitterrand et ses adjoints à la culture de l'époque, le festival s'est construit comme un projet politique autant qu'artistique, celui de rendre la culture accessible sans contrepartie financière. Ses racines plongent dans les fêtes populaires de Logroño, ville jumelle espagnole, dont l'énergie avait marqué Mitterrand, alors maire de Libourne : *« La fête appartient à tout le monde et on n'est plus seulement spectateur mais acteur de sa propre fête. »*



Dans « Newroz », Bahoz Temaux interroge le racisme ordinaire. Ph TIBO CARR

Dominique Beyly, qui dirigea le festival pendant plus de vingt ans, résumait ainsi le projet fondateur en des termes qui n'ont pas pris une ride : il s'agissait de *« sortir des murs du théâtre »*, *« d'investir les lieux publics, de les métamorphoser »*, pour que la ville entière *« s'empare d'un projet collectif »*. Trente-cinq ans et près de 770 compagnies plus tard, la formule tient toujours, et Tiphaine Giry, qui a succédé à Stéphanie Bulteau à la tête du festival, en a fait sa boussole sous l'intitulé un peu sec de « faire ensemble » avec l'équipe permanente, les bénévoles, les commerçants, les agents municipaux, une centaine de personnes au total qui, chaque été, ouvrent leur ville à des artistes venus de France, de Belgique, d'Espagne, d'Argentine ou d'Ukraine.

Inutile, dans une programmation aussi dense, de viser à l'exhaustivité. Mieux vaut suivre le fil qui la traverse, celui d'une rue qui ne se contente jamais d'accueillir, mais qui embarque. Distribuant des casques audio aux passants, la compagnie Bougrelas l'illustre presque littéralement avec « Alors on danse », dont le flux devient chorégraphique – la compagnie recherche d'ailleurs des « complices » volontaires dès 15 ans pour l'occasion, ce qui dit assez bien l'esprit du spectacle. Bahoz Temaux, cofondateur de la compagnie La Meute, pousse la logique plus loin encore avec « Newroz », solo de cirque et de guitare kurde où il transforme en spectacle sa propre expérience du racisme ordinaire : *« J'ai subi des situations racistes toute ma vie et, à force de manquer de répartie, j'ai voulu en faire un spectacle »*, confie-t-il, faisant de l'espace public autant un exutoire qu'une tribune. Dans un registre plus discret, l'Agence de Géographie Affective a construit « Le Vertige de te le dire », bibliothèque humaine bâtie à partir de récits collectés auprès des jeunes de Coutras et de Libourne : une manière de prendre le « faire ensemble » au pied de la lettre, hors de toute rhétorique de communiqué.

Le festival laisse aussi une place aux écritures les plus irrévérencieuses : la relecture féministe et burlesque du mythe de Tristan et Yseult par la Cie Le Punk à Mouton, présentée place Abel-Surchamp comme un « théâtre-bricolage » qui entend « décaper l'imaginaire médiéval à la Javel », ou les silhouettes plus radicales qu'ont pu incarner par le passé Générik Vapeur ou Deabru Beltzak rappellent que Fest'arts n'a jamais cherché le consensus mou. Mais la rue a ceci d'efficace qu'elle rend tout jugement immédiat et collectif : le OFF du festival, rebaptisé « les Primeurs » en clin d'œil aux vins nouveaux, est sélectionné par une quarantaine de complices et de fidèles spectateurs du Théâtre Le Liburnia, et c'est le public lui-même qui, par bulletin, désigne son coup de cœur pour l'édition suivante. Pas de comité d'experts retranché, pas de polémique feutrée dans les pages culture : on aime, ou on s'en va voir la fanfare d'à côté. À Libourne, début août, la critique se fait debout, sur une place ombragée, un verre à la main – celui des « happy apéros » que Fest'arts sert chaque soir à La Centrale.

Frédéric LACOSTE (clp)

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

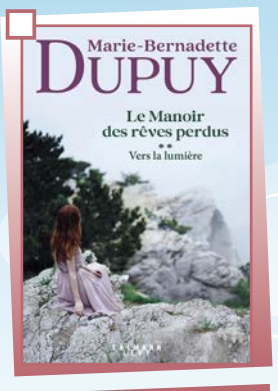
CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrierdegironde.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier de Gironde** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Le Courrier de Gironde - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier de Gironde
Hebdomadaire départemental

Lascombes fait le pari du renouveau

La famille de Gaylon Lawrence, propriétaire depuis 2022 du château Lascombes, veut redonner au second grand cru classé de 1855 (Margaux) ses lettres de noblesse. Une ambition portée par l'œnologue franco-allemand Axel Heinz, revenu dans la région après dix-huit ans passés en Toscane (Italie).



Le Château Lascombes vit une nouvelle étape.

Ph AD



Axel Heinz.

Ph AD

Né à Munich d'une mère bordelaise et d'un père allemand, Axel Heinz grandit en Bavière avant de se former à Bordeaux, où il obtient les diplômes d'ingénieur agronome et d'œnologue. Après des expériences dans le Médoc et à Saint-Émilion, il rejoint en 2005 la Toscane (Ornellaia et Masseto), où il exerce pendant dix-huit ans.

En 2023, à la demande de l'Américain Gaylon Lawrence, grand propriétaire terrien, passionné de vin et propriétaire de divers domaines de renom dans la Napa Valley (États-Unis), Axel Heinz revient dans le Bordelais pour prendre les rênes du château Lascombes. Le domaine compte 120 hectares de vignes en appellation Margaux et 10 hectares en Haut-Médoc. Le vignoble est composé à parts presque égales de merlot et de cabernet-sauvignon, complétés par 4 % de petit verdot et 1 % de cabernet franc.

S'il nourrit une passion pour la guitare classique, Axel Heinz a choisi finalement le vin. Mais il continue à jouer dès que son emploi du temps lui permet.

De ses années italiennes, il a gardé l'envie *« d'oser »* et le goût *« pour l'innovation »,* tout en *« respectant les règles »*. Une philosophie qu'il entend appliquer à Lascombes afin *« d'atteindre l'excellence grâce à un travail de haute précision et à l'innovation, tout en gardant une singularité qui a fait la renommée de l'appellation »*.

Oser innover

« J'ai passé de longues années en dehors de Bordeaux. Je me sens donc beaucoup plus libre pour innover. Avec la famille Lawrence, nous voulions marquer notre arrivée à Lascombes par quelque chose qui, sans être révolutionnaire et sans renier complètement la tradition de ce terroir, apporte un regard nouveau sur les vins qu'on y fait », affirme Axel Heinz.

Pour cela, l'œnologue s'appuie sur un atout majeur : *« On a la chance d'avoir un domaine vaste et étendu. On peut le voir comme un frein au niveau de l'organisation car il est morcelé. Mais, en même temps, cela permet à Lascombes d'être l'un des plus grands référents de la diversité des terroirs de l'appellation Margaux. »*

Avec son équipe, Axel Heinz a engagé un important travail de fond, de la vigne jusqu'à la mise en bouteille : sélection parcellaire, redéfinition des vinifications et recherche d'une précision accrue.

Le travail s'est d'abord concentré *« sur les parcelles historiques du domaine, dont est issu le grand vin de Lascombes, pour en sortir tout son potentiel. Le but est de renouer avec un style plus classique, centré sur le cabernet-sauvignon, cépage emblématique du Médoc »*, explique-t-il.

Axel Heinz précise : *« On n'est pas dans les mêmes conditions climatiques qu'il y a 30 ou 40 ans. Il serait donc illusoire de prétendre faire des vins tels qu'on les faisait dans les années 1980, 1960 ou même quelques siècles auparavant. Il s'agit d'être représentatif d'une appellation et en même temps d'avoir une personnalité propre. »*

À contre-pied de ce qui se fait traditionnellement dans le Médoc, le domaine lance également une nouvelle cuvée, La Côte Lascombes (Margaux), *« 100 % merlot, issue d'une parcelle très atypique de Margaux - sol argilo-calcaire, veines d'argile bleue - et qui donne un autre regard de ce terroir »,* souligne Axel Heinz.

Cette cuvée complète la gamme du domaine, composée du château Lascombes- grand vin (2e grand cru classé de 1855 - Margaux), du Chevalier de Lascombes (Margaux) et du Haut-Médoc Lascombes.

Le domaine dispose également d'un autre outil précieux, le cuvier inauguré en 2021, construit sur une ancienne parcelle de vigne. Très moderne et fonctionnel, il a été conçu pour travailler avec davantage de précision, au plus près de la matière première, tout en améliorant les conditions de travail des équipes. Il abrite une quarantaine de cuves inox destinées à la production du Grand Vin.

Un laboratoire équipé de petites cuves sur mesure permet également de mener de nouvelles expérimentations.

Dans un contexte où les habitudes de consommation évoluent, avec une progression du vin blanc et une demande croissante pour des rouges plus accessibles dans leur jeunesse, Axel Heinz expose sa vision. *« Faut-il attendre systématiquement 10, 20 ou 25 ans avant d'ouvrir une bouteille de Bordeaux ? Il y a suffisamment de vins qui démontrent que ce n'est pas forcément une nécessité. D'une manière générale, la qualité des millésimes, le contexte climatique, mais aussi un savoir-faire de vinification, nous permettent de faire des vins qui seront peut-être meilleurs dans quelques années, mais qui peuvent apporter déjà énormément de plaisir dès leur première jeunesse. Et c'est d'autant plus vrai pour des vins comme Chevalier, ambassadeur de cette idée qui dit que, même si Bordeaux a construit une grande partie de sa réputation sur la capacité quasiment sans égale de se bonifier dans le temps, il n'y a rien de honteux à déguster un bon vin de Bordeaux dans sa première jeunesse. À nous de le faire savoir. C'est l'un des axes sur lesquels on travaille. »*

Concernant le développement des vins blancs, Axel Heinz reste prudent : *« Il est indéniable qu'il y a un vrai intérêt sur le vin blanc, et pas qu'à Bordeaux. Même dans les régions très établies pour le vin rouge, on voit que les vins blancs grignotent des parts du marché. C'est un sujet qu'on approche de près. Sans se précipiter. Il ne faut pas qu'on se disperse. Aujourd'hui, on privilégie plutôt l'aboutissement des projets qui portent sur le style et la qualité de nos vins, avec, entre autres, la mise en avant de notre nouvelle cuvée, La Côte Lascombes, qui est assez originale et peu fréquente pour un cru classé de 1855. »*

Axel Heinz poursuit : *« On attendra d'être à notre rythme de croisière avant d'envisager un blanc. Mais, vu que partout dans le Médoc les vins blancs se développent, que nombre de crus classés sont en train de se lancer, on sait qu'on ne va pas attendre cinq ou six ans. Il faudra d'abord repérer des terroirs, dans ou en dehors de la propriété, qui puissent produire des vins blancs de grande qualité. »*

Des expériences œnotouristiques

L'origine du château Lascombes remonte au XVIIe siècle. Il doit son nom à son premier propriétaire, le chevalier Antoine de Lascombes, procureur au Parlement de Bordeaux.

La bâtisse a été construite en deux temps. La partie basse, une chartreuse servant de pavillon de chasse, date du XVIIe siècle. Au XIXe, elle est transformée en château avec l'ajout d'une tour et d'une extension arrière, dessinées par l'architecte Louis-Michel Garros dans un style néo-anglais.

Au fil des siècles, plusieurs propriétaires s'y sont succédé. Parmi eux, Alexis Lichine, à la tête du domaine de 1952 à 1971, figure parmi les précurseurs de l'œnotourisme dans le Bordelais. Entre 2001 et 2021, sous la direction de Dominique Befve, aujourd'hui retraité, le château connaît un nouvel essor.

Enfin, depuis l'arrivée de la famille Lawrence et d'Axel Heinz, une nouvelle étape s'ouvre en matière d'œnotourisme. *« Cette région, et notamment ses crus prestigieux, est parfois perçue comme distante par les consommateurs. C'est un fossé que je souhaite combler en ouvrant davantage le château au public. Cette activité contribue certes à la visibilité de nos vins, mais elle permet surtout de créer un lien direct et durable avec les visiteurs »*, explique Axel Heinz.

Si l'œnotourisme est pratiqué depuis longtemps au château Lascombes, l'objectif est désormais de faire monter l'offre en gamme. *« Nous n'en sommes qu'au début »,* précise l'œnologue. Il entend s'inspirer des domaines de la famille Lawrence dans la Napa Valley, *« l'une des références mondiales en matière d'œnotourisme »*.

Cette évolution se traduit notamment par un accueil plus personnalisé. *« Auparavant, nous proposions des visites publiques accueillant un grand nombre de personnes. Désormais, nous privilégions les visites privatives afin d'offrir une expérience plus qualitative. Nous souhaitons également développer les déjeuners et les dîners au château, ou en terrasse lorsque le temps le permet »*, explique Karine Barbier, responsable de la communication et des relations commerciales.

Quatre visites privatives, proposées en français, en anglais et en espagnol, sont disponibles. Toutes comprennent une présentation de l'histoire du domaine et du vignoble, la visite du cuvier et du chai, suivies d'une dégustation adaptée à la formule choisie.

La visite « Découverte classique » (40 € par personne) comprend la dégustation de trois vins de la propriété. « Voyage au cœur du renouveau » (50 €) propose une dégustation comparative de quatre vins : les millésimes 2018 et 2023 de château Lascombes et de Chevalier de Lascombes, illustrant l'évolution du style du domaine. « Plongée dans l'histoire de château Lascombes » (600 € pour un groupe de six personnes, puis 100 € par personne supplémentaire) offre une dégustation verticale de quatre grands millésimes (2020, 2016, 2010 et 2000), organisée dans le salon du château. Enfin, « La Côte Lascombes révélée » (150 €) met à l'honneur le millésime d'exception 2022 à travers une dégustation des cuvées Chevalier de Lascombes, château Lascombes et La Côte Lascombes, illustrant le nouveau chapitre du domaine.

Le château accueille également des dégustations professionnelles. Des travaux de rénovation ont déjà été réalisés dans le salon, la salle de dégustation et l'office. À l'étage, neuf chambres, encore en attente de rénovation, sont réservées aux clients et aux proches des propriétaires.

Anna DAVID

https://chateau-lascombes.com

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC Courrier de Gironde

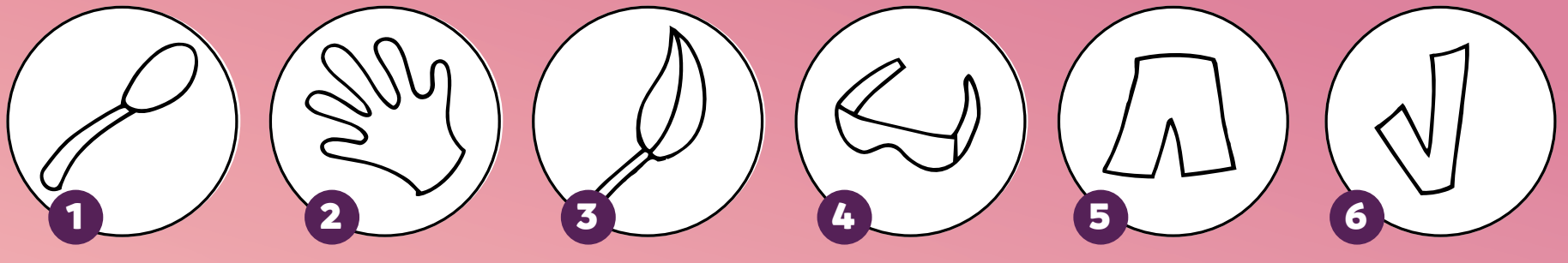
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



Correspondants

F. Corral à Pessac (07.87.00.24.61, floyco@yahoo.fr). **N. Derbikh** à Bègles et Villenave d'Ornon (06.64.53.69.99, derbikh.courrierdegironde@gmail.com). **M. Ganet** à Mérignac et Martignas-sur-Jalles (michele.ganet@laposte.net). **L. Huet** à Bordeaux-Caudéran (06.45.55.36.31, huet.courrierdegironde@yahoo.com). **D. Lafargue** à Bruges (06.82.92.75.08, didier.lafargue@gmx.fr). **S. Neupert** à Gradignan (06.72.91.41.94, sophie.neupert@gmail.com). **P. Pech** au Bouscat (06.15.56.21.17, pierre.pech33@wanadoo.fr). **M. Soulé-Limendoux** à Talence (06.33.43.03.46, michelgoetz33@gmail.com).

Vers la dotation d'armes létales aux policiers municipaux

VILLENAVE-D'ORNON

Lors du dernier Conseil municipal de Villenave-d'Ornon, la mise à jour de la Convention liant la commune, la préfecture, le parquet et la police municipale a été validée.

La majorité souhaite que la vingtaine d'agents de police municipale soient munis d'armes de poing de catégorie B. Une promesse de campagne qui devrait permettre à la Ville de rejoindre les 14 communes de la métropole (sur 28) ayant décidé d'armer leur police.



Après le pistolet à impulsion électrique, les policiers devraient disposer d'armes létales.

Ph ND

L'opposition a réaffirmé son désaccord. L'écologiste Nathalie Richard demande un bilan des mesures prises au cours des dernières années : vidéosurveillance ou encore pistolet à impulsion électrique. Ces chiffres devaient être connus dès la rentrée à l'occasion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Même son de cloche du côté de Guillaume Latrille (« Faisons mieux pour Villenave »), qui souhaite que la sécurité fasse l'objet d'un débat démocratique de fond. Il a *« officiellement et formellement »* demandé au maire d'organiser un référendum local, comme autorisé par le règlement intérieur. Enfin, Stéphanie Anfray (PS) appelle à une solution intermédiaire : armer une partie des effectifs, puis évaluer.

Le maire, Michel Poignonec, avance plusieurs éléments qui justifient cette dotation. Tout d'abord, il évoque la sécurité des agents, souvent primo intervenants. Pour lui, c'est également un moyen de faciliter les embauches et de conserver les agents dans un contexte de difficultés de recrutement, liées à une demande en hausse constante. La pression est également mise par les organisations syndicales.



Le maire souhaite recruter pour assurer une présence permanente des agents.

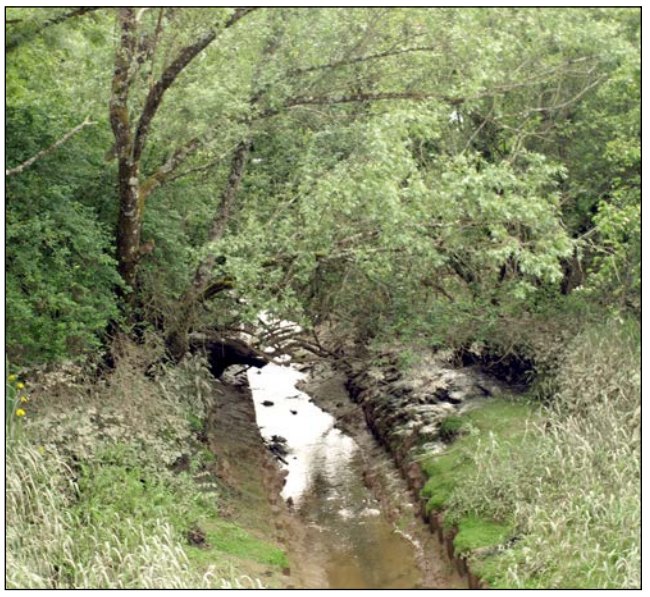
Ph ND

Néanmoins, l'ensemble des élus s'accordent pour déplorer le désengagement de l'État. La Ville, qui disposait d'une gendarmerie et d'un commissariat, dépend désormais du commissariat central de Bordeaux, et ne dispose que d'une unique voiture de police secours la nuit pour couvrir Talence, Bègles et Villenave.

Les élus ont voté une hausse de la rémunération des agents de la brigade de nuit, qui bénéficieront d'un supplément de 65 euros brut par mois. Pour Michel Poignonec, c'est là encore un levier de recrutement.

Nadia DERBIKH (clp)

La quiétude estivale du Delta vert



La zone humide permet de déconnecter, au frais.

Ph ND

BÈGLES

La période estivale est particulièrement propice pour découvrir un espace préservé au cœur de Bègles : le Delta vert. Que l'on souhaite se promener en profitant de la fraîcheur ou découvrir la faune et la flore qui peuplent les lieux, le vaste espace naturel peut être arpenté sur environ 200 hectares.

Le Delta vert est l'un des principaux poumons verts de l'agglomération et relie plusieurs espaces naturels : le parc de Mussonville, le parc de L'Estey et les berges de Garonne. Aménagé progressivement depuis plusieurs décennies pour préserver la biodiversité et les milieux naturels, cet écrin de verdure est composé de prairies, de zones humides, de bois, d'esteys…

Il est possible d'y pratiquer la marche, le vélo, le jogging, mais aussi de suivre des parcours d'orientation. Surtout, il s'agit d'un lieu privilégié pour observer les oiseaux. Près d'une trentaine d'espèces y ont été recensés, notamment le canard colvert, la poule d'eau, le martin-pêcheur d'Europe ou encore le héron cendré.

Plusieurs amphibiens y ont également élu domicile : grenouilles, crapauds, tritons palmés, rainettes méridionales, tout comme de nombreuses espèces d'insectes et de reptiles. Côté flore, des arbres et plantes caractéristiques des zones humides sont également présents : le saule blanc, l'érable Negundo, l'iris des marais, la salicaire, les carex et la menthe aquatique.

Après la balade, gratuite et sur réservation, les visiteurs pourront passer une nuit en immersion, dans le refuge métropolitain Les Guetteurs.

Nadia DERBIKH (clp)

Réservation au refuge : lesrefuges.bordeaux-metropole.fr

Les points lumineux publics passeront en Led

BÈGLES

Après avoir rallumé l'éclairage public la nuit, le maire de Bègles, Christian Bagate, et les élus de la majorité souhaitent poursuivre la politique engagée dès 2013 pour la modernisation du parc d'éclairage public de la Ville.

Sur les 4.700 points lumineux du parc d'éclairage, seulement 15 % sont équipés en Led. Pour les élus de la majorité, cela implique des consommations énergétiques plus élevées et une maintenance plus fréquente. Par mesure d'économie et de transition écologique, la Ville souhaite donc s'engager dans un plan pluriannuel de changement de tous les éclairages publics non encore dotés de Led.

Par ailleurs, un système de télégestion permettra d'optimiser le pilotage du réseau, d'adapter les niveaux d'éclairement aux besoins, de mieux suivre les consommations et de pouvoir réagir plus rapidement en cas de pannes.



15 % de l'éclairage public seulement est équipé en Led. Ici, rue Alexis-Labro.

Ph ND

L'estimation prévisionnelle de ce projet s'élève au total à 2,9 millions d'euros. Un financement public partiel est envisagé par la municipalité, *« soit par l'intermédiaire du Fonds vert, soit par celui de la Dsil* (Dotation de soutien à l'investissement local, ndlr), *ou de tout autre organisme qui serait susceptible d'accompagner cette transformation écologique du territoire »*.

Nadia DERBIKH (clp)

BÈGLES

Une collecte de sang est organisée vendredi 31 juillet, de 15h à 19h, salle Jean-Lurçat. L'Établissement français du sang appelle à la mobilisation car la période estivale constitue un moment critique pour les réserves. Prise de rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Jeux de cartes et convivialité seront au programme de l'après-midi concocté par l'association So'Jaime, dimanche 2 août, de 14h30 à 18h, à la Zone à partager (place du XIV-Juillet). Adhésion à l'association 5 euros à l'année. Inscription au 06.31.11.83.57.

Le ciné en plein air s'installera Résidence Maurice-Thorez Goéland, jeudi 6 août. Le film *Charlie et la chocolaterie* de Tim Burton sera projeté à 21h45. Entrée libre. Chacun peut prévoir une couverture ou transat et des gourmandises.

VILLENAVE-D'ORNON

Une projection rencontre du film *Des serpents dans nos têtes* est prévue, dans le cadre des Rendez-vous durables, vendredi 31 juillet à 20h au domaine Jacques-Brel. Elle sera animée par Cistude Nature. Le documentaire interroge nos représentations et déconstruit les idées reçues sur ces animaux mal connus. Sur inscription au 05.56.75.69.30.

Le spectacle de clown et marionnettes *Chiens* de la compagnie Qui s'y colle, proposé dans le cadre de l'Été Métropolitain, sera joué lundi 3 août à 19h, dans le parc de l'hôtel de ville. Entrée libre. En cas d'intempéries, la représentation sera déplacée à la salle des mariages.

Le marché estival et nocturne du bourg se poursuit en août. L'ambiance est festive et conviviale sur la place Marc-Dulout, tous les jeudis, de 17h à 22h, jusqu'au 10 septembre. Différents commerçants proposent des produits artisanaux, de se restaurer sur place et de déguster boissons et spécialités maison.

La tête dans les étoiles

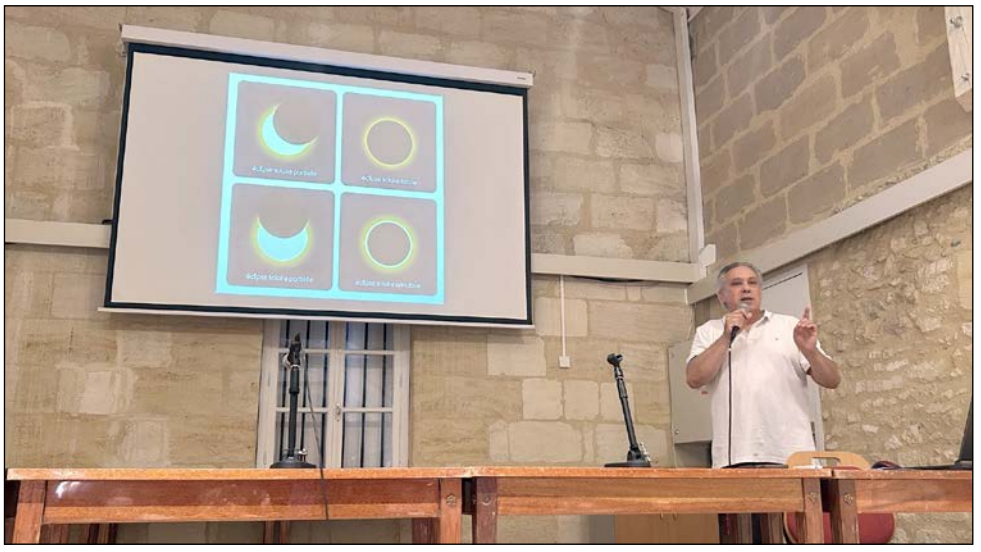
GRADIGNAN

Cette année, l'éclipse solaire sera visible en France mercredi 12 août. Un événement marquant car cela fait 27 ans qu'il n'y a pas eu d'éclipse partielle majeure !

Pour s'y préparer, la Maison de la nature et le centre d'astronomie Cap Astro avaient organisé une conférence de sensibilisation et d'information le 22 juillet dernier à Gradignan, à la Chartreuse Saint-Géry. À la clef, des réponses aux questions de tout un chacun : « Où sont les meilleurs sites d'observation dans la commune ? Quels sont les conseils pour l'observer et la photographier en se protégeant ? Quel matériel est recommandé ? »

Les plus curieux avaient d'ailleurs pu poursuivre la soirée au Château d'Ornon pour observer le ciel. Une paire de lunettes de protection avait été offerte à chaque participant.

C'était aussi l'occasion d'annoncer la traditionnelle Nuit des étoiles, qui aura lieu vendredi 7 août, de 20h jusqu'à la tombée de la nuit, également organisée par la Maison de la Nature, mais cette fois en lien avec Cap Sciences.



La conférence du médiateur scientifique de Cap Astro pour se préparer à l'éclipse solaire du mercredi 12 août.

Ph SN

Dans le cadre de cette opération nationale, la soirée modifie ses habituels programmes, lieux et animations. Elle se déroulera cette année au parc de Cayac, et non au théâtre de verdure du parc Saint-Albe comme précédemment. Et grâce au partenariat avec Cap Sciences, la nouvelle formule proposera des ateliers ludiques de découverte du ciel dédiés aux enfants dès 8 ans dans l'entrée du musée Georges-de-Sonneville. Puis, une animation tout public permettra de profiter du cadre naturel du parc de Cayac pour voir et reconnaître des constellations plus connues.

La visibilité parfaite de ce coin de nature, partie intégrante de l'un des vingt parcs publics de la commune, permet d'observer plusieurs planètes. Et si le ciel se trouve suffisamment dégagé, des étoiles filantes peuvent même se montrer durant ce moment privilégié de l'été.

Sans réservation, cette découverte commentée du ciel étoilé est gratuite.

Sophie NEUPERT (clp)

Contact : 05.56.89.51.74 et maisondelanature@ville-gradignan.fr



Pour la Nuit des étoiles, un nouveau lieu à Cayac et des ateliers pour les enfants au musée de Sonneville.

Ph SN



Rendez-vous vendredi 7 et mercredi 12 août pour des observations astronomiques uniques.

Ph SN

Des spectacles gratuits en plein air



La Compagnie Lapin 34 proposera le spectacle « Anti » mercredi 19 août au parc Chantecler.

Ph Talence Evènements

TALENCE

Trois spectacles gratuits sont programmés à Talence dans le cadre de l'Été métropolitain.

Tout d'abord, le spectacle de rue *Anti* aura lieu mercredi 19 août au parc Chantecler. Soit une relecture percutante de l'Antigone de Sophocle par la compagnie Lapin 34. Le spectacle aide à répondre à la question : « doit-on sacrifier l'individu pour que vive le groupe ? » La pièce pointe la stérilité des duels qui se résument à désigner un vainqueur. En cas d'intempéries, la représentation sera déplacée au Dôme (221, av. de Thouars).

Lundi 24 août, place à *Trop !*, dans la cour de l'école Jules-Michelet, un spectacle burlesque de La Méchante Compagnie qui interroge, avec humour et autodérision, notre rapport à l'alimentation. Au fil du spectacle, apparaît une société grossophobe en contradiction avec la production d'une alimentation toujours plus riche.

Enfin, jeudi 27 août, le public est invité à assister à une comédie drôle et grinçante sur le Campus Arts et Métiers (181, rue François-Boucher). *Presque égal*, par le Petit Théâtre de Pain, raconte les petites histoires de notre conversion au capitalisme ordinaire et ses dérives.

Michel SOULÉ-LIMENDOUX (clp)

Accès libre sans réservation. Tous les spectacles sont programmés à 19h.

Trois spectacles de l'Été métropolitain en août

GRADIGNAN

De la culture en plein air tout public et gratuite, sans réservation, c'est la promesse annoncée par le dispositif initié par la métropole bordelaise. Après deux spectacles de rue en juillet à Gradignan, l'Été métropolitain revient ici en août avec d'autres propositions dans des lieux emblématiques de la ville ou d'autres moins connus.

Rendez-vous est donné mardi 4 août au Prieuré de Cayac, avec le poète et conteur David Sire, qui livrera une fable contemporaine, *Fuguer, ou not fuguer*, sur une histoire de transmission, touchante et drôle, qui se déploie à l'échelle du monde autant qu'à celle de la famille.



Les cours d'école de Saint-Géry (notre photo) et celle du Pin Franc à Malartic accueilleront des spectacles.

Ph SN

Ensuite, mardi 11, dans la cour de l'école Saint-Géry, il s'agira d'émancipation avec *Princesse Peak* par la circassienne Gaïa Papleux, en princesse (d) étonnante. Ce clown faite femme règle ses comptes aux clichés véhiculés par les contes de fée traditionnels et les mariages promis aux princesses suffisamment sages.

Enfin, le dernier spectacle de l'Eté métropolitain, *Madame, Monsieur, Bonsoir !*, de la Compagnie Aiaa, aura lieu lundi 24 août dans une autre cour d'école, celle du Pin Franc. Avec un titre en forme de clin d'œil à la messe du journal télévisé, cette comédie exutoire poussera l'info et ceux qui la fabriquent dans leurs retranchements. L'occasion de passer en revue l'information de masse pour mieux mettre à jour les pièges lancés par les médias mastodontes.

Sophie NEUPERT (clp)

Les trois spectacles auront lieu à 19h.

GRADIGNAN

Jeudi musical à Laurenzane. Concerts gratuits en août tous les jeudis soir à 20h45 dans le cadre unique du parc du Château de Laurenzane. Musique classique avec le Duo Hinode (flûte traversière/harpe) le 6 ; chanson et récit avec la Compagnie Les infinis qui s'emboîtent le 13. Contact : 05.56.75.65.20.

Visites guidées gratuites tout l'été, le mercredi à 11h, autour du patrimoine très riche de la ville. Le 5 août, Château et parc de Laurenzane ; le 12, Prieuré de Cayac ; le 19, centre-ville et parc de l'Ermitage ; le 26 ; découverte des mottes castrales ; le 2 septembre, La Poterie. Sur réservation au 05.56.75.65.17.

Exposition. *Espèces invasives* à la Maison de la Nature, au parc animalier René-Canivenc, jusqu'au 1er novembre. Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, dimanche de 15h à 19h, au 53, rue du Moulineau. Contact : 05.56.89.51.74 et maisondelanature@ville-gradignan.fr

Spectacle gratuit dans le cadre de l'Été métropolitain, mardi 4 août à 19h sur le site du Prieuré de Cayac : *Fuguer or not fuguer*, par David Sire. Dès 10 ans.

Exposition d'art contemporain. *Metallic Instinct* au musée de Sonneville, au Prieuré de Cayac, jusqu'au 16 août. Deux artistes autour de leur matériau de prédilection, le métal, avec des approches artistiques très différentes : Tristan Gassiole découpe le métal à l'arc électrique et Alain Signori assemble des matériaux de récupération. Gratuit, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h. Contact : 05.56.75.28.03 ou 05.56.75.34.28.

À la médiathèque Jean-Vautrin.

- Ciné vacances : projections de films pour les enfants, jeudi 6 août (dès 3 ans) et mardi 11 (dès 7 ans) à 16h. Gratuit.

- Atelier jeu vidéo, jeudi 6 août, de 14h à 16h : création du jeu de Simon avec cartes électroniques Arduino. Dès 10 ans. Gratuit, sur inscription au 05.57.12.18.90.

Mécanicien moto et scooter : la dolce vita

LE BOUSCAT

Dans le cadre de notre série d'articles consacrée à l'artisanat au Bouscat, Courrier de Gironde propose cette semaine de faire connaissance avec le métier de mécanicien réparateur de moto et scooter.



Vincent Romillon et Evan Texier, deux« passionnés ».

Ph PP

Sans ambages, il s'exclame : *« Franchement, ici, je m'amuse. Pour moi, ce n'est pas un travail »*. Ce cri du cœur émane de Vincent Romillon, mécanicien expérimenté, âgé de 41 ans, en train de réparer le moteur d'un scooter. À ses côtés, Evan Tixier, apprenti de 17 ans, bénéficie de ses conseils pour les interventions sur les mécaniques des deux roues afin de parfaire son savoir-faire.

Tous les deux assurent l'entretien et les réparations des scooters vendus par l'entreprise Cyber Scoot au Bouscat, des véhicules si utiles en ville pour contourner les difficultés du stationnement et les embouteillages.

Un scooter, c'est souvent la première monte pour la jeunesse éprise de liberté, de « dolce vita ». Liberté illustrée notamment au cinéma par le film *Vacances romaines*, réalisé en 1953 par William Wyler, avec Audrey Hepburn et Grégory Peck parcourant la ville de Rome sur un Vespa.

Vincent Romillon a été formé à l'Institut des métiers à Bordeaux : il y a obtenu son CAP. Evan Tixier, lui, suit un titre de professionnalisation de mécanicien moto après du CFA de Bordeaux Lac.

Ces deux « mécanos » soulignent les qualités indispensables à leur métier : rigueur, patience, sens de la mécanique, être manuel et avoir des connaissances techniques et électroniques.

« Il faut surtout être passionné, ajoutent-ils de concert. *Changer des bougies, des filtres à air, des galets, des plaquettes de frein, des pneumatiques, faire des vidanges, des mises au point, démonter des moteurs, des boîtes à vitesses, cela s'apprend, et il faut un outillage approprié.* » Et Vincent Romillon de conclure : « *Je trouve amusant de trouver les pannes* ». Tout est dit.

Pierre PECH (clp)

Cyber Scoot, atelier de réparation, 205, av. de la Libération Charles-de-Gaulle, au Bouscat. Contact : 05.56.08.23.73.
(1) Vespa, signifie « guêpe » en italien. Ce nom a été choisi par Enrico Piaggio, fabricant de scooters, en 1946, qui découvrait le prototype en entendant le bruit, si caractéristique, du moteur deux temps.

Un spectacle théâtral pour clôturer l'Été métropolitain



Le dernier rendez-vous de l'Été métropolitain se déroulera au parc Moulin Bidon le 18 août.

Ph MG

MARTIGNAS-SUR-JALLE

Dans le cadre de l'Été Métropolitain, qui fait vivre chaque année les plus beaux sites naturels et patrimoniaux de la métropole au rythme de spectacles en plein air, la commune de Martignas-sur-Jalle accueille cet été quatre rendez-vous artistiques d'exception. Concert aux sonorités brésiliennes, soirée stand-up, théâtre de marionnettes et récit entre fiction et documentaire : il y en a pour tous les goûts et toutes les générations.

Le dernier rendez-vous de l'été est prévu mardi 18 août à 19h au parc Moulin Bidon (rue Jean-Jaurès). La compagnie Agence de Géographie Affective proposera *Variations iraniennes*, un spectacle théâtral captivant mêlant fiction et démarche documentaire pour interroger avec finesse les réalités du Moyen-Orient d'aujourd'hui. Deuxième chapitre du spectacle *Le retour des Rois d'Iran* (2018), ce volet se découvre de manière totalement indépendante. Une interprétation intimiste et de proximité, propice à la réflexion et à l'évasion.

L'entrée, libre, gratuite et sans réservation, est ouverte à tous les publics. En cas de mauvaise météo, le spectacle sera maintenu et se déroulera à l'abri dans la salle Gérard-Philipe (14, av. de Verdun).

Michèle GANET (clp)

Le succès du « Jeudi festif »

MÉRIGNAC

Le deuxième « Jeudi festif », proposé par le service commerce de la Ville de Mérignac jeudi 22 juillet sur la place Charles-de-Gaulle, a attiré de nombreuses personnes. Dès 18h, le public pouvait découvrir le marché artisanal et ses nombreux stands : bijoux, maroquinerie, arts créatifs, etc. Des tables et des bancs permettaient aux habitants de se restaurer sur place grâce à la présence de buvettes et de points de restauration.

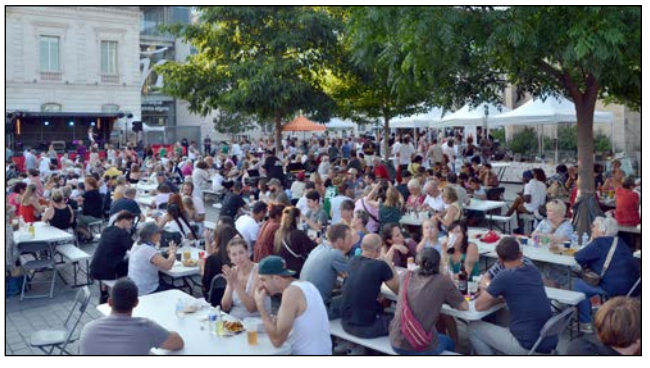


La chanteuse Inès et les danseuses de la compagnie Muzody.

Ph MG

À 19h, avant le lancement des deux concerts, Claudine Lartigau, cheffe de service commerces et événementiels de proximité, a demandé une minute de silence en hommage aux deux pompiers décédés dans l'incendie du 21 juillet à Mérignac. Un moment empli d'émotion pour toutes les personnes présentes.

La chanteuse Inès, accompagnée des danseuses de la compagnie Muzody de Bordeaux (Julie, Pauline, Manu et Janell) a lancé la soirée musicale. *« Cette année, je suis avec des danseuses et c'est en lien avec mon nouvel album*, En cabriolet*, qui contient 13 titres aux consonances latines, explique Inès. J'ai commencé la chanson à Mérignac il y a plusieurs années et j'ai voulu faire un petit cadeau au public. »* La seconde partie du concert a été animée par le trio Les Mad-Mend's, qui a offert un superbe show vocal pour les petits et les grands avec un spectacle fun et de magnifiques voix.



De nombreuses personnes ont participé au « Jeudi festif ».

Ph MG

Michèle GANET (clp)

Les actions de Bibliothèques médiathèques francophones

MÉRIGNAC

Bibliothèques médiathèques francophones (BMF) est une association à but non lucratif et à visées culturelles, créée par des Lions du District 103 France SO et principalement animée par le Lions Club Bordeaux Mondial. Son président fondateur, Paul de Maillard, membre du Lions Club de Bordeaux Mondial, en a déposé les statuts en préfecture de Gironde le 10 février 1999. Il a présidé l'association une dizaine d'années. C'est une association à part entière, indépendante du Lionisme, comportant des membres Lions et surtout des membres non-Lions.

Son objectif premier est d'œuvrer pour le maintien et le développement de la francophonie par la constitution de bibliothèques et de médiathèques en langue française. Sa philosophie se fonde sur la notion de partenariat afin de sortir du don sans contrepartie qui déresponsabilise les bénéficiaires. Ainsi, BMF constitue des bibliothèques dont les livres et les matériels pédagogiques (d'occasion) sont collectés auprès de particuliers ou d'institutions privées ou publiques, autour de soi, au niveau du District, des bibliothèques municipales ou autres, toute entité voulant se séparer de livres sans les détruire. Chaque Lion du district Sud-Ouest peut participer aux dons de livres. La collecte est également ouverte aux personnes non-membres du Lions club.



Les livres sont triés et préparés par les bénévoles, avant d'être envoyés à l'étranger.

Ph Hervé Papot

Depuis 2024, Hervé Papot a pris la succession de la présidence pour poursuivre cette action internationale dirigée par le Lions Club Bordeaux Mondial. BMF, c'est 12 membres, 70 bibliothèques mises en place, 7 palettes (une palette compte environ 900 livres) envoyées en Roumanie et 2 au Congo Brazzaville. « *Pour 2027, nous avons plusieurs projets : rénover les anciennes bibliothèques, en créer quatre ou cinq, et faire du désherbage*, précisait le président lors d'une réunion à l'hôtel Kyriad Prestige de Mérignac. *On a aussi besoin de nouveaux membres pour étoffer notre équipe et aider au tri des 1.200 livres que nous stockons à Bordeaux. On aimerait également s'ouvrir à de nouveaux pays comme le Bénin, le Sénégal ou le Portugal.* »

Michèle GANET (clp)

Contact Hervé Papot : 06.23.44.13.00 ou herve.papot@sfr.fr

Correspondants

Jean-Yves Saint-Céran (saint.ceran@free.fr, 06.62.85.66.28) pour les CdC Lacs médocains et Médoc Estuaire. **Catherine Knipper** (michelknipper@sfr.fr) pour la Communauté de Communes Médulienne.

Une grande enquête sur la jeunesse

AVENSAN

La Communauté de communes Médullienne lance une grande consultation pour mieux comprendre le quotidien et les attentes des jeunes dans les dix communes qui la composent.

Tous les habitants sont cependant concernés. Parents et grands-parents peuvent eux aussi répondre à ce questionnaire qui ne prend que quelques minutes. Et surtout il est possible de partager et de confronter les réponses et les choix effectués avec ses enfants ou adolescents pour faire bouger les choses.

Ce sondage vise en effet à approfondir les connaissances sur les aspirations, les préoccupations et les attentes des jeunes citoyens, la manière dont ils vivent, étudient, travaillent, se déplacent, se divertissent et s'engagent.

C'est leur quotidien et leur futur qui est en jeu : les données recueillies devraient contribuer à cibler les actions et les projets pour répondre au mieux aux attentes de cette partie de la population qui contribue au développement et au dynamisme du territoire.



Quelle place pour les jeunes sur le territoire ?

Ph Cdc Médullienne

Catherine KNIPPER (clp)

Le questionnaire est en ligne sur www.cdcmedullienne.com jusqu'au 30 septembre.

Un week-end festif à l'écolieu de Peysoup

LISTRAC-MÉDOC

L'écolieu du moulin de Peysoup à Listrac-Médoc propose des animations ludiques et variées pour les enfants et leurs parents pendant tout le mois d'août.

Vendredi 7 août, de 10h30 à 12h, un atelier immersif organisé par Aleksandra de l'Éveil Vert invite les jeunes âgés de 5 à 14 ans à participer à une aventure captivante au sein de la nature.

Il s'agit de partir sur la piste des animaux vivant dans la campagne grâce à leurs traces laissées dans la terre, leurs plumes ou leurs poils cachés dans les arbres ou les herbes. Chaque pas permettra de découvrir les indices laissés par les oiseaux, insectes, hérissons, lapins... et de résoudre des énigmes pour comprendre qui vit ici, comment et dans quel milieu naturel. À l'issue de cette exploration, chaque participant réalisera le moulage d'une empreinte animale qu'il pourra ramener à la maison. Un souvenir 100 % nature et vacances à conserver.

Le tarif de cette sortie est fixé à 12 € par personne, et un adulte accompagnateur doit être présent pour les petits de moins de 7 ans.



Le moulin de Peysoup, un lieu nature à découvrir absolument.

Ph Mairie de Listrac-Médoc

Le même jour, de 18h à 22h, Carole Spinelli, graphiste, illustratrice et accompagnatrice en art-thérapie, proposera un apéritif original et créatif. Posés tranquillement dans le cadre verdoyant et inspirant du lieu, les participants pourront déguster, se détendre, rigoler et faire une pause. En effet, pas besoin de savoir dessiner pour accepter que le résultat soit parfois surprenant !

Cette activité est ouverte aux adultes et pour 30 €, une boisson, une planche de fromage et de charcuterie ainsi que le matériel sont prévus pour passer une bonne soirée.

Samedi 8 août, un concert gratuit aura lieu à la guinguette à partir de 20h30 avec la présence de Tinyfolk, un duo acoustique aux rythmes groove, folk et country.

Et pour terminer ce week-end de façon relaxante, une séance de yoga vinasya est prévue le dimanche, de 10h à 11h, pour tous les niveaux, avec Charlotte.

Catherine KNIPPER (clp)

Renseignements : 06.66.07.83.56 ou contact@ehco.fr

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier de Gironde

JE SOUTIENS LE COURRIER DE GIRONDE, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ 300 € ○ 1000 €
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :

COURRIER DE GIRONDE

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier de Gironde

DON POSSIBLE EN LIGNE

via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Correspondants

Nathalie Bednar (06.87.45.00.63, natbed33@yahoo.fr). **Patricia Droge** (06.23.72.41.01, patricia.droge@sfr.fr). **Lucette Gérard** (06.60.49.48.87, marie-7gerard@orange.fr). **Anne Guillot de Suduiraut** (05.56.83.52.43, g.de.s@orange.fr). **William Ratto** (06.29.11.12.48, 3.will@orange.fr). **Christelle Séguy** (06.19.05.77.95, cs@orgacom.org). **Christian Visticot** (06.84.24.01.66, chris.visticot@gmail.com).

Mémento

Médecin de garde : appeler le 15 ou Arcachon santé, numéro vert gratuit 0.800.000.375 pour un médecin disponible de 20h à 8h du lundi au vendredi, du samedi 14h au lundi 8h, et les dimanches et jours fériés 24h/24.

Pharmacie de garde : pour les gardes de nuit et le dimanche consulter le serveur Reso Gardes par téléphone au 32.37 ou par internet 3227.fr

ARCACHON

Concerts.

- « Arcachon en scène » au Vélodrome. Suzane, lundi 3 août à 21h30, avec S'Kid et Gaumar en première partie. Mika, mardi 4 août.
- Quatuor Hermione, mardi 4 août à 20h30 à la basilique Notre-Dame. Au programme : Haydn et Mendelssohn.
- Les Darling, vendredi 7 août à 21h30 place Thiers.

Les marchés.

- La Halle, place des Marquises, est ouverte tous les jours de 7h30 à 14h30 et de 18h à 22h, en juillet et en août.
- Marché nocturne sur la place des Marquises, du mardi au vendredi de 19h à 23h.
- Marché bio au Moulleau, tous les mardis de 8h à 14h.
- Marché à l'Aiguillon, tous les mercredis de 8h à 14h.

L'espace gaming au MA.AT propose des nouveautés (baby-foot à huit joueurs, jeu de fléchettes, jeu musical « Hero band »), en plus des simulateurs de conduite, P55, Xbox, Switch 2... Horaires : mardi, mercredi et jeudi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h, vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h, samedi de 14h à 19h. Tournois en soirée.

Arcamômes. *Marchons sur la tête*, avec la Compagnie Trublion (théâtre/magie), mercredi 5 août à 20h30 au Parc Mauresque.

Fête du Moulleau dimanche 2 août. Messe au kiosque à 11h et bénédiction de la mer à 12h.

Pelote basque. Pilotaris arcachonais contre une sélection du Pays basque, vendredi 7 août à 20h au fronton (av. du Parc).

L'école Osiris à l'ordre du jour du Conseil municipal

ARCACHON

Il a été à nouveau question du déménagement de l'école Osiris au Conseil municipal d'Arcachon du mardi 21 juillet.

Rappelons que c'est dans cette école maternelle qu'il est prévu d'aménager une Maison de médecine générale avec sept praticiens et un Centre de prévention et de longévité « dédié à l'accompagnement des habitants dans le cadre de leur parcours de santé, permettant de développer des actions favorisant le vieillissement dans les meilleures conditions et le maintien de l'autonomie ». L'école serait transférée dans les locaux de l'école primaire Paul-Bert.

Les délibérations présentées aux élus concernaient l'aménagement d'Osiris et la location de bâtiments modulaires mis en place au centre de loisirs Mille Potes, allée Bouillaud, pour y installer les élèves pendant les travaux à Osiris.

Pour les travaux d'aménagement d'Osiris, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à BYAA architectes (mandataire) et Vivien et Emacoustic (cotraitant) pour un montant de 2.800.000 €. Pour les bâtiments modulaires, l'installation est de 135.638 € et la location pour 12 mois de 65.577 €.



L'école Osiris deviendra un ensemble de santé. Ph AGdeS

Si les oppositions ne sont pas contre la nécessité de penser à la santé, elles n'approuvent pas les modalités d'application. Clément Fauché (Arcachon avenir) a fait remarquer que d'autres solutions auraient pu être trouvées : *« Mais vous avez vendu tout le patrimoine de la ville, et nos enfants en payent le prix. »* Et tandis qu'une pétition contre ce déménagement a recueilli 800 signatures, Vital Baude (même groupe) notait que la réfection de Paul-Bert datait d'un an et qu'il allait encore falloir y refaire des travaux : *« On aurait pu éviter ces modulaires et des dépenses en aménageant Paul-Bert en premier, on oppose les générations et on cumule les problèmes car l'accueil des enfants ne sera pas le même. »* Pour Corinne Picard (Vivre Arcachon 2026), *« on ne devrait pas à avoir à choisir école ou santé, une école est un symbole, et une collectivité doit protéger son patrimoine ».*

Le maire Yves Foulon rappelait que ce regroupement s'imposait au regard de la baisse de la natalité, et que le Centre de prévention s'adressera à la population de tous âges. Les délibérations ont été votées à la majorité (cinq voix contre).

Par ailleurs, le budget supplémentaire principal 2026 s'équilibre à 15.581.295 €. Vital Baude a fait part de quelques inquiétudes, concernant 727.480 € de dépenses en charges à caractère général nouvelles en fonctionnement et une décroissance des recettes de prestations des services de 500.000 €. Laurent Lamara (Vivre Arcachon 2026) s'étonnait d'une augmentation de 1 million d'euros en fonctionnement, dont 255.900 € pour le personnel. Patrice Beunard, adjoint aux finances, a fait valoir une augmentation du prix des fluides et carburants, et des augmentations classiques pour le personnel.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Les travaux de l'Association de sauvegarde du site d'Arcachon

ARCACHON

L'Assa (Association de sauvegarde du site d'Arcachon) a tenu son assemblée générale vendredi 24 juillet aux Réservoirs à la Maison des jeunes.

L'incendie de Saumos avait commencé deux jours auparavant, et le président Jacques Storelli les a évoqués en début de réunion : « *On ne peut pas se résoudre au changement climatique sans réagir, surtout si on continue à faire comme ça* », faisant allusion aux arbres *« que l'on coupe et remplace par du béton »* en citant le terrain d'Intermarché, avenue Gambetta, qui verra la construction de 152 logements par Domofrance, et aux eaux du bassin d'Arcachon *« qui s'asphyxie »*.

La réunion a été l'occasion de présenter le travail de l'Assa, avec un commentaire explicatif sur le dossier « société scientifique », place Peyneau. Soit le projet de construction d'un hôtel de luxe, de logements et commerce, là où se trouve le musée-aquarium, créé en 1863, qui a fermé pour des raisons de sécurité. L'appel contre le permis de démolir a connu une issue favorable le 12 février dernier avec son annulation pour cause de non-protection des ERB (Éléments remarquables du bâti). Ce dossier est également lié à la cession de parcelles rue Jolyet et place Peyneau par la commune qui est contestée.



Le président Jacques Storelli lors de l'assemblée générale de l'Assa le 24 juillet. Ph AGdeS

Pour la villa Salesse, sur le bord du Bassin, cette villa historique propriété du maire et de son frère, qui a connu de grandes modifications, il s'agit d'un *« grand échec de l'Assa*, a dit Jacques Storelli. *Un nouveau permis modificatif a été déposé, nous allons regarder ça. »*

Autres dossiers suivis par l'association : pour le T Boutique Hôtel, boulevard de la Plage, il a été obtenu une baisse de la hauteur, entre autres ; et après la vente de Casa Sylva aux Abatilles, aucun permis n'a pour le moment été déposé.

Vincent Hoffmann-Martinot, qui estime qu'il faut repenser l'arbre urbain à Arcachon, a préconisé une réactualisation de la Charte paysagère qui date de 2017.

Jean Marrieu, urbaniste, a rappelé que la Ville d'Hiver était un site inscrit depuis 1985 grâce à Mme Rousset-Nevers et a regretté que la municipalité ne demande pas une inscription « site patrimonial remarquable », car seules trois villas sont inscrites au titre des monuments historiques (Sémiramis, Térésa et Sylvabelle) alors qu'elle compte 300 villas « historiques ». Il a également suggéré une « protection » du quartier du Moulleau.

Francis Hannoyer a parlé du volet patrimoine de l'association avec des visites dans les quartiers et les Chroniques du patrimoine à lire sur le site de l'Assa.

Anne GUILLOT de SUDUIRAUT (clp)

Les gens du voyage se sont installés au Teich

LE TEICH

Dans la matinée du dimanche 19 juillet, une longue procession de véhicules et de caravanes rendait la circulation très difficile, pour ne pas dire à l'arrêt, sur la route départementale du Teich, en direction de Gujan-Mestras. La gendarmerie a dû intervenir en en bloquant l'accès et en empêchant leur installation sur un terrain privé accessible depuis un chemin bien connu des promeneurs... et des gens du voyage déjà venus au mois de juin pendant quelques jours.

Cette fois-ci, seulement une dizaine de caravanes ont pu passer en ayant scié au préalable le grillage. Les autres ont été stoppées par les gendarmes alertés rapidement par les riverains et la Ville de Gujan-Mestras. « *Les élus, les services municipaux et les forces de gendarmerie sont pleinement mobilisés sur place afin d'empêcher cette installation* », communiquait la Ville sur sa page Facebook, utilisant tous les moyens légaux pour faire obstacle à cette occupation illicite et préserver ce secteur.



L'arrivée des caravanes des gens du voyage le 19 juillet. Ph Ville du Teich

Mais les caravanes ont profité d'une dispersion des forces de l'ordre pour s'installer sur un terrain privé près du port. Son propriétaire a porté plainte. Chaque été, ce sont les mêmes problématiques qui reviennent, malgré les aires de voyage qui leur sont réservées.

Nathalie BEDNAR (clp)

Le Tennis Club en ordre de marche pour le traditionnel tournoi d'été

ARCACHON

Le tournoi Open Toque Dorée-Tennis Club d'Arcachon est l'événement sportif incontournable de l'été. Créé en 1937, l'événement se déroule du 1er au 14 août depuis plusieurs décennies. Sa fréquentation est importante : plus de 500 sportifs de tous niveaux sont attendus, avec des joueurs numérotés dont on ne connaîtra les noms qu'au cours de la deuxième semaine du tournoi.

Les matchs se jouent sur terre battue de 8h à 22h (deux courts sont éclairés). Les courts ont été soigneusement préparés par les techniciens des terrains, Pierre et Karl Capron (le père et le fils), qui seront là très tôt le matin pour offrir aux joueurs la meilleure surface possible.

Le tournoi est une grosse organisation, managée non pas par un directeur de tournoi, mais par une équipe composée de Franck Bermond (le président du club), Éliane Barcellini et Sophie Tabourin, sous la tutelle de la juge-arbitre Stéphanie Neveux (arbitre aussi à Roland-Garros), assistée de Stéphane Édouard.

Pour assurer la logistique (accueil des joueurs, lancement des parties, recueil des résultats), ce sont un peu plus de vingt bénévoles qui seront présents. En plus des balles, il



Le TCA accueille le tournoi Open Toque Dorée durant la première quinzaine d'août.

Ph CV

leur incombera aussi de donner à chaque joueur une bouteille d'eau des Abatilles et un canelé…

Plus de 800 matchs vont se jouer au cours de la quinzaine. Les joueurs peuvent jouer en « Open », en catégorie d'âge, et surtout en double. Le tournoi d'Arcachon a toujours été le moment de rencontres familiales, ce qui crée de l'animation autour des courts.

Enfin, pour compléter l'équipement ou refaire un cordage, le Pro Shop de Vincent Karren est à la disposition des joueurs.

Et comme il faut bien se restaurer et se désaltérer, le Restaurant Le 7 sera à la disposition du public.

Les demi-finales et les finales se joueront le 14 août : le matin pour les demies et l'après-midi pour les finales. Deux soirées seront organisées : le 7 août, en commun avec le tournoi de Beach Tennis, et le 13, qui sera une « soirée blanche ».

Christian VISTICOT (clp)

Les entrées au club sont gratuites. https://tennis-club-arcachon.com

Jean-François Deutsch, garde passionné

LA TESTE-DE-BUCH

Après les ravages subis en 2022, la forêt usagère de La Teste revient doucement à la vie, grâce à la régénération naturelle et une surveillance de tous les instants. Pourtant, frappée de plein fouet par un violent incendie, puis dévastée dans la foulée par les attaques des scolytes, ce qui avait conduit à l'abattage des arbres restants, la forêt usagère semblait condamnée. D'abord annoncée en pronostic vital engagé, elle est passée tout doucement en soins intensifs, et aujourd'hui, encore convalescente, elle donne des signes encourageants de guérison.

Cette renaissance se déroule sous l'œil avisé et attentif de Jean-François Deutsch, le garde permanent de la forêt. Ancien agent territorial à l'Office national des forêts (ONF), passionné de nature, assermenté au Code forestier, ce bénévole a été nommé par les syndics des usagers et les propriétaires des parcelles de cette forêt au statut atypique.

Au quotidien, Jean-François Deutsch est un homme heureux : il constate sur le terrain l'évolution prometteuse de l'écosystème. *« Tout ce petit monde qui habitait la forêt revient, en quantité moindre pour l'instant, mais la faune se réinstalle. »* Il a ainsi remarqué les traces du passage d'une belette, il sait où un blaireau a creusé son terrier, il croise régulièrement le renard, sans oublier les grands hôtes du massif, le chevreuil, le cerf, le sanglier.



Jean-François Deutsch au milieu d'une belle repousse de pin.

Ph WR

Coté flore, l'émerveillement est tout aussi grand, la régénération naturelle s'avère être une véritable réussite. Un joli pied de nez à ceux qui privilégiaient une plantation de semis au cordeau, ce qui aurait dessiné une forêt sans âme. Désormais, ici, la diversité prime : chênes, pins, houx, arbousiers poussent ensemble et, au sol, une myriade de plantes endémiques s'épanouissent. Cet ensemble donne forme à une forêt vivante, fidèle à ce qu'elle était jadis.

Cependant, Jean-François Deutsch le répète à l'envi : les usagers de cet endroit merveilleux doivent prendre pleinement conscience de leurs responsabilités pour protéger cet écosystème précieux.

William RATTO (clp)

Théâtre et jazz au programme de l'été au Zèbre

ARCACHON

Valérie et Claude Labat, les gérants du café-théâtre Le Zèbre à Arcachon ont eu, pour la première fois, l'heureuse initiative d'ouvrir leur établissement pendant la période estivale.

Du théâtre est proposé avec *La femme est le meilleur ami de l'homme*, une comédie de Patrick Zenou, fort bien interprétée par Charlotte Marcoueille et Peter Carpentier, dans une mise en scène de Claude Labat.

Au moment où la pièce commence, Victor s'apprête à se tirer une balle dans la tête. Pour une raison qu'on ne découvrira qu'à la fin. Quand surgit, au téléphone d'abord, et à sa porte ensuite, Martine, une femme qui ne paraît pas futée a priori. Victor va chercher à s'en débarrasser, en la méprisant et en se moquant d'elle, tant il la trouve bête et envahissante. Une suite d'événements tous inattendus va se produire, mettant en valeur la capacité de réaction de Martine. Bien sûr, ce sera un « happy end », mais après un épisode épique !

La pièce est vraiment très drôle. Elle se joue les jeudis et



Charlotte Marcoueille et Peter Carpentier dans « La femme est le meilleur ami de l'homme », à voir jusqu'au 14 août.

Ph CV

vendredis jusqu'au 14 août. Il est prudent de réserver.

Si le Zèbre est un café-théâtre et donne la priorité à des comédies, le jazz y a également trouvé sa place grâce, en particulier, à Jérôme Gatius et ses amis musiciens. Il y a un public fidèle. Une autre innovation du Zèbre cet été est donc l'organisation d'un mini-festival de jazz, le « Zestival ». Quatre soirées, les 20, 21, 27, et 28 août, feront se rencontrer d'excellents musiciens, sélectionnés par Jérôme Gatius, autour de quatre thèmes : « Echoes of Sidney Bechet » le 20, « Tribute to Django Reinhardt », le 21, « Les grands standards de la Nouvelle Orléans » le 27, et « Tribute to Louis Armstrong » pour conclure le 28.

Tous les spectacles sont programmés à 21h. Et il est prudent de réserver, la salle du Zèbre ne pouvant accueillir que moins de 100 personnes. (1)

Christian VISTICOT (clp)

(1) Réservations au 06.85.96.59.87.
Le Zèbre, 24, av. de la République, à Arcachon.
Contact : zebrearcachon@orange.fr

Pierre Mirgalet, chocolatier engagé

LA TESTE-DE-BUCH

Pierre Mirgalet est un chocolatier, meilleur ouvrier de France. On le sait moins, il est aussi le président de Chocolatiers engagés, un collectif de professionnels parrainé par Pierre Hermé, sacré meilleur pâtissier du monde en 2016. L'association reconnue d'utilité publique est mobilisée pour un cacao éthique, aux arômes d'exception. Son but est de valoriser la filière cacao et redonner du sens à l'idée du commerce équitable, bon pour la planète, les producteurs et les consommateurs.

Récemment, Pierre Mirgalet a créé des liens avec des cacaoculteurs au Cameroun, qui sont en capacité de répondre aux cahiers des charges des Chocolatiers engagés. Les fèves sont issues d'une agriculture responsable, basée sur plusieurs piliers. Soit la protection de l'environnement (en limitant drastiquement l'intrusion de produits chimiques) ; le respect de l'homme (par une rémunération juste du travail des producteurs) ; le soutien à la scolarisation des enfants dans les communautés partenaires ; la garantie des circuits courts (en assurant une traçabilité des fèves et en renforçant les



Pierre Mirgalet dans son atelier laboratoire à La Teste.

Ph WR

liens entre le producteur et le chocolatier grâce à des visites régulières sur le terrain) ; l'instauration d'un protocole fiable par récolte (surveillance de la fermentation et du séchage afin de révéler le meilleur des arômes de chaque fève de cacao).

À l'automne, Pierre Mirgalet retournera au Cameroun pour faire un point des commandes à venir. En projet, sur l'île de Madagascar, 16 jeunes Malgaches devaient reprendre des plantations. Ils seront aidés par le chocolatier testerin et l'association pour produire un bon cacao.

William RATTO (clp)

Logements vacants : la nouvelle taxe sera applicable dès 2027

LE BARP

Présentée par l'élue Corinne Thomas, une nouvelle fiscalité concernant les logements vacants entrera en vigueur à compter de 2027 au Barp.

Prévue par la loi de finances 2026, la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) remplacera les deux dispositifs existants : la taxe annuelle sur les logements vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV). *« L'objectif affiché est de simplifier la réglementation tout en favorisant la remise sur le marché de logements inoccupés »*, a expliqué la maire du Barp, Blandine Sarrazin, lors du dernier Conseil municipal, juste avant les vacances d'été.

Cette taxe s'appliquera ainsi aux logements habitables, non meublés et inoccupés. Les modalités varieront toutefois selon que la commune est classée en « zone tendue », où la demande de logements est supérieure à l'offre, ou en « zone non tendue ».

Dans les communes situées en zone tendue, la taxe sera applicable automatiquement. Les logements laissés vacants depuis au moins un an au 1er janvier de l'année d'imposition seront concernés. Le taux sera fixé à 17 % la première année de taxation, puis à 34 % à partir de la deuxième année. Les communes auront la possibilité d'augmenter ces taux jusqu'à 30 % et 60 %.



Seuls les logements vacants depuis au moins deux années consécutives pourront être taxés.

Ph PD

En revanche, dans les communes classées en zone non tendue, comme au Barp, la mise en place de cette taxe restera facultative. Elle est décidée par une délibération du Conseil municipal. Seuls les logements vacants depuis au moins deux années consécutives pourront alors être taxés, dans la limite d'un taux de 50 % fixé par la collectivité. Pour être considéré comme vacant, un logement doit être resté inoccupé plus de 90 jours consécutifs sur la période de référence. Les propriétaires pourront justifier d'une occupation grâce à différents documents, tels que des quittances d'eau, d'électricité ou des déclarations de revenus fonciers.

La maire a rappelé *« qu'il ne s'agissait pas d'une nouvelle orientation politique, mais d'une mise à jour imposée par la réforme nationale. C'est la même délibération que celle votée en 2023. La nouvelle loi nous oblige simplement à la revoter. »*

Dans les communes non tendues qui souhaiteraient instaurer cette nouvelle taxe dès 2027, une première délibération devait être adoptée avant le 1er octobre 2026. Ce que le Conseil du Barp a décidé à la majorité. Le taux applicable devra ensuite être fixé chaque année. *« Cette réforme donne ainsi aux collectivités un nouvel outil pour lutter contre la vacance des logements et encourager leur remise sur le marché, tout en laissant aux communes rurales une grande liberté d'appréciation. »*

Au moment du vote, les deux élus d'Unis pour Le Barp se sont prononcés contre et les trois élus du groupe « Le Barp, bon sens et bienveillance » se sont abstenus. La délibération a finalement été adoptée par la majorité municipale, permettant au Barp d'anticiper l'entrée en vigueur de la réforme prévue en 2027.

Patricia DROGE (clp)

Déjà 56 éditions de Gujan-Mestras en Fêtes



Le groupe Madame Rouge, avec son répertoire populaire des années 80 et 90, se produira sur scène du lac de la Magdeleine.

Ph Madame Rouge

GUJAN-MESTRAS

C'est un succès qui ne se dément pas depuis plus d'un demi-siècle ! L'événement éponyme organisé par l'association Gujan-Mestras en Fêtes, en partenariat avec la commune, le Casino Joa et la radio Europe 2, revient toujours plus fort d'année en année. Du 6 au 9 août, les quatre jours de folie s'inscrivent dans la tradition de la foire aux huîtres où habitants et visiteurs, tous vêtus de noir et de blanc, célébreront la mémoire locale dans la bonne humeur !

Cette année, un nouvel événement sportif lancera les fêtes, jeudi 6 août, de 8h à 12h, avec les Foulées des Fêtes au départ du lac de la Magdeleine, exactement entre le Casino et le restaurant La Féria. Marche, course, trail, c'est comme on veut ou comme on peut...

La récompense viendra dès 18h30 avec l'inauguration des fêtes en compagnie de la Banda Les amuse-gueule, suivi d'un apéritif musical avec Thibault Dupont et de deux concerts jusque tard dans la nuit.

Les concerts se succéderont chaque soir jusqu'à dimanche inclus, interrompus quelques instants par le grand feu d'artifice tiré à partir de 23h30. Comme à son habitude, le grand restaurant ouvrira ses portes chaque soir à 19h30, en présence de l'orchestre Métropole les 6 et 7 août et de celui de Jean-Michel Cursan, les 8 et 9 août.

Nathalie BEDNAR (clp)

Le programme complet des festivités est à retrouver sur https://ville-gujanmestras.fr Plus d'informations sur instagram gmf-officiel.

Des vélos en libre-service bientôt disponibles

LE BARP

La Ville du Barp poursuit son engagement en faveur des mobilités douces. Réunis en Conseil municipal début juillet, les élus ont approuvé une convention avec Nouvelle-Aquitaine Mobilités permettant l'installation d'une station de vélos en libre-service et d'un abri sécurisé.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du déploiement, à l'échelle de la Gironde, d'un réseau d'équipements favorisant les mobilités actives. Après le feu vert donné par la Communauté de communes du Val de l'Eyre en février dernier, Le Barp rejoint ainsi les collectivités qui souhaitent développer des solutions alternatives à la voiture individuelle.

Le dispositif comprendra une station équipée de dix vélos en libre-service, ainsi qu'un abri sécurisé offrant dix places de stationnement. Implantés sur une emprise du domaine public communal, ces équipements ont vocation à faciliter les déplacements du quotidien tout en permettant de combiner plus facilement le vélo avec les autres moyens de transport.



Les élus ont voté l'installation d'une station de vélos en libre-service et d'un abri sécurisé afin de favoriser les mobilités douces.

Ph PD

Pour la municipalité, cette initiative répond à plusieurs enjeux : promouvoir des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement, améliorer les services proposés aux habitants et favoriser l'intermodalité sur le territoire. Les installations bénéficieront aussi bien aux Barpais qu'aux visiteurs amenés à se déplacer dans la commune.

La convention autorise Nouvelle-Aquitaine Mobilités à installer, exploiter, entretenir et assurer la maintenance de ces équipements. En contrepartie de l'occupation du domaine public, l'établissement public versera à la commune une redevance annuelle fixée à un euro. Un montant symbolique qui s'explique notamment par le caractère d'intérêt général du projet.

En validant cette convention, les élus confirment leur volonté d'accompagner les évolutions des modes de déplacement. La décision a été adoptée à l'unanimité.

Patricia DROGE (clp)

Un été de tournois au Tennis Club Audengeois



Les participants au tournoi multi chance entourent le vainqueur, tout sourire, Rodolphe Duthil.

Ph ND

AUDENGE

Dimanche 19 juillet, les derniers compétiteurs s'affrontaient sur les quatre courts du Tennis Club Audengeois (TCA), installés juste dans le prolongement du complexe sportif Christiane-Ballion. Un emplacement idéal pour le président du club depuis sept années, Philippe Cassagnau, qui s'applique à dynamiser l'association avec l'organisation de nombreux tournois et à la faire vivre toute l'année.

Un objectif réussi puisque le TCA compte une école de tennis avec une soixantaine de jeunes inscrits sur les cent licenciés, encadré par Laurent Doupnik, leur entraîneur. *« Les participants de ce tournoi multi chances étaient tous adorables »*, tient-il à souligner, avec une mention spéciale au grand vainqueur de cette session, Rodolphe Duthil, qui a su gagner la sympathie de tous.

Venu de Toulouse en semi-vacances sur le Bassin puisqu'il travaille dans une pharmacie à Lanton dans le cadre de ses études, il a enchaîné les quatre matchs étalés sur la journée, comme tous les participants. Inscrit en non-classé, Rodolphe Duthil a créé la surprise en remportant tranquillement les parties, sous les encouragements du public et de son coach préféré, Flavie !

La chaleur écrasante de ce dimanche d'été n'aura pas enlevé la bonne ambiance générale jusqu'à la remise des trophées, le premier pour Rodolphe qui trouvera sa place sur une étagère de son appartement toulousain, avec l'envie de poursuivre le tennis à la fac à la rentrée.

Nathalie BEDNAR (clp)

Plus d'informations au 05.56.26.82.25 ou sur place, 8B, rond-point des Alouettes.

Correspondants

Pascal Imbert à Sadirac et Baron (pascal.imbert.0506@gmail.com, 06.61.75.77.45). **Patrick Marichal** à Sauveterre-de-Guyenne (maloxe@orange.fr, 06.58.67.34.78).

Trois jours dédiés au jazz



Sur les pas de Django Reinhardt…

Ph PM

MONSÉGUR

Une masterclass de jazz manouche, autour de Django Reinhardt, a été proposée par Bande originale, la nouvelle appellation de l'association créatrice des 24 heures du Swing de Monségur. Destinée aux guitaristes de tous niveaux, cette formation s'est déroulée durant trois jours en immersion au collège Éléonore de Provence à Monségur.

Django Reinhardt, icône du jazz manouche, est sans doute un des plus grands guitaristes de l'histoire. Né au début du XXe siècle dans une famille de musiciens tziganes, musicien à corde instinctif, surdoué et sans formation musicale, il découvre le jazz américain à 25 ans, dans les années 1930, et l'interprète à sa façon. Son style très particulier séduira le monde entier. Célèbre, l'artiste continuera à vivre dans la tradition tzigane avec sa liberté et ses excès, un milieu où rien n'est écrit et où tout se transmet oralement. Malgré tout, une centaine de ses créations, dont sa célèbre composition *Nuages*, ont été enregistrées et sont passées à la postérité.

La formation « jazz manouche » de Monségur était animée par cinq grands spécialistes de cette musique. Tous ont fait partie de quartets connus, dont les organisateurs, Gwen Cahue et Robin Dietrich, ainsi que Benjamin Bobenrieth, assistés par Bastien Ribot, enseignant dans l'école de Didier Lockwood, et Adrien Tarraga, qui s'est formé au contact de la communauté manouche.

Pour les 30 passionnés qui ont suivi cette formation, l'ambiance s'est révélée très relax dans le grand collège vide où ils ont été hébergés, avec des cours presque particuliers par les cinq professionnels, et le soir, dans l'auditorium du collège, des « jam-sessions » qui n'en finissaient plus.

Patrick MARICHAL (clp)

Des contretemps pour la Fête des vins



Élus et confréries sortent de la messe des vignerons.

Ph PM

SAUVETERRE-DE-GUYENNE

La 54e édition de Sauveterre fête ses vins, du 24 au 26 juillet, a été marquée par des pluies en soirée, certes espérées par le reste de la région, mais pas vraiment par ce type d'événement. Malgré tout, le public était présent, et grâce au podium et au barnum géant pour le public, les soirées musicales ont pu se dérouler normalement.

Le traditionnel concours des vins n'a pas eu lieu cette année, un regret pour les producteurs de Bordeaux classiques du Sauveterrois. Il y a encore six ans, les résultats du concours, le classement et l'obtention de médailles marquaient la reconnaissance de leur travail et une stimulation des ventes.

Mais la mévente des bordeaux traditionnels a incité beaucoup de vignerons à sortir des dogmes du syndicat et de l'appellation, d'où l'arrivée de vins « différents », vinifiées avec d'autres cépages, d'autres méthodes et sous d'autres appellations : « vins de France », « IGP atlantique », etc. Les organisateurs, devant cette évolution, avaient organisé il y a deux ans un concours des « vins atypiques ». Mais ces nouveaux vins étant de plus en plus nombreux, et en manque de critère pour les juger, les organisateurs ont été contraints d'annuler le concours.

Il existe toutefois un challenge basé sur l'esthétique des bouteilles et leurs étiquettes, sélectionné par le public de Sauveterre fête ses vins. Signe d'une crise qui frappe fort le vignoble de l'Entre-deux-Mers où l'on sélectionne un vin pour son flacon et non pour son contenu…

Du côté des intronisations des Compagnons du Bordeaux, parmi les personnalités prévues, la préfète de Gironde Sophie Brocas et le maire de Bordeaux Thomas Cazenave étaient bien entendu absents à cause de l'incendie de Saumos. Mais la cape de la confrérie a été endossée par Patrick Brossard, chocolatier et haltérophile, Céline Goeury, maire de Latresne et conseillère départementale, Vincent Mirambet, barman et meilleur apprenti de France, ainsi que Thierry Blanco, président de la Protection civile de Libourne.

Patrick MARICHAL (clp)



Quatre intronisés : Vincent Mirambet, Thierry Blanco, Céline Goeury et Patrick Brossard.

Ph PM

Courrier français de Gironde
Hebdomadaire départemental

6 rue Pierre et Marie CURIE,
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction@courrierdegironde - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Guillaume Pantaignan - **Rédacteurs départementaux :** Ugo Amez & Margau Gonzalez.

Publicité · f.salles@lejournaldumedoc.fr - 07 83 30 98 33 - 05 57 75 14 05
Chargée des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES ·
annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION .
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1030 C 80194 - **ISSN :** 2109-0203
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne, recyclé à 98%. Émission de GES : 65 gr CO2 eq. par exemplaire (données 2023)

votre journal BAC DE TRI

Correspondants

J. Demia à Cadaujac (06.12.64.38.02, demiajulien@gmail.com). **M. Ganet** à Saint-Jean-d'Illac (michele.ganet@laposte.net). **S. Neupert** à Cestas, Canéjan et sur le Pays de Montesquieu (06.72.91.41.94, sophie.neupert@gmail.com).

Cap sur le Soleil et en route vers l'éclipse

SAUCATS



Des amateurs mettront à disposition leur matériel d'observation. Ph SN

Pour sa 36e édition, le plus grand festival d'astronomie en France, Les Nuits des étoiles, se déroulera les 7, 8 et 9 août. Plus de 500 manifestations, organisées par près de 350 clubs, associations et collectivités territoriales, auront lieu partout dans le pays. Cet été, l'Association française d'astronomie a choisi de mettre à l'honneur notre étoile : le Soleil. Actuellement proche du maximum de son cycle d'activité, il offre aux astronomes un formidable laboratoire naturel pour comprendre les phénomènes qui influencent notre environnement spatial et technologique.

Ce sera aussi l'occasion de lancer le compte à rebours d'un événement exceptionnel : l'éclipse totale du Soleil, le 12 août suivant, provoquée par l'ombre de la Lune. En France, le phénomène sera visible sous la forme d'une éclipse partielle très importante, particulièrement marquée en Gironde avec plus de 90 % du disque solaire masqué en fin de journée.

De nombreuses animations permettront au public de l'observer en toute sécurité. Les Nuits des étoiles constitueront ainsi le prélude idéal à ce rendez-vous astronomique majeur. Le spectacle céleste permettra d'apercevoir et reconnaître les Perséides, la célèbre pluie d'étoiles filantes de l'été, ainsi que les richesses du ciel profond visibles dans la Voie lactée, de Cassiopée et Persée jusqu'au Sagittaire et au centre de notre Galaxie. Il s'agira aussi de sensibiliser le public à la préservation du ciel nocturne face à la pollution lumineuse des éclairages des villes et à la protection de l'environnement et de sa qualité.

Ici, à Saucats, au Mémorial de la Ferme de Richemont, dès 20h30, en collaboration avec l'enseigne Astronomie Espace Optique et la municipalité, l'association Astronomie Gironde 33 (AG33) propose une soirée gratuite d'observation avec une quinzaine d'instruments, une exposition d'astrophotographies, deux conférences et une séance de planétarium en plein air.

Tout sera commenté et expliqué simplement, y compris pour les enfants qui sont les bienvenus. En préambule, un hommage sera rendu aux résistants girondins en lien avec l'histoire du site.

Sophie NEUPERT (clp)

Soirée annulée en cas de pluie.
Contact AG33 (Corine Bourdens, présidente) : ag-33@orange.fr et 06.52.45 64.18.

CESTAS

Championnat du monde de motonautisme radio commandé du 2 au 8 août au Plan d'eau de Pinoche, par le MYCA cestadais. Entrée libre.

Horaires d'été des services municipaux.

- Mairie et CCAS, jusqu'au 28 août, du lundi au vendredi de 8h à 15h30.
- Médiathèque, jusqu'au 30 août, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.
- Agence postale de Cestas Réjouit, jusqu'au 28 août, du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15. Ouverture exceptionnelle les samedis 22 et 29 août de 8h45 à 12h.
- Piscine municipale, jusqu'au 30 août, du lundi au samedi de 12h à 19h.

BEAUTIRAN

Ouverture de la mairie jusqu'au 21 août inclus : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h, vendredi de 14h à 16h uniquement.

LÉOGNAN

Espace culturel Georges-Brassens. Fermeture estivale du cinéma jusqu'au 18 août inclus et de la bibliothèque jusqu'au 24 août inclus.

L'Aire terrestre éducative de l'Eau Bourde inaugurée

CANÉJAN



Un des totems en bois « ATE » signalant l'entrée du site au parc du Gué des Gaulois. Ph SN

Inspirée par le concept d'Aire terrestre éducative, la classe de CM1/CM2 de l'école Jacques-Brel de Canéjan s'était lancée en 2023 dans ce dispositif créé et soutenu par l'Office français de la biodiversité, sous la conduite de leur enseignant Jean Maheu.

Accompagnés par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Gironde, les élèves avaient choisi une zone naturelle en bordure de l'Eau Bourde, proche de l'école, dans le parc du Gué des Gaulois.

La première année, en 2023-2024, les élèves avaient réalisé de nombreuses animations pour effectuer des inventaires de la faune et de la flore avec différents experts naturalistes. Ils avaient pu observer des insectes et des oiseaux, mais aussi récolter des poissons avec la Fédération de pêche, étudier la qualité de l'eau avec un hydrobiologiste et un technicien rivière, et observer les plantes et les arbres avec des bénévoles de la Société linnéenne. Après chacune de ces séances, les élèves rédigeaient des comptes rendus envoyés à l'Office français de la biodiversité.

À la fin de cette première année, le projet a été officiellement labellisé Aire terrestre éducative (ATE), reconnaissance qui souligne la qualité du travail effectué. Une exposition et une fête avaient alors été organisées en juin 2024 à l'école pour mettre en valeur cette récompense.

En 2024-2025, deuxième année du projet, les élèves se sont rendus à la mairie, lors d'un Conseil municipal exceptionnel, afin de présenter leur projet et faire valider les différents aménagements qu'ils avaient imaginés.

Sur une berge de l'Eau Bourde, un panneau proche de la passerelle en fait une présentation générale. Un jeu de cubes sous forme d'un quiz permet d'identifier quatre espèces de la végétation de ripisylve. Plus loin, un panneau explique la qualité de l'eau et les espèces de poissons présentes dans la rivière. De l'autre côté de la petite rivière, deux panneaux informent sur la végétation de ripisylve comme sur les oiseaux. Plus loin, un cône d'écoute est à disposition des promeneurs. Enfin, un jeu est proposé sur les empreintes de poissons tandis qu'une silhouette de gardon est également à trouver.

Ces huit aménagements ayant été validés par la précédente équipe municipale, les enfants ont pu effectuer des recherches et lancer la production. La plupart ont été mis en place en octobre dernier. À tout cela se sont ajoutés, de grands totems en bois « ATE » sculptés, fabriqués par les agents de la mairie et mis en place avec les élèves, à chaque entrée du sentier menant au site.

Une exposition a également été réalisée par les élèves, et présentée à la médiathèque de La House.

Pour cette troisième année du projet, les enfants ont travaillé sur la suite du sentier en créant trois nouveaux aménagements, tout en participant à de nouveaux inventaires sur les poissons et sur les arbres.

Avant les vacances scolaires, après un report pour cause de canicule, l'Aire Terrestre Éducative a été inaugurée officiellement avec tous les élèves, anciens et actuels, ayant participé avec enthousiasme et fierté à ce projet.

Félicités par l'équipe municipale (une partie du projet a été financée par le budget participatif) et entourés de leurs partenaires de la Fédération de pêche, professionnels et conseillers, les classes et leur enseignant Jean Maheu n'ont pas manqué, dans leurs discours, de souligner la satisfaction de voir se concrétiser cette initiative faisant la part belle à la biodiversité.

À la rentrée scolaire prochaine, la démarche sera poursuivie et enrichie par les nouveaux élèves.

Sophie NEUPERT (clp)

Léognan-Lourdes : le pèlerinage de quatre grands sportifs

LÉOGNAN



En tête du peloton, les deux footballeurs Bernard Lacombe et Alain Giresse, suivis par les frères Lapébie. Ph DR

En hommage aux cyclistes du Tour de France, passés le 10 juillet dernier en Sud-Gironde avant une arrivée sur les quais de Bordeaux, et à tous ceux qui pratiquent la petite reine pendant leurs vacances, voici une anecdote qui en dit long sur la difficulté de ce sport.

À l'entrée du stade municipal de Léognan, le samedi 1er juin 1985, tôt le matin, quatre grands sportifs se sont donné rendez-vous pour accomplir ensemble un vœu pieux… Alain Giresse et Bernard Lacombe avaient alors décidé que s'ils étaient champions de France de football avec les Girondins de Bordeaux, ils rallieraient Bordeaux à Lourdes à vélo ! Soit 260 km à la faveur d'une pratique sportive très éloignée de la leur, au point de s'entourer dans cette aventure de cyclistes bien plus chevronnés qu'eux : les deux frères Lapébie.

Soit Roger, ancien vainqueur du Tour de France en 1937 et 74 ans au compteur, aux côtés de son jeune frère Guy, auréolé de deux médailles d'or et une autre d'argent aux Jeux olympiques de 1936, 69 printemps en 1985. Ces deux-là, au palmarès unique aussi bien sur route que sur piste, ont toujours continué l'entraînement.

Le long périple qui attend les quatre compagnons se déroule sous la chaleur et, pour les deux footballeurs, avec des vélos préparés par un voisin d'Alain Giresse, lui aussi ancien coureur cycliste. Les pauses rafraîchissements et les ravitaillements s'effectuent dans des bistrots sur le parcours, où à chaque fois, leur arrivée suscite surprise et émoi auprès des patrons et des clients.

Ce petit peloton poursuit son aventure durant 8h30 pour finir par poser pour une photo souvenir sur le panneau d'entrée de la ville de Lourdes, soit une vitesse honorable de 31 km/h de moyenne pour des néophytes et d'anciens champions à la retraite, à un âge déjà bien avancé. Mais pour exaucer leur vœu, il faut encore se rendre à la grotte pour y brûler un cierge.

Au milieu d'un groupe de pèlerins handicapés sur leurs brancards, c'est la stupéfaction : les deux vedettes sont arrêtées pour signer de précieux autographes et échanger quelques mots… Des jeunes malades originaires de la région lyonnaise (comme Bernard Lacombe) n'en croient pas leurs yeux, et des prêtres s'informent d'où provient cette animation inhabituelle. On imagine aisément la cohue qui suivit, l'anonymat de la petite équipe étant difficile à dissimuler.

Fatigué mais fier, Alain Giresse aurait déclaré : *« Prenez-moi bien en photo, car ce n'est pas demain que vous me reverrez sur un vélo »*.

Sophie NEUPERT (clp)

D'après le livre « Bordeaux, nouveaux secrets et histoires inédites », par Philippe Prévôt et Richard Zéboulon, aux éditions Sud Ouest.

Pour lutter contre la précarité alimentaire

CESTAS

Deux mois après la première réunion publique municipale au bourg de Cestas pour présenter le projet d'une toute première épicerie sociale, celle-ci a été inaugurée par les élus, le CCAS (Centre communal d'action sociale) et les bénévoles.

Après des travaux réalisés par les équipes techniques en régie municipale et des entreprises du territoire, les denrées fournies par la Banque alimentaire ont été mises en rayon, en plus d'une formation à l'hygiène alimentaire pour les bénévoles. La mise en route de la structure a eu lieu sous la houlette d'Emmanuelle, sa responsable, à l'énergie communicative.

Coquette et flambant neuve, bénéficiant d'un espace d'accueil avec canapé, d'un coin enfants, d'une cuisine, elle se situe dans la zone d'activités de Marticot, en entrée de ville, avec un grand parking. La seconde salle ressemble à n'importe quel petit commerce de proximité, avec réfrigérateurs, congélateur, étals pour fruits et légumes, produits d'hygiène, conserves, et caisse enregistreuse.

Pour l'instant, neuf bénéficiaires en profitent, mais plus d'une trentaine sont attendus à terme : l'épicerie va monter peu à peu en puissance pour aider toujours plus et mieux, et lutter contre la précarité alimentaire. Une équipe soudée, investie et bienveillante de 23 bénévoles, s'y affaire.



La boutique de vente (à prix très réduits) de l'épicerie sociale ressemble à n'importe quel petit commerce de proximité. Ph SN

À l'occasion de son lancement officiel, le maire, Jérôme Steff, a insisté sur l'importance de ce projet collectif porté par le CCAS et Anne-Marie Rumigi, adjointe aux politiques sociales, à la santé et aux solidarités : *« Ce n'est pas seulement un lieu de revente, mais aussi un espace d'accueil dans la bonne humeur, qui connaîtra bientôt ses premiers ateliers cuisine. »*

Une bénévole, Samira, porte-parole des autres petites mains, a témoigné du plaisir de son engagement, en citant aussi la benjamine Marion, âgée de 30 ans, venue donner de son temps.

De son côté, Laure Curval, conseillère départementale, a souligné que *« le Département facilite ce processus d'éclosion : 45 à 50 épiceries sociales existent sur toute la Gironde »*, ce qui marque *« toute l'importance de renforcer le lien entre santé et alimentation saine pour tous »*.

Le député Sébastien Saint-Pasteur n'était pas venu les mains vides. Il a offert le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme *« symbole de l'égalité, aussi pour se nourrir »*, rappelant au passage l'histoire et ses famines qui ont conduit à la Révolution de 1789. L'élu a ajouté *« qu'il était essentiel de rendre l'accès à l'alimentation aux futurs bénéficiaires »* et pour les bénévoles *« qu'il était toujours gratifiant d'aider »*.

En plus de l'association Cestas Entraide à Gazinet, cet équipement de proximité est destiné à accompagner les habitants fragiles, confrontés à des difficultés économiques et sociales. Bien plus qu'un simple lieu de distribution alimentaire, c'est un véritable outil d'accompagnement vers plus d'autonomie. Des ateliers collectifs ou à des animations portant sur des thématiques variées y seront organisés : alimentation, cuisine, gestion du budget, santé, accès aux droits, mobilité ou encore prévention de l'isolement.

Ses partenaires en circuit court sont des magasins de proximité (Super U), en plus des réseaux ANDES et Galas, et de productions maraîchères locales, la P'tite Ferme à Léognan et Planète Végétal à Cestas.

Sophie NEUPERT (clp)

L'hommage à Anthony et Wilfried



De très nombreuses personnes ont assisté à l'hommage Ph MG

SAINT-JEAN-D'ILLAC

Près de 300 personnes ont assisté vendredi 24 juillet à l'hommage aux deux sapeurs-pompiers, Anthony et Wilfried, décédés lors de l'incendie près de l'aéroport de Mérignac deux jours plus tôt. Une ambiance lourde sous les fumées de l'incendie de Saumos, en cours bassin et dans le Médoc.

Le caporal Anthony Berthôme exerçait comme professionnel à Saint-Médard-en-Jalles et comme volontaire à la caserne de Saint-Jean-d'Illac, où il résidait avec sa famille, présente à la cérémonie. Le maire, Édouard Quintano a pris la parole au nom du Conseil municipal. « *Merci d'avoir répondu si nombreux à cet appel au recueillement. Anthony, Wilfried, deux pompiers, deux vies brutalement interrompues, c'est terrible. Ils avaient choisi de protéger les autres. Il n'existe sans doute pas d'engagement plus noble, et il n'existe pas de douleur plus injuste. Aujourd'hui, c'est une commune qui pleure. J'ai appris à connaître les femmes et les hommes de notre centre de secours. J'y vais régulièrement, et j'ai découvert une famille qui accomplit des choses extraordinaires. J'ai vu de très jeunes sapeurs pompiers apprendre, des jeunes s'engager, des anciens transmettre. C'est la grandeur des sapeurs-pompiers.* »

Le maire a rappelé le rôle important de la forêt pour la commune et les grands incendies de 2011, 2015, 2022, 2026.

« *Il est des instants où les mots semblent dérisoires face à la douleur,* a souligné le lieutenant Lacaze, chef du centre de secours de Saint-Jean-d'Illac. *Deux des nôtres ont perdu la vie en protégeant les autres. Être sapeur-pompier, c'est accepter le risque sans jamais s'y habituer. Derrière chaque casque, il y a la famille, les amis, la vie. Aujourd'hui notre centre est touché car Anthony servait comme sapeur-pompier dans notre caserne. Tu incarnes le courage, le dévouement et le sens du collectif. Votre dernier départ ne sera jamais un oubli.* »

Des hommages suivis d'une minute de silence, trouée par les sirènes des ambulances, des gendarmes, des pompiers. Une salve d'applaudissements a conclu l'hommage.

Michèle GANET (clp)

3 étoiles pour le label Plan climat-air-énergie territorial

PAYS DE MONTESQUIEU

C'est une récompense importante de plus qui vient couronner les efforts entrepris par la Communauté de communes de Montesquieu (CCM). En obtenant le label Territoire engagé Plan climat-air-énergie (PCAET) niveau 3 étoiles décerné par l'Ademe, la collectivité a franchi une étape supplémentaire. Et pour cette première candidature, la CCM fait partie des rares intercommunalités de cette taille dans la région à décrocher de tels lauriers !

Il s'agit ainsi d'une reconnaissance nationale saluée par des experts pour le caractère « prometteur » de la stratégie engagée. Cette reconnaissance est aussi celle d'un engagement commencé il y a plusieurs années, alors sous la présidence de Bernard Fath et de sa vice-présidente Corinne Martinez, avec la mise en place d'actions très concrètes.

Citons les projets agricoles innovants mis en place comme l'Espace test en maraîchage à la Béthanie (Saint-Morillon) et



L'Espace test agricole de la ferme de la Béthanie à Saint-Morillon a permis l'installation de deux jeunes maraîchers. Ph SN

Eurékawine (autour du monde viticole à la technopole de Montesquieu à Martillac). Et dans le cadre de la démarche Gemapi (risques inondations), plusieurs actions ont été développées pour les anticiper notamment des bords de Garonne. De plus, avec l'ouverture prochaine d'une troisième déchetterie à Cabanac-et-Villagrains et une matériauthèque favorisant le réemploi, ainsi qu'une recyclerie « Le 2 » à Léognan, l'engagement de la CCM envers l'environnement et la réduction des polluants continue de s'affirmer pleinement.

La Commission nationale a tenu à souligner le travail d'information et de concertation mené par l'intercommunalité, notamment à travers le Club Climat, qui mobilise élus, habitants, entreprises et acteurs du territoire autour des enjeux de transition écologique. Cette dynamique collective faite d'une forte mobilisation citoyenne, que vient encore renforcer cette démarche, est identifiée comme un levier essentiel pour amplifier les résultats dans les années à venir.

Enfin, côté mobilité, des transports en commun accessibles à tous, avec des navettes de bus gratuites depuis les gares de Beautiran et Saint-Médard d'Eyrans, sont mis à la disposition des habitants comme des 1.500 employés se rendant à la technopole de Montesquieu à Martillac. À cela s'ajoute la nouvelle ligne de bus contournant la métropole bordelaise pour relier Beautiran à Mérignac en passant par l'est de l'agglomération sur tout le territoire de la CCM.

Attribué pour une durée de quatre ans, ce label engage encore plus la nouvelle présidente de la collectivité, Nathalie Burtin-Dauzin, et tous les élus communautaires à poursuivre et renforcer leurs politiques publiques. En particulier en matière de rénovation énergétique, de réduction des déchets et de développement des énergies renouvelables locales.

Sophie NEUPERT (clp)

Un été sympa à la bibliothèque



Des livres et des jeux à la bibliothèque cet été. Ph JD

CADAUJAC

Bonne nouvelle : avec la chaleur qui nous assomme, la bibliothèque de Cadaujac reste ouverte tout au long de l'été pour le plus grand bonheur des lecteurs.

Une sélection des meilleurs albums jeunesse est toujours disponible en prêt à la suite du concours « 13 envies de découvrir… », qui a connu un vif succès au mois de juin. Les jeunes ont aussi l'occasion de profiter d'un large choix de jeux de société qu'ils pourront emporter à la maison.

Pour les adultes, la littérature irlandaise est mise à l'honneur avec un rayon spécial qui fait écho à la visite d'une délégation de Tramore début juillet, pour les 15 ans du jumelage avec Cadaujac.

À noter que chaque lecteur inscrit à la bibliothèque peut désormais emprunter un total de vingt livres jusqu'à la fin des vacances.

Julien DEMIA (clp)

Correspondants

Joël Caurraze pour le Fronsadais, St-Denis-de-Pile et Guîtres (joelcaurraze@wanadoo.fr). **Pascal Imbert** pour les cantons de Libourne, Branne et Pujols (pascal.imbert.0506@gmail.com). **Emmanuelle Madur** pour St-Seurin-sur-l'Isle (girard.emmanuelle@ymail.com).

Le théâtre s'invite à Pujols



La troupe Les Gueux de la rampe sur scène le 31 juillet prochain.

Ph PI

PUJOLS

L'association culturelle Ileoular et la troupe Les Gueux de la rampe donnent rendez-vous au public à la salle des fêtes de Pujols, vendredi 31 juillet à 19h, pour assister à la comédie *Venise sous la neige*, de Gilles Dyrek.

Après s'être disputés, Patricia et Christophe arrivent à un dîner. Énervée et ne reconnaissant personne, Patricia a décidé de ne pas dire un mot. Ses hôtes la croient étrangère et pensent qu'elle ne comprend pas le français. Patricia décide alors d'en profiter pour pimenter la soirée et entretient le quiproquo, jusqu'à faire voler la soirée en éclats... de rire !

Pascal IMBERT (clp)

Entrée libre, participation au chapeau.

La Fête de la Rivière reportée

SAINTE-TERRE

En raison des incendies en Gironde et de l'engagement crucial des sapeurs-pompiers dans cette lutte, un arrêté municipal pris lundi 27 juillet interdit toute manifestation en extérieur sur la commune de Sainte-Terre. Par conséquent, l'emblématique Fête de la Rivière qui devait avoir lieu samedi 1er août est reportée au 26 septembre prochain.

« Nous ne pouvons pas organiser d'événements qui solliciteraient le soutien des pompiers alors qu'ils combattent activement les incendies sur une partie du département. Par solidarité et responsabilité, nous remercions chacun de votre compréhension. On se retrouve bientôt pour célébrer ensemble en toute sécurité! », communique la municipalité.

P.I. (clp)

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Vide-greniers. L'association des parents d'élèves les P'tits Loups organise son vide-greniers dimanche 9 août, de 8h à 17h, à l'Espace François Mitterrand et au Mail Jacques-Yves Cousteau. Restauration et buvette sur place. Renseignements au 05.57.49.67.76.



Les élus visitent les nouveaux équipements à l'école

SAINT-GENÈS-DE-FRONSAC

Le dernier Conseil municipal de Saint-Genès-de-Fronsac avant les vacances d'été s'est tenu le 1er juillet. En ouverture de séance, le maire, Patrice Murat, a invité les élus pour une visite des nouveaux équipements de l'école élémentaire.

Sarah Vallade, décoratrice d'intérieur de l'entreprise Rêve Céleste, a présenté le nouvel aménagement réalisé avec une visite de la bibliothèque « multi-usage ». Le lieu est composé d'espaces de rangement fermés en hauteur, d'un coin livres, de tables et de tabourets. *« Ces équipements permettront de recevoir les enfants du Rased ou d'organiser des ateliers »*, précise le maire. À court terme, la décoratrice souhaite finaliser les travaux des origamis confectionnés par les élèves.



La visite de la bibliothèque avec la décoratrice Sarah Vallade.

Ph Mairie de Saint-Genès-de-Fronsac

Lors de cette séance dédiée principalement à l'école, après avoir débattu sur les différents devis, les élus ont retenu l'entreprise SMS (Signalisation Multi Services) à Eysines pour l'aménagement d'une clôture séparative entre l'école élémentaire et le parking de la mairie. Côté restauration scolaire, Transgourmet, grossiste alimentaire, leader sur le marché des matières premières et produits frais sous vide en circuit court, a été retenu. Le contrat qui sera signé prochainement prévoit deux livraisons, le mardi et le vendredi, avec des menus variés pour un prix de 2,65 euros par repas.

À l'issue de la séance, Patrice Murat a précisé que pour la prochaine rentrée scolaire, quatre postes pérennes et une stagiaire sont prévus.

Joël CAURRAZE (clp)

UnisRèV' : un espace de découvertes et partage

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

La vie associative saint-seurinoise s'enrichit avec la création de l'association UnisRèV', dédiée à la promotion d'activités culturelles, de bien-être et de découverte de soi, tout en favorisant les rencontres, les échanges et le lien social.

À travers des ateliers, conférences, temps collectifs et événements, l'association souhaite permettre à chacun de découvrir de nouvelles pratiques, de transmettre des savoirs et de vivre des moments de convivialité dans un cadre accueillant et accessible.

Porté par une équipe engagée, UnisRèV', c'est avant tout une aventure humaine fondée sur la bienveillance, l'authenticité, le respect et le partage.

La majorité des activités se dérouleront à l'Espace de l'UnisRêV', situé 66, rue de la République à Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Emmanuelle MADUR (clp)

Le programme des ateliers, conférences et événements est à découvrir sur la page Facebook Association l'UnisRèV'. Renseignements au 06.07.30.04.39.



Brigitte Catalan, présidente de l'association, et Élise Veux, fondatrice de l'Espace UnisRèV' et coordinatrice des ateliers.

Ph Mairie de Saint-Seurin-sur-l'Isle

Moins de chasseurs à l'assemblée générale

LA LANDE-DE-FRONSAC

Les adhérents de l'association de chasse La Gachette Lalandaise, regroupant les communes de La Lande-de-Fronsac et Tarnès, se sont réunis en assemblée générale samedi 11 juillet à la mairie de La Lande-de-Fronsac, en présence du maire Frédérick Blanc, accompagné de ses adjoints Mathieu Etourneaud et Florian Biron. Ce rendez-vous annuel a permis de faire le bilan des actions menées et d'échanger sur les projets à venir.

Cette année encore, ils étaient une petite poignée de chasseurs à avoir répondu à l'invitation pour cette assemblée générale. Si le bureau déplore la lente mais régulière érosion du nombre de chasseurs, parallèlement, le grand gibier progresse, notamment le sanglier avec son cortège de dégâts. En revanche, le chevreuil est en recul, comme en atteste la diminution du nombre de colliers attribués par le Plan de chasse triennal. Le bureau enregistre cependant une bonne participation au ball trap organisé tous les ans.



La réunion s'est déroulée le 11 juillet dernier.

Ph La Gachette Lalandaise

La municipalité tient à saluer l'engagement des chasseurs, qui assurent une véritable mission d'intérêt général. *« Leur action contribue notamment à la régulation des populations d'animaux sauvages, comme les sangliers, les renards et d'autres espèces, participant ainsi à l'équilibre de la faune, à la préservation des cultures et à la limitation des risques pour les usagers de la route »*, a souligné le maire.

Joël CAURRAZE (clp)

Correspondants

Andréa Lenud (andrea.lenud@orange.fr) pour la Cdc du Cubzagais. **Emmanuelle Madur** pour Saint-Yzan-de-Soudiac (girard.emmanuelle@ymail.com). **Marie Sainz** (mariesainz76@gmail.com).

Mulhode expose à l'Hôtel de la Jurade



L'artiste Mulhode devant ses toiles inspirées par la nature.

Ph François Huchet

BOURG

Après l'ouverture le temps d'un week-end de son atelier avec d'autres artistes de Haute Gironde, l'artiste peintre Mulhode présente son exposition *Contemplations* à l'Hôtel de la Jurade à Bourg jusqu'au 8 septembre.

Acrylique, aquarelle, encre de Chine et matériaux de récupération composent sa palette d'expression. Avec *Contemplations*, l'artiste de Gauriac se dit inspirée par son environnement immédiat, en réalisant ce qu'elle appelle des *« portraits du vivant »*, des œuvres qui cherchent moins à représenter la nature qu'à en révéler la présence, l'énergie et la sensibilité.

Pour *Voie lactée*, une œuvre de 2026, l'artiste explique : *« Ce tableau est une plongée dans le brouillard cosmique à travers des nuances de bleus parsemés d'étoiles et de trous noirs. La voie lactée se dessine et devient le terrain où semble se jouer la lutte de la lumière contre l'obscurité. »*

Marie SAINZ (clp)

Site : mulhode.com

L'art s'invite au Château Marquis de Vauban

BLAYE

Maryse et Patrick Macé, propriétaires du Château Marquis de Vauban à Blaye, ont dans leur ADN l'amour du beau, de l'art, du vin et l'envie de partager. C'est dans cet esprit qu'ils ont *« rempilé »* pour la troisième édition du Festival de l'art, qui se déploie tout cet été dans les salles et dans le jardin.

Le Marquis de Vauban a une longue histoire depuis le XVII[e] siècle. Le château est habité par le duc de Saint-Simon, Gouverneur de la forteresse de Blaye à l'époque de Louis XIV. Le Roi Soleil y vient accompagné de son architecte d'élite Sébastien Vauban qui a édifié la citadelle, forteresse royale : un tableau historique en témoigne. Le Château Marquis de Vauban offre aux visiteurs des espaces de restauration dans un décor majestueux, et côté œnotourisme, c'est bien sûr dans les caves de dégustation de l'appellation que cela se passe.



Les propriétaires devant le Roi Soleil ouvrent leur château aux artistes.

Ph MS

Pour le Festival de l'art, la galeriste Marie-Christine Dard a retenu cette année trois artistes locaux. Crann Piorr'Art accroche une sélection de ses toiles fantasques, hautes en couleur, considérées par certains visiteurs comme « un brin psychédélique ». Éric Renaud expose un choix de ses œuvres réalisées avec des matières nobles comme le bois et l'or. Et c'est dans les jardins jouxtant le château que le sculpteur sur métal Jean-Noël Palacin présente quelques œuvres d'animaux.

Marie SAINZ (clp)

Entrée libre. Château Marquis de Vauban, route des Cônes, à Blaye. Contact : 05.57.42.80.37.

La Galerie 246 est ouverte

BLAYE

La citadelle de Blaye a vu vendredi 24 juillet l'ouverture de la Galerie 246, propulsée par l'association Cas'arts, dans une formule pop-up. Chaque samedi et chaque dimanche de l'été, cette galerie située dans la rue du couvent des Minimes accueille des artistes locaux ou des invités, ainsi que des artisans d'art.

À cette initiative, on retrouve Fabrice Gilberdy, créateur du festival Blaye en état d'Art : ce projet de galerie montera en puissance en 2027 après la restauration des quatre salles, le site devant également accueillir un bar.

Actuellement, le public peut retrouver une quinzaine d'artistes, des photographes et des peintres comme Rodrigo Avelar de Souza, Sarah Dufaure, Normando Lobo de Souza, Alexis Alary... Après les travaux, Cas'Arts sera ouvert huit mois par an, assure Fabrice Gilberdy.

Marie SAINZ (clp)



La Galerie 246 est ouverte depuis le 24 juillet.

Ph MS



Une forte mobilisation du Blayais pour aider les sinistrés du feu

BLAYE

Samedi 25 et dimanche 26 juillet, la mairie de Blaye a ouvert ses portes afin de collecter des dons au profit des pompiers et des personnes évacuées suite à l'incendie de Saumos. Les habitants ont ainsi apporté des bouteilles d'eau, des jus de fruits, des barres de céréales, des lingettes... Les animaux n'ont pas été oubliés, entre croquettes, cages de transport et aliments pour chevaux.

Éric Japiot, maire de Blaye et président de la Communauté de communes éponyme, a également lancé un vaste réseau de mobilisation auprès des maires du Blayais. Il s'agit notamment d'identifier tous les moyens matériels possibles, engins de travaux publics, bus, tracteurs, chauffeurs...



Les élus avec Éric Japiot dans la cour de la mairie dimanche 26 juillet.

Ph MS

Une réunion a eu lieu avec les maires de la Communauté de communes (Cdc) afin de coordonner l'ensemble des actions sur le territoire de Haute Gironde, ainsi qu'en appelant les autres Cdc à s'unir.

Un document disponible en mairie cherche à référencer les lieux d'hébergements temporaires et solidaires auprès de tous les publics : chambres chez l'habitant, gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, appartements à louer disponibles, résidences secondaires...

240 lits de camp sont déjà acquis, *« mais il faut penser à l'après, parce qu'on ne peut pas vivre tout le temps dans un gymnase »*, explique Éric Japiot.

L'élu veut aussi agir sur le terrain local en anticipant les feux de ce côté-ci de l'estuaire comme il y a quelques jours à Saint-Christoly-de-Blaye, par exemple *« en accélérant le fauchage des terrains qui ne sont pas entretenus »*, notamment toutes les vignes arrachées et laissées parfois à l'abandon. *« Il faut anticiper »*.

Marie SAINZ (clp)

Courrier de Gironde

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2620**958**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

2VIngénierie

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
42 Rue de Tauzia
33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/07/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : 2VIngénierie
Siège : 42 Rue de Tauzia, 33800 BORDEAUX
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Objet : - Bureau d'étude de la voirie ;
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Laurent VARÈS demeurant 5 bis Chemin de Lande 33500 ARVEYRES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS
Le Président

A2621**462**

OFFICE NOTARIAL SUD GIRONDE
Stéphane HADDAD
37 cours du Maréchal Foch
33720 PODENSAC

Constitution de SCI

Suivant acte sous signature privée, en date du 23 juillet 2026, a été constituée la société civile immobilière dénommée «**GABRIEL**», dont le siège social est à MERIGNAC (33700) 80 rue Maurian Capital social :120.00€, divisé en 120 parts sociales de 1 € chacune, numérotées de 1 à 120, Apport en numéraire : 120.00 €. Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de tous immeubles dont elle pourra être propriétaire à la suite d'acquisition, d'apports ou de donations. En outre la SCI pourra vendre les immeubles détenus Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. BORDEAUX. Cessions de parts soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Nommés gérants : M. Franck AOUIZERATE, Mme Eva DRAY épouse AOUIZERATE et M. Gabriel AOUIZERATE demeurant ensemble à MERIGNAC, 80 rue Maurian

Pour avis
La gérance

A2621**338**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP, en date du 20.07.2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **GALATHE-BDX**. FORME : SCI. CAPITAL : 100,00 euros. SIEGE : 25 avenue Thiers 33100 BORDEAUX. OBJET : La propriété, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location, ou tout autre moyen, de tous immeubles, terrains, locaux, logements, appartements, maisons, immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel, locaux d'habitation meublés ou non, et tous autres biens immobiliers. La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. La réfection, la décoration, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. La mise à disposition, à titre gratuit, au profit de l'un des associés, son conjoint, ses ascendant ou descendants, qu'il soit plein propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier, des biens immobiliers dont la société deviendra propriétaire. L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires. Exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. DUREE : 99 années. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts. AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelque soient la qualité du Cessionnaire, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant à l'unanimité des parts composant le capital social. GERANTES : Mme Cécilia GARNIER, dt à BORDEAUX (33100) - 25 avenue Thiers, et Mme Catherine LASSERRE, dt à BORDEAUX (33000) 9 rue de Strasbourg. IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
la Cogérance.

A2620**966**

LA LIQUIERE ENERGIES

213 COURS VICTOR HUGO
33130 BEGLES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 21 juillet 2026 Bègles, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme: Société par actions simplifiée
Dénomination : LA LIQUIERE ENERGIES **Siège social** : 213 cours Victor Hugo, 33130 BEGLES
Production d'électricité par les énergies renouvelables. La construction, le développement, la commercialisation, le financement et la réalisation clé en main de matériels de production d'énergie d'origine renouvelable.
L'exploitation d'un parc de production d'électricité d'origine renouvelable, ainsi que la vente de l'électricité ainsi produite.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans **Capital** : 1 000 €
NOMINATION DU PRESIDENT : VALOREM, société par actions simplifiée dont le siège est situé 213 cours Victor Hugo, 33130 BEGLES, 395 388 739 RCS de Bordeaux, représentée par Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER Président de la société AVENTO HOLDING elle-même Président de la société VALOREM
IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
Pour avis



A2620**970**

CGO PYRÉNÉES

CONSTITUTION DE SAS
Suivant acte SSP du 21 juillet 2026 il a été constitué une SAS dénommée : AQUA-DETECT33 Siège : 61C ROUTE DE MEYNAC, LOT LES 4 FONT LAPEYRE, 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC. Durée: 99 ans à compter de l'imma- triculation au RCS de BORDEAUX. Objet social: La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger: La recherche de fuite non destructive ainsi que la réparation de fuites; Le transport de fluides; L'installation, l'entretien et la rénovation des canalisations et tout travaux de second œuvre; Le tout directement ou in directement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou indus- trielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci- dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Le montant des apports en numéraire s'élève à 10 000 €. Chaque action donne droit à une voix. Les actions sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas. Président : Monsieur Franck MINODIER, demeurant 61C ROUTE DE MEYNAC, LOT LES 4 FONT LAPEYRE, 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC.

TRIBUNAUX

A2621**351**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 17 juillet 2026.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE SPP. TEC**.1104 route de Saint André 33710 Pugnac.RCS Libourne 820 891 497.Activité : Réalisation de travaux de plâtrerie menuiserie cloisons isolation réalisation d'aménagement intérieur réalisation de petits travaux de maçonnerie, travaux d'électricité générale, vente, pose, réparation de tous appareils électriques ou électroniques, tout travaux de plomberie, tout travaux de second œuvre accessoires aux activités ci-dessus énumérées..Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 14/10/2023.

A2621**721**

RENOV'BAT 64 (SAS) (autrefois à Ascain 64) actuellement : 1 chemin de Ladie 33460 Macau ACTIVITE : Travaux d'installation électrique dans tous locaux RCS 881 987 028 Jugement du Tribunal de Commerce de BAYONNE en date du 27/07/2026 : Clôture de la liquidation judiciaire simplifiée pour insuffisance d'actifs - L644-5 al1

A2621**352**

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Libourne : 17 juillet 2026. **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE M'HESTIA**.1104 route de Saint Andre 33710 Pugnac.RCS Libourne 828 613 463.Activité : Construction de maisons individuelles.Jugement modifiant la date de cessation des paiements au 14/10/2023.

TESTAMENT

A2620**914**

COJC - Cabinet d'avocats
197 rue des Orangers
33200 BORDEAUX
Tel : 05.56.02.00.38

Par déclaration en date du 25 juin 2026 faite au greffe du Tribunal Judiciaire de Libourne, en cours d'attribution de numéro de succession :
M. David MURET, demeurant au Haillan (33185), 20 rue Jean Jacques Rousseau, a déclaré accepter à concurrence de l'actif net la succession de : M. Gérard MURET, en son vivant demeurant à Saint Sulpice et Cameyrac (33450), 2 rue Magnan Nord, Bat B Entrée 1, Lgt B2, né à Talence le 17 août 1949, décédé à Saint Sulpice et Cameyrac le 28 mars 2026.
Un inventaire du patrimoine a été dressé par l'héritier en date du 25 juin 2026 et a été déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Libourne le 25 juin 2026.
Les créanciers du défunt sont invités à déclarer leurs créances dans les conditions prévues par la loi.

A2620**633**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 mai 2022,
Madame Jacqueline Marguerite **PENEN**, en son vivant retraitée, demeurant à HOURTIN (33990) 6 rue des Genêts .
Née à BORDEAUX (33000) , le 17 août 1928.
Veuve de Monsieur Jean Yves **DUPUY** et non remariée.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à LESPARRE-MEDOC (33340) (FRANCE), le 14 juin 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucie COTTIN-MARGALEF, Notaire à HOURTIN (Gironde), 23, Place de l'Eglise, le 20 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie COTTIN-MARGALEF, Notaire à HOURTIN (33990) 23 Place de l'Eglise, référence CRPCEN : 33165, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2621**540**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 juillet 2023,
Monsieur **Gérard PERIER**, en son vivant retraité, demeurant à BORDEAUX (33300) 13 B rue Binaud.
Né à MOULINS (03000), le 18 mai 1937.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE) , le 3 mars 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître LABORIE Jean-Michel, notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOTMOS Notaires Associés», société titulaire d'offices notariaux à la résidence de LIBOURNE (Gironde) 1, avenue du Maréchal Foch et à la résidence d'EYSINES (Gironde) 23, route de Pauillac, le 20 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Edouard LACROIX, notaire à LE BOUSCAT, référence CRPCEN : 33023, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procèsverbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**967**

STUDIO BELLECOUR SAS D'ARCHITECTURE (SAS)

- 4, Boulevard de Strasbourg -
75010 Paris 10e Arrondissement
ACTIVITE : Activités d'architecture
RCS PARIS 450 849 179
RCS BAYONNE
RCS BORDEAUX

Jugement du Tribunal de Commerce de BAYONNE en date du 20/07/2026 : Prononcé de la liquidation judiciaire simplifiée au cours de la sauvegarde sans activité - L622-10 et L644-1
Date de cessation des paiements : 20/07/2026
Mandataire liquidateur : SELARL MJPA / Me Philippine ABBADIE - 4, place du Château Vieux - BP 10302 - 64103 BAYONNE CEDEX
Fin de mission de l'administrateur : SELARL APEX AJ / Me Julien ALLART

A2621**376**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

MIUZ

Société par actions simplifiée uniperson- nelle en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social : 3 Impasse Sainte Elisabeth, 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 3 Impasse Sainte Elisabeth, 33000 BORDEAUX
930 424 106 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026 au 3 impasse Sainte Elisabeth 33000 BORDEAUX, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mikaël UZAN, demeurant 3 impasse Sainte Elisabeth 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

A2621**557**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

GECKOPLAK

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 16 rue du Béchon
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 16 rue du Béchon
33290 BLANQUEFORT
522 874 148 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Patrick RIPOND, demeurant 16 rue du Bechon, 33290 BLANQUEFORT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

A2621**448**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ALARMES PROTECT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1000euros
Siège social : LA GRANDE BIDANE
33210 LANGON
824 720 791 RCS BORDEAUX

Le 30 juin 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 juin 2026.
La société sera radiée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

A2620**841**

SCI DES SIGNES ET DES CASES

SCI au capital de 1000 € Siège social : 63 RUE LOMBARD 33300 BORDEAUX RCS BORDEAUX 507584118

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 22/07/2026 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme Gourdon Bénédicte demeurant 63 rue Lombard 33300 BORDEAUX pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/07/2026 . Radiation au RCS de BORDEAUX.

MODIFICATIONS

A2621**339**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

SCI DU LOUP 87

Société civile au capital de 1 370 euros
Siège social : 6 rue de Candale
33000 BORDEAUX
492 825 252 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 24 juillet 2026, la collectivité des associés a décidé :
- de proroger de quarante-neuf (49) années la durée de la Société, soit jusqu'au 15 novembre 2105, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
- de modifier l'objet social désormais rédigé comme suit :
«La Société a pour objet :
- directement ou indirectement, l'acquisition, l'administration, l'aménagement, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs de ses associés de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle deviendra propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, ou autrement ;
- la souscription d'emprunt et l'octroi de garantie sur les biens sociaux en vue de mener à bien les activités susvisées ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles de la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport et de fusion, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique ainsi que la cession de ces participations ;
- et d'une manière générale, toutes les opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société»
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

A2621**337**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

SCI MIA

Société civile immobilière
au capital de 7 000 euros
Siège social : 6 rue de Candale
33000 BORDEAUX
444 728 448 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 24 juillet 2026, la collectivité des associés a décidé de modifier l'objet social, désormais rédigé comme suit :
«La Société a pour objet :
- directement ou indirectement, l'acquisition, l'administration, l'aménagement, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs de ses associés de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle deviendra propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, ou autrement ;
- la souscription d'emprunt et l'octroi de garantie sur les biens sociaux en vue de mener à bien les activités susvisées ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles de la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport et de fusion, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, sociétés en participation ou groupement d'intérêt économique ainsi que la cession de ces participations ;
- et d'une manière générale, toutes les opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.»
et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Modification sera faite au greffe du tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

A2620**457**

FIDAL
6 cours Victor Hugo
45100 ORLEANS

ETS MARTRENCHARD

SARL transformée en SAS
au capital de 60 000 euros
Siège social : 1 Chemin des Fossés
33610 CESTAS
538 106 931 RCS BORDEAUX

Le 30/06/2026, l'Associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 euros. Exercice du droit de vote : pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.
Madame Emmanuelle BARIOULET, gérante a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée le Président : la société EXPLOITATIONS FORESTIERES BARILLET, SAS dont le siège social est situé rue du Petit Hameau 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le n° 085 480 119.

Pour avis
la Gérance

A2621**473**

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

DELTA CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée
au capital de 796 550 euros
Siège social : 9 rue Archimède
Bâtiment B -
33700 MERIGNAC
440 458 602 BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 26 juin 2026,
- pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société ERECApluriel AUDIT,
- Décidé de nommer la société ERECAEC Audit domiciliée 10 rue Furtado 33800 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031 ;
- pris acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 2 du Code de commerce issu de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023.

POUR AVIS
La Présidente

A2620**974**

FIDAL
AVOCATS

Technocité bâtiment Astria
5 rue Joseph Szydlowski
64100 Bayonne

LEOGNAN VOYAGES

Société par actions simplifiée unipersonnelle (anc. SARL unipersonnelle) au capital de 7.500,00 €
Siège social : Léognan (33850) Avenue de Bordeaux
RCS Bordeaux n° 393 628 482
En date et à effet du 26/06/2026, l'associé unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).
Président, nommé sans limitation de durée : Madame Valérie Lusseaud (**ancien gérant**), demeurant à Bordeaux (33000) 10, rue Albert de Mun
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées ; chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique, quelle qu'en soit la forme, s'effectuent librement.
Lé dénomination, le capital, le siège, la durée, l'objet et la date de clôture de l'exercice social demeurent inchangés.

A2621**519**

Altum
VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

TOITURE DRONE

en cours de transformation en Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 22 BIS Route de la Poste,
33370 POMPIGNAC
443 973 219 RCS BORDEAUX

Suivant AGE du 16/07/2026, il a été décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7500 €.
M. Pascal PETIT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

Président : M. Pascal PETIT demeurant 22 bis route de la Poste 33370 POMPIGNAC

Pour avis
Le Président

A2620**957**

AVOCATS TEN

TEN FRANCE
7 avenue Raymond Manaud
33525 BRUGES CEDEX
TEL. 05 56 99 50 51

ACCUEIL AFFAIRES AQUITAIN ESPACE TROIS TIERS

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 622,45 euros
42 rue de Tauzia 33800 BORDEAUX
381 786 029 RCS BORDEAUX

Par acte du 01/07/2026, la société AEF INVEST, EURL au capial de 100 euros, dont le siège social est 42 Rue de Tauzia 33800 Bordeaux, immatriculée 106418015, représentée par Corinne MAURAT été nommée en qualité de Présidente, en remplacement d'Olivier NARDIN, démissionnaire.

A2620**956**

MILLE & UNE COIFFURES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 8 000 euros
Siège social : 55 rue Théophile Gautier
33110 LE BOUSCAT
484 522 826 R.C.S. BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès verbal des décisions de l'associée unique du 1er janvier 2025 :
- Le siège social a été transféré à : 136 Avenue Marcelin Berthelot 33110 LE BOUSCAT à compter du 1er janvier 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

A2621**503**

SOUMAFE
SARL au capital de 250 000 euros
La Basta 27 avenue de Bordeaux 99680 LACANAU
RCS BORDEAUX 804 343 853
Par Jugement du Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 02/07/2026, il a été prononcé la révocation de M. Eric SOUBESTE de ses fonctions de gérant, et nommé comme administrateur provisoire, la SELARL ASCAGNE AJ SO, 34 Cours de Verdun 33000 Bordeaux, prise en la personne de Maître Aurélien MOREL. L'administrateur provisoire dispose de tous les pouvoirs du gérant.
Mention au RCS de BORDEAUX.

A2621**232**

Aux termes d'une AGE du 25.08.2025, les associés de la société «**LE HANGAR**», SAS au capital de 190.000 € dont le siège social est situé 8 rue Lasserre - 33800 BORDEAUX, 984 037 796 RCS de BORDEAUX, ont décidé d'adjoindre à l'objet social l'activité de domiciliation d'entreprise.
Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

A2620**352**

SOCOREMAT

Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 Euros
Siège social : 12 Rue Madeleine Brès
33185 Le Haillan
RCS BORDEAUX 340 386 739

Aux termes du procès verbal des décisions de l'associée unique du 30 septembre 2023 à 11 heures. L'associée unique décide de nommer Monsieur DUBERNET CAILLAUD Cédrick Jean-Claude, né le 16 mai 1973 à Cenon, demeurant Résidence Fougère I 9 Allée des Cigales 33480 Castelnau-de-Médoc, Directeur Général de la société pour une durée illimitée.
Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour Avis.

A2621**605**

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

Neofuel

SAS au capital de 1250 €
Siège social :
32 avenue de la Libération
33700 MÉRIGNAC
R.C.S. BORDEAUX 984572651

Aux termes de l'AGE du 07/05/2026, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 750 € pour le porter de 1250 € à 2000 € par une augmentation par apport en numéraire à compter du 28/07/2026.
L'article 7 et 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de BORDEAUX.

A2621**030**

fidexo FIDEXO MOISSY-CRAMAYEL 213, Avenue Blaise Pascal 77550 MOISSY-CRAMAYEL

TESTA SYSTEM
SAS au capital de 5000 €
Siège social :
10 imp andre brisson 33440 Saint-Louis-de-Montferrand
911 647 063 RCS de Bordeaux
Aux termes de l'AGE en date du 29/06/2026 l'associé unique a nommé président Bright'invest, SARL au capital de 351000 €, ayant son siège social 10 imp andré brisson 33440 Ambarès-et-Lagrave, 942 243 247 RCS de Bordeaux représentée par M. BRIGHTA Tarik en remplacement de M. BRIGHTA Tarik
Mention au RCS de Bordeaux

A2621**225**

CAP

Société par actions simplifiée
au capital de 5 625 euros
Siège social :
Lieu-Dit-Dauphin - 35 route de Libourne -
33450 SAINT-LOUBES
812 859 023 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associée unique du 20/07/2026, le siège social a été transféré, à compter du 18/07/2026, de Lieu-Dit-Dauphin - 35 route de Libourne - 33450 SAINT-LOUBES au 10 rue Jacques Offenbach - 72000 LE MANS. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS BORDEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS LE MANS.
Modifications au RCS BORDEAUX.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2621**295**

Le Grand Port Maritime de Bordeaux a réceptionné une manifestation d'intérêt spontanée pour l'occupation d'un terrain d'une surface de 785 m² comprenant un bâtiment d'une surface de 80 m², situé avenue du Phare sur la commune du Verdon-sur-Mer, en vue de l'exploitation d'une activité de vente, location et réparation de vélos.
Toute entreprise intéressée par cette emprise est invitée à contacter le Grand Port Maritime de Bordeaux, avant le 14 août 2026 à 17h00, à l'adresse suivante, en indiquant en objet de votre sollicitation «Manifestation d'intérêt Avenue du phare - Le Verdon-sur-Mer» :
Grand Port Maritime de Bordeaux Service Juridique, Assurances et Gestion Domaniale 152 quai de Bacalan CS 42320 33082 BORDEAUX ou par email à :
contact-foncier@bordeaux-port.fr

DISSOLUTIONS

A2620**916**

Altum
VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

GECKOPLAK

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 16 rue du Béchon
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 16 rue du Béchon
33290 BLANQUEFORT
522 874 148 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Patrick RIPOND, demeurant 16 rue du Bechon 33290 BLANQUEFORT, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue du Béchon, 33290 BLANQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2619**156**

52 avenue Jean Médecin 06000 NICE contact@lacour-avocats.com
Aux termes du P.V d'AGE du 30/06/2026, l'associée unique de la société TRAINING ACADEMY BORDEAUX, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est situé 59, rue Henri Vigneaux, 33700 Mérignac, immatriculée au R.C.S Bordeaux n° 833 911 019, a décidé de dissoudre de façon anticipée la société à compter du 30/06/2026 et de sa mise en liquidation, nommer comme Liquidateur Mme Faustine LEFEVRE, née le 25.07.1978 à Guérande (44350) demeurant 57 ter, av des Baudières, 44800 Saint-Herblain et de lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, fixer le siège de la liquidation au 25, rue Pierre Blard, 44800 St Herblain, à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et acte et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Mention sera faite au R.C.S. de Bordeaux. Pour insertion.

A2621**518**

SCI L'OLIVIER

SCI au capital de 182,94 €

Siège social : 21 CHEMIN DE BEAUFEU

33270 FLOIRAC

RCS de BORDEAUX n°409 985 538

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 15/06/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/06/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MERELO-BERBERA HENRI, demeurant 21 Chemin de Beaufeu 33270 FLOIRAC et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

A2621**451**

DISSOLUTION

ALARMES PROTECT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1000euros
Siège social : LA GRANDE BIDANE
33210 LANGON
824 720 791 RCS BORDEAUX

Le 30 juin 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2026, M. Hervé PLANINAC demeurant La Grande Bidane 33 210 LANGON, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à La Grande Bidane 33 210 LANGON
Mention sera faite au RCS de Bordeaux
Pour avis.

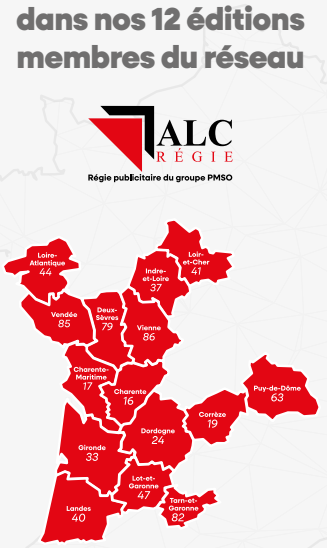
A2621**245**

BLACKWOOD ET ASSOCIES

SAS en liquidation, au capital de 1 000 € . Siège de liquidation : 12 COURS DE VERDUN 33150 CENON. RCS BORDEAUX
.

Par décision de l'Assemblée générale du 24/07/2026, il a été décidé de la dissolution de la société , de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Christian-Jose FRANCOIS demeurant 10 COURS DE VERDUN 33150 CENON, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX .

Modification au RCS de BORDEAUX

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions
membres du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO


annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

Courrier de Gironde | Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE
2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :
PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com
ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com
Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Destination Santé

Chirurgie esthétique : reconnaître l'addiction…

« La chirurgie esthétique vise à améliorer l'apparence et la confiance en soi », pose le Dr Franck Benhamou, chirurgien plastique et esthétique à Paris. L'addiction ? « Elle concerne environ 5% des patients. » Le plus souvent des patientes d'ailleurs, « qui vont par exemple se faire opérer trois fois en trois ans pour les seins, le nez, le ventre. Ou qui reviennent tous les six mois pour les lèvres. Ou encore qui veulent absolument bénéficier de la toute nouvelle technique chirurgicale ! »

Les fesses des Kardashian…

Le médecin identifie deux causes principales :

- L'une psychologique, en référence à la dysmorphophobie, définie par l'Académie nationale de médecine comme « une préoccupation obsédante de difformité portant sur un aspect du corps (taille, pilosité, nez, yeux, oreilles, seins, etc.), que le sujet estime laid et inacceptable. (…) ». Au point qu'elle peut entraîner une multiplication des interventions. Ce qui peut occasionner « un soulagement temporaire… qui sera suivi de nouveaux complexes », précise le Dr Benhamou ;
- L'autre numérique, puisqu'il s'agit des réseaux sociaux, lieu on l'on se compare volontiers, où l'on applique des filtres et où l'on prend connaissance des dernières modes ! Au passage, « les grosses fesses liées aux Kardashian, c'est fini », glisse-t-il… « Dans tous les cas, les réseaux influencent la perception de la beauté et peuvent encourager la recherche d'un pseudo idéal ».

Pour le chirurgien, il est souvent difficile de lutter contre des demandes esthétiques souvent insistantes. « Lorsque jadis certaines patientes me disaient :' je viens pour mon ventre', on me dit aujourd'hui : 'je veux une lipo' ! Donc on me parle directement de l'indication opératoire alors même que je n'ai pas émis le moindre avis… » Autre sujet délicat : les patientes mineures ! Sous l'influence des réseaux sociaux, « nous en voyons de plus en plus frapper à la porte de nos cabinets pour des demandes esthétiques : nez, seins, lèvres… Seules ou avec leurs parents qui offrent un cadeau d'anniversaire ! Cela n'est évidemment pas envisageable ! »

La science explique la « madeleine de Proust »

Une « madeleine de Proust » c'est ce moment où une sensation, souvent une odeur ou un goût, fait resurgir un souvenir ancien, très précis et chargé d'émotion. L'expression vient de l'écrivain Marcel Proust, qui raconte dans son œuvre comment le goût d'une madeleine trempée dans du thé lui rappelle soudain son enfance. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce phénomène n'avait jusqu'à présent aucune explication scientifique claire. Mais une étude du CNRS apporte des réponses inédites.

Les chercheurs ont identifié un acteur central : le bulbe olfactif, une région du cerveau dédiée au traitement des odeurs. Particularité importante, cette zone continue de se développer pendant l'enfance. Selon les auteurs, certaines odeurs rencontrées très tôt dans la vie laissent une trace durable dans des neurones spécifiques. Lorsque ces mêmes odeurs sont perçues à l'âge adulte, elles réactivent ces neurones, qui sollicitent à leur tour les circuits de la mémoire et du plaisir.

Avec le temps, le cerveau évolue et ses réseaux se réorganisent. Les souvenirs liés aux odeurs s'ancrent progressivement davantage dans les circuits émotionnels. Résultat : lorsqu'ils ressurgissent, ils sont particulièrement vivaces et chargés d'affect. L'étude montre par ailleurs que l'effet « madeleine de Proust » résulte de l'association de l'odeur avec des expériences positives répétées durant l'enfance et au fil de la vie. Avec le temps, le souvenir « s'imprime » dans les réseaux cérébraux. Plus cette association est fréquente et agréable, plus la mémoire devient solide.

Pour parvenir à ces conclusions, les scientifiques ont combiné des données recueillies auprès de volontaires et des expériences menées sur des souris. Leurs résultats convergent vers une idée bien connue : certaines odeurs sont de véritables « marqueurs » de notre histoire personnelle.

Syndrome de Clérambault : la fausse conviction d'être aimé

Le syndrome de Clérambault a été décrit au début du XXe siècle par le psychiatre français Gaëtan Gatian de Clérambault, dont il porte le nom. Il est aujourd'hui classé dans les troubles délirants en psychiatrie. Dans sa forme typique, la personne concernée pense être aimée par quelqu'un souvent perçu comme inaccessible ou de statut social élevé, comme une célébrité par exemple. Elle interprète des signes neutres (un regard, un message, un silence) comme des preuves d'un amour caché. Le délire peut devenir envahissant et entraîner des comportements de contact répétés, parfois intrusifs.

Rien ne peut convaincre du contraire

Contrairement à une simple illusion ou à un espoir amoureux, il s'agit ici d'une conviction délirante structurée. Elle ne cède pas à la discussion rationnelle. Ce trouble peut apparaître de manière isolée ou s'inscrire dans un autre trouble psychiatrique. Comment réagir face à une telle situation ? La priorité est d'éviter la confrontation directe avec la croyance. Tenter de convaincre la personne qu'elle a tort peut renforcer le délire et détériorer la relation. Il est généralement plus utile d'adopter une posture calme, de ne pas valider la croyance tout en restant à l'écoute.

L'accompagnement repose sur une prise en charge spécialisée en santé mentale. Un suivi en psychiatrie permet d'évaluer la situation et de proposer un traitement adapté, qui peut associer psychothérapie et, dans certains cas, traitement médicamenteux. Pour les proches, la situation peut être difficile à gérer. Il est souvent recommandé de poser des limites claires, notamment si le comportement devient envahissant, tout en encourageant la personne à consulter. Dans les situations où il existe un risque pour elle-même ou pour autrui, une prise en charge urgente peut être nécessaire.

La courgette, c'est un véritable allié santé !

Riche en oligo-éléments, en vitamines et en minéraux, la courgette affiche un apport calorique très modeste, avec une quinzaine de calories pour 100 g. Elle vous permettra également de faire le plein d'eau, puisqu'elle en est constituée à près de 95 %. Un atout précieux pendant les fortes chaleurs. Elle est aussi parfaitement pourvue en fibres, ce qui favorise un bon transit intestinal tout en procurant une agréable sensation de satiété.

Une invention italienne

Introduite en France au XIXe siècle, la courgette est finalement un légume de consommation assez récent. Rapportées du Nouveau Monde par les premiers explorateurs, les courges étaient à l'origine cultivées et récoltées à pleine maturité afin de mieux se conserver durant l'hiver. Ce sont les Italiens qui, au XVIIe siècle, eurent l'idée de cueillir ces fruits avant leur maturité complète. Plus tendres, plus délicats en bouche et plus rapides à cuisiner, ils donnèrent ainsi naissance à la courgette telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il existe aujourd'hui plus d'une quinzaine de variétés de courgettes. Si la plus répandue est verte et allongée, on trouve également des variétés jaunes, au goût légèrement plus sucré, des courgettes grises, très appréciées dans le sud de la France, ou encore de petites courgettes rondes qui font merveille une fois farcies. Toutes se dégustent avec leur peau, à condition de bien les laver, celle-ci renfermant une partie des fibres et des micronutriments.

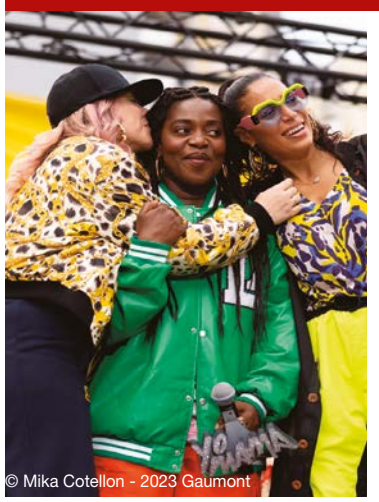
Astuces pour bien la cuisiner

Crue, râpée en salade, simplement grillée à la plancha, cuite à la vapeur, au four ou encore en soupe froide, la courgette se prête à une multitude de préparations. Pour donner davantage de tenue et de croquant à vos courgettes poêlées, il suffit de les fariner très légèrement avant la cuisson. Évitez également de saler l'eau de cuisson : le chlorure de sodium a tendance à ramollir la chair et à lui faire perdre sa belle consistance.

Enfin, choisissez de préférence des courgettes de petite taille. Plus jeunes, elles sont généralement plus fermes, moins gorgées de graines et offrent une saveur plus fine. Un simple filet d'huile d'olive, quelques herbes fraîches et une cuisson rapide suffisent souvent à révéler tout leur goût.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR : WWW.DESTINATIONSANTE.COM

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Mika Cotellon - 2023 Gaumont

Yo Mama

Leïla Sy, à qui l'on doit la trilogie *Banlieusards* sur Netflix, a également réalisé de nombreux clips de rap, notamment pour Kery James. Elle est donc plus que légitime pour s'immiscer dans le milieu du hip-hop pour le film *Yo Mama*, co-réalisé avec Amadou Mariko. Cette comédie sortie en 2023 est diffusée dimanche soir sur France 2.

Dans une cité de Sarcelles, Fanta, Samira et Amandine sont trois amies et mères de famille, qui essaient d'éduquer tant bien que mal leurs fils de 12 ans. Lorsque ces derniers tournent un clip de gangsta rap particulièrement violent et grossier, c'est la panique jusqu'au plus haut sommet de l'État ! Face à ce « bad buzz », les mamans décident de répondre à leurs fistons… en chanson ! Elles forment ainsi leur propre groupe de hip-hop dans le but de rétablir la communication avec eux. Grâce aux conseils loufoques de la nièce de Fanta, elles vont devenir les « Yo Mama », enregistrer un titre et tourner un clip à leur tour ! Ce projet fou va connaître un succès inattendu…

Yo Mama dénonce avec humour la dangerosité des écrans ainsi que le caractère violent et vulgaire de certains textes de rap, inadaptés à un public de pré-adolescents. Portée par Claudia Tagbo, Sophie-Marie Larrouy et la chanteuse Zaho, cette comédie à la fois familiale, féminine et musicale est surtout un bel hommage aux mères.

Dimanche 2, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Joyca teste des lieux 1 étoile
Le YouTubeur Joyca part à la découverte des établissements les plus mal notés du Royaume-Uni. Il poussera les portes des restaurants, des hôtels, des commerces et des lieux touristiques, afin de vérifier si leur mauvaise réputation est justifiée.
Mardi 4, RMC Découverte, 21 h 10

Au bout c'est la mer
François Pécheux revient dans quatre nouveaux numéros de sa série documentaire *Au bout c'est la mer*. Cette semaine, le journaliste se rend en Égypte pour remonter le légendaire fleuve du Nil, de la ville d'Abou Simbel jusqu'à Rosette, au bord de la mer Méditerranée.
Mercredi 5, France 5, 21 h 00

Il était une fois la planète Terre
Entre extinctions massives d'espèces, éruptions et climat perturbé, la Terre a connu de grands bouleversements durant des millions d'années. Pour en savoir davantage sur ce fascinant passé, 6ter diffuse une série documentaire intitulée *Il était une fois la planète Terre*, adaptée de *Surviving Earth*, et commentée par le comédien Loränt Deutsch, passionné d'histoire.
Mercredi 5, 6ter, 21 h 10

SAMEDI



En famille, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Présenté par Arthur
22.25 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Association Les Bonnes Fées
Présenté par Cyril Féraud
23.15 Les chaises musicales infernales, jeu
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
Avec Gwendoline Hamon
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.10 FILM
28 ANS PLUS TARD : LE TEMPLE DES MORTS
22.55 Voyages au bout de l'effort, doc.
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Le grand spectacle du vercors
22.30 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
EN FAMILLE
Avec Yves Pignot
22.00 En famille, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
EINSTEIN-HAWKING, L'UNIVERS DÉVOILÉ
22.40 Éclipse totale au-dessus de l'Europe, doc.

DIMANCHE


Yo Mama, France 2

TF1
21.10 FILM
MADAME WEB
23.25 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
YO MAMA
22.45 Le théorème de Marguerite, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ENQUÊTE À HAUT RISQUE
23.50 Enquête à haut risque, série
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
BACK 2 BACK - PARIS DANS LA LÉGENDE
22.15 L'ultime braquage, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Matisse, la maison de l'homme du Nord, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT
Avec Rosanna Arquette
22.45 Madonna – Reine éternelle de la pop, doc.

LUNDI


Les fugitifs, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson, Tai Hara
22.05 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
LES FUGITIFS
Avec Pierre Richard
22.40 Les enfants sans terre
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 12
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I., série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 Pas de clim pour le climat, comment avoir moins chaud en ville, doc.
M6
21.10 JEU
LE GRAND TEST
Permis de conduire : le grand test (1/2)
22.25 Le grand test, jeu
ARTE
20.55 FILM
QUE LA BÊTE MEURE 10
Avec Michel Duchaussoy
22.45 6 morts dans la nuit, doc.

MARDI


Le transporteur III, TF1

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR III
Avec Jason Statham
23.10 Le transporteur 2, film
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
LILY ET LILY
Avec Michèle Bernier
23.00 Bungalow 21, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J. 10
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
MA FRÈRE
Avec Fanta Kebe, Shirel Nataf
22.55 En première ligne, film
FRANCE 5
21.00 FILM
LA GIFLE
De Claude Pinoteau
Avec Lino Ventura, Isabelle Adjani
22.40 I am Martin Parr, le photographe so british, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Plages, fêtes et traditions : un été au cœur du Pays basque
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
HIROSHIMA, LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.35 Le cas Oppenheimer, doc.

MERCREDI


Code Rouge, France 2

TF1
21.10 FILM
SIRÈNES
Avec Alice Pol
23.00 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CODE ROUGE 10
Avec Jing Lusi, Lesley Sharp
22.45 Code Rouge, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.10 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
FANNY RUWET - ON DISAIT QU'ON FAISAIT LA FÊTE 10
Avec Fanny Ruwet
22.10 La haine - La scène est à nous, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.45 Au bout c'est la mer, doc.
M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
22.10 J'en connais un rayon
ARTE
21.00 FILM
LA PRISONNIÈRE DE BORDEAUX
De Patricia Mazuy
Avec Isabelle Huppert
22.45 We Want the Funk !, doc.

JEUDI


Mum, Arte

TF1
21.10 FILM
LE JEU
Avec Bérénice Bejo
22.55 Coup de foudre à Notting Hill, film
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
LAURENT GERRA, L'ANNIVERSAIRE ÉVÉNEMENT
La voix est libre
Présenté par Stéphane Bern
23.15 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
Avec Dounia Coesens
22.50 Tom & Lola, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.30 Moi qui t'aimais, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
23.00 Cauchemar en cuisine, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MUM
Avec Lesley Manville
22.45 Mum, série

VENDREDI


Reconnu coupable, Canal+

TF1
21.10 MAGAZINE
DÉTOX TA MAISON, 7 JOURS POUR TOUT RANGER
22.40 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger, mag.
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.45 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
LE GALA DE L'HUMOUR - JUSTE POUR RIRE
22.55 Les grands comiques du petit écran, doc.
CANAL+
21.05 FILM
RECONNU COUPABLE
22.40 Les Légendaires, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible, doc.
M6
21.10 FILM
MIRACULOUS
23.00 Disney, Harry Potter, Jurassic Park : la vie rêvée des Français d'Orlando, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Éclipse totale au-dessus de l'Europe ★★



Vingt-sept ans après l'éclipse totale de 1999, un phénomène similaire, partiellement visible depuis la France, se produira le 12 août. En début de soirée, la Lune passera entre la Terre et le Soleil, masquant ce dernier durant quelques minutes. À cette occasion, Arte propose le documentaire *Éclipse totale au-dessus de l'Europe*. **Samedi 1er, Arte, 22 h 40**

ADN ★★

Maïwenn s'interroge sur les racines et l'identité plurielle d'une famille dans *ADN*, sorti en 2020. On y suit Neige, une quadragénaire divorcée et mère de trois enfants, qui éprouve une admiration sans bornes pour Émir, son grand-père algérien. Quand celui-ci meurt, Neige plonge dans une profonde crise existentielle… **Samedi 1er, France 4, 21 h 05**

Madame Web ★

Cassandra Web, ambulancière à Manhattan, mène une vie agitée. Alors qu'elle frôle la mort au cours d'une intervention particulièrement périlleuse, elle se découvre la faculté de prédire l'avenir. Consciente qu'un grave danger pèse sur le monde, elle entre en contact avec trois jeunes femmes qui lui sont apparues dans des visions et qu'elle sait capables de prouesses surhumaines… Dakota Johnson incarne cette superhéroïne Marvel. **Dimanche 2, TF1, 21 h 10**

Le Grand Test ★



Et si vous deviez repasser le permis de conduire, obtiendriez-vous le code de la route du premier coup ? Pour le savoir, Stéphane Rotenberg et Mac Lesggy mettent nos connaissances à rude épreuve dans une émission aussi ludique qu'instructive. **Lundi 3, M6, 21 h 10**

Lily & Lily ★★★

Soirée théâtre sur France 2 ! Michèle Bernier et Francis Perrin montent sur scène pour jouer la comédie à succès *Lily & Lily* des duettistes Barillet et Grédy. L'humoriste y incarne une star de cinéma hollywoodienne des années 30… et sa sœur jumelle, fermière et timide ! Bien entendu, les deux femmes vont s'amuser à échanger leurs vies pour un maximum de quiproquos ! **Mardi 4, France 2, 21 h 10**

Sirènes ★★

Alison Flesh et Leïla Balani, respectivement campées par Alice Pol et Shirine Boutella, n'ont a priori rien en commun, si ce n'est leur dévouement à leur métier : policières. Alors que la première est une tête brûlée qui joue des muscles pour parvenir à ses fins, la seconde est une experte en criminologie tout en étant un désastre sur le terrain. Les voilà pourtant réunies dans *Sirènes*, une comédie décalée sortie en 2024 sur Prime Video, aujourd'hui diffusée sur TF1. **Mercredi 5, TF1, 21 h 10**

La Prisonnière de Bordeaux ★★



Alma (incarnée par Isabelle Huppert) est une bourgeoise désespérément seule dans sa demeure luxueuse. De son côté, Mina (jouée par Hafsia Herzi) est une jeune mère de banlieue tentant de tenir le coup. Rien ne destinait ces femmes à se rencontrer… hormis le hasard du parloir d'une prison. Alors que leurs maris respectifs sont tous deux derrière les barreaux, les épouses vont nouer une amitié inattendue avant d'être rattrapées par les dérapages de leurs hommes. **Mercredi 5, Arte, 21 h 00**

Le Jeu ★★★

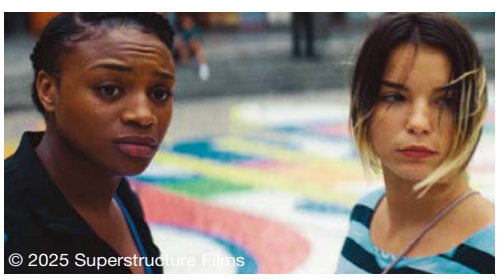
Roschdy Zem, Suzanne Clément, Vincent Elbaz, Doria Tillier et Grégory Gadebois sont les invités de Stéphane De Groodt et Bérénice Bejo dans cette comédie de Fred Cavayé. Lors d'un dîner entre amis, la maîtresse de maison propose un drôle de jeu à ses convives : chacun doit mettre son téléphone au milieu de la table et répondre à tous les appels, mails et messages qu'il reçoit devant tout le monde. **Jeudi 6, TF1, 21 h 10**

Miraculous, le film ★★

Depuis 2015, la série jeunesse française *Miraculous* connaît un succès international. Diffusé dans plus de 150 pays, le dessin animé a aussi été adapté au cinéma en 2023. À l'écran, on suit les aventures de Marinette et Adrien, deux collégiens parisiens dotés de pouvoirs exceptionnels. **Vendredi 7, M6, 21 h 05**

COUP DE PROJECTEUR

Ma frère


© 2025 Superstructure Films

Après *Les Pires*, les co-réalisatrices Lise Akoka et Romane Gueret se retrouvent pour *Ma frère*, une comédie sensible sur la jeunesse. Nous suivons Shaï (Shirel Nataf) et Djeneba (Fanta Kebe), deux amies d'enfance issues d'une cité parisienne, qui s'apprêtent à travailler comme monitrices de colonie de vacances pendant l'été. Leur mission : encadrer des enfants qui ont grandi, comme elles, entre les tours de la Place des Fêtes, lors d'un séjour nature dans la Drôme. Camping, canoë, confidences autour du feu mais aussi gestion des craintes et des peurs de ces préadolescents… ce voyage promet beaucoup d'émotion pour tout le monde.

Ma frère est le fruit d'un travail de recherche sur le terrain avec, pour référence, le film culte *Nos jours heureux* d'Éric Toledano et Olivier Nakache. Amel Bent fait ses premiers pas au cinéma dans le rôle de la responsable de colonie.

Mardi 4, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Le Pape saint Léon 1er le Grand Ce téléfilm retrace le parcours du 45e pape de l'Église catholique, le premier à porter le nom de Léon, élu en l'an 440. ***Mardi 4, 21 h 40***

Baisser les bras n'est pas une option pour les pompiers épuisés

En lutte contre l'incendie qui ravage la Gironde depuis le mercredi 22 juillet, les soldats du feu sont exténués. Témoignages de trois sapeurs-pompiers volontaires qui, malgré la peur et parfois les doutes, se disent habités par « la passion » et le « besoin de sauver le pays ».

Il suffit parfois d'un faux-filet de bœuf pour qu'un homme retrouve le sourire. Nicolas Tellier dévore son plat à grands coups de fourchette. « *C'est mon premier repas depuis 7 heures ce matin* », justifie-t-il. Rattaché à la caserne de Saint-Loubès, en Gironde, le sapeur-pompier volontaire combat depuis trois jours l'incendie qui ravage son département. Il a passé la journée face au feu, sur une route du village de Lanton, s'acharnant à sauver deux habitations des flammes. « *Deux maisons ça paraît peu, mais ça en mobilise des gars* », rappelle son collègue Laurent Boulert, de la même caserne. Une fois les frites englouties, ils quitteront leur centre de repos installé dans un gymnase de Lège-Cap-Ferret, et covoitureront ensemble jusqu'à leurs domiciles pour tenter de s'y reposer. « *On est épuisé*, confie sans détour Nicolas Tellier. *Je ne pense pas que je serais capable de repartir maintenant sur le feu* », avoue celui qui, comme ses collègues, passe douze heures par jour au front. « *Ça nous paraît déjà beaucoup, mais en 2022, à Landiras, certains partaient pour vingt-quatre heures*, rappelle Laurent Boulert. *C'est plus raisonnable comme ça.* » Il y a la fatigue physique, les jambes lourdes, les muscles qui tirent, les risques de blessures.

Depuis le début des opérations, 84 pompiers ont dû être évacués ont annoncé les autorités, le 27 juillet. La majorité d'entre eux l'a été pour des intoxications au monoxyde de carbone. Un pompier, venu en renfort d'une caserne de Seine-et-Marne, souffre d'une fracture ouverte à la cheville après avoir été projeté par l'explosion d'une bouteille de gaz. Mais « *le plus dur* », rapporte Nicolas Tellier, c'est l'épuisement mental. Sur le terrain, « *la concentration constante, pour éviter les erreurs* » est des plus énergivores. Une fois chez lui, Nicolas Tellier ressasse et peine à trouver le sommeil. « *Eux, je ne sais pas comment ils tiennent* », dit le pompier en désignant les conducteurs d'engin. « *Toute la journée au volant, dans ces conditions…* »

Si le nombre de foyers actifs a diminué dans la nuit du dimanche 26 au lundi 27 juillet, le feu est stabilisé mais n'est toujours pas fixé. Et le retour de la canicule, prévu pour ce mardi 28 juillet, a de quoi inquiéter. Pour autant, « *baisser les bras n'est pas une option* », assure Nicolas Tellier. Il se redresse sur sa chaise, le regard planté sur l'horizon. L'angoisse, il la met « *dans un tout petit coin* » de sa tête, pour lui et pour son entourage qu'il doit rassurer. Quand il est parti au front la première fois, vendredi dernier, il a reçu des dizaines de textos affolés. « *Je dis à mes proches d'éviter de regarder la télé en boucle. Ils sont suffisamment inquiets comme ça.* »

Il n'en est pourtant pas à son premier incendie de forêt, il a dû en affronter un dans les Pyrénées, il y a six ans au début de son engagement. Émeric et Laurent, eux, ont vécu les mégafeux de 2022, « *catastrophiques* » mais « *moins difficiles* », surtout parce qu'il y avait moins d'habitations à défendre, explique Laurent Boulert.

Pour Nicolas Tellier c'est la première opération lors de laquelle il croise autant de collègues extra-départementaux. Cet après-midi, un « gars de Charente » l'accompagnait dans le camion. Tout le monde s'entend, assure Laurent Boulert, il faut dire que le métier « *est le même partout* ». Avec toutefois quelques spécificités départementales : en Gironde, les camions-citernes feux de forêt (CCF) qui pénètrent même les terrains les plus hostiles jusqu'au plus près des flammes. « *Quand les gars d'ailleurs nous voient débouler dans la forêt avec ça, ils écarquillent les yeux* », raconte Laurent Boulert.

C'est à bord d'un de ces camions que les deux jeunes sapeurs-pompiers décédés



Dans les Pyrénées-Orientales, le 24 juillet, des pompiers recherchent les points chauds résiduels d'un incendie.

MAXPPP

mardi dernier étaient arrivés sur un site en feu aux abords de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. À l'évocation de cette tragédie, la tablée se renferme. « *Ça nous a beaucoup touchés. Et ça nous rappelle l'ampleur du danger* », glisse Nicolas Tellier.

La « passion », pour autant, est plus forte que la peur. Les trois sapeurs-pompiers volontaires ont été libérés vendredi dernier par leurs employeurs, la métropole de Bordeaux pour Laurent Boulert et Émeric Jolly et l'hôpital de Libourne pour Nicolas Tellier. « *C'est le service public, donc les chefs ne râlent pas, ils comprennent le besoin d'aider le pays* », assure Laurent Boulert. Lui s'est engagé il y a treize ans. Quand il n'est pas au boulot, dit-il, il est à la caserne, où la lutte contre les incendies reste toutefois marginale. « *90 % du temps, on fait de l'assistance à personne* », rappelle le pompier.

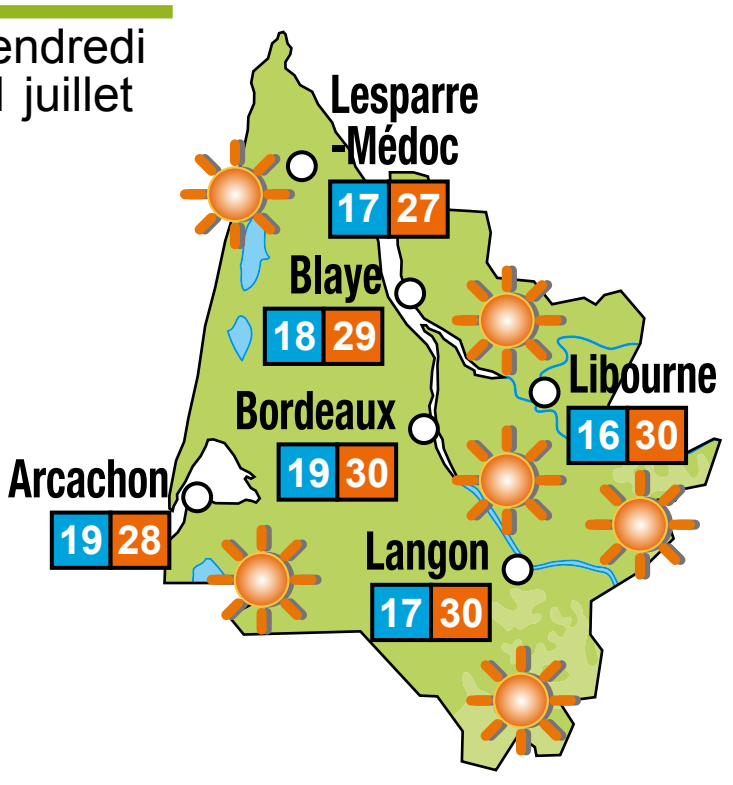
Alors, lorsqu'un feu de cette ampleur se présente, c'est « *le shot d'adrénaline* » assume Laurent Boulert. « *Ça fait un peu pyromane de dire ça, mais quand tu t'engages c'est presque toujours pour le feu.* » En face de lui, Nicolas Tellier confirme : « *Oui, le feu ça nous dope. Mais faudrait pas que ça dure un mois non plus.* » Il s'étire, « *crevé* ». Il ne va pas tarder, prévient-il. Demain, il embauche à l'hôpital à 6 heures du matin.

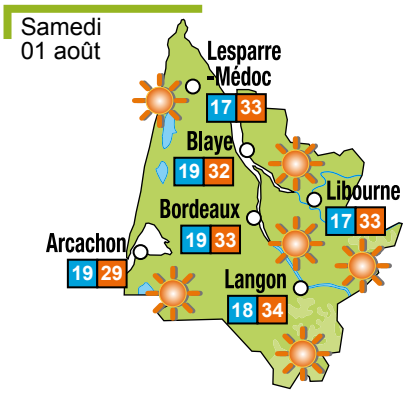
Marion LECAS

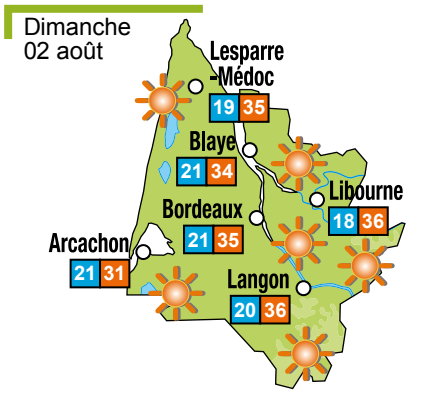
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

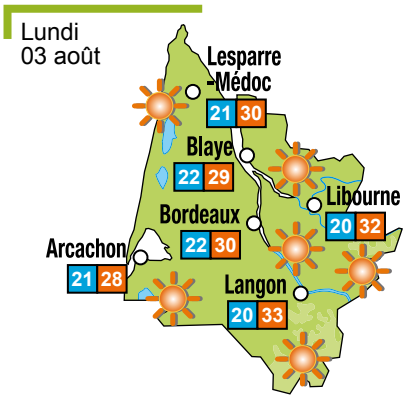
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

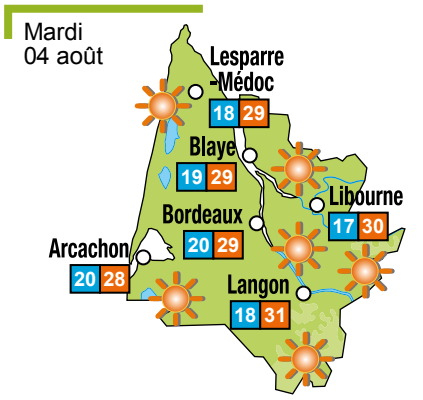
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

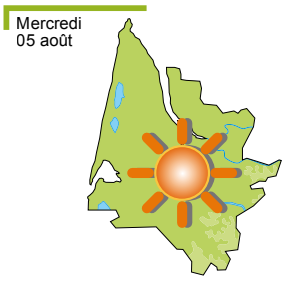


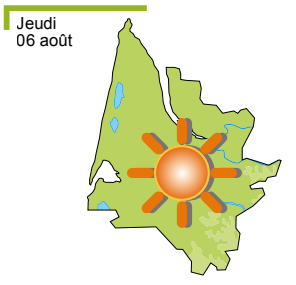




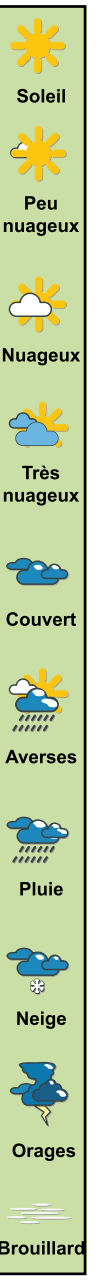












Prévision élaborée le mardi 28 juillet 2026